

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE



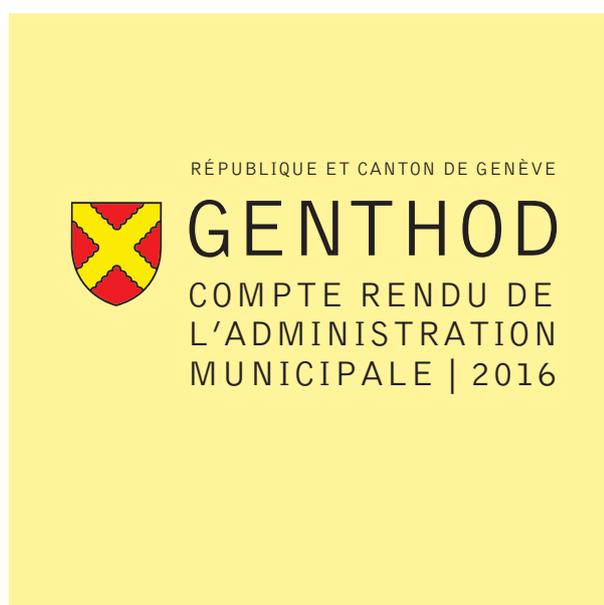
GENTHOD

COMPTE RENDU DE
L'ADMINISTRATION
MUNICIPALE | 2016



Une invitation à prendre place un moment et apprécier d'être au cœur du village

MESSAGE DU MAIRE	2
ADMINISTRATION GESTION DU PERSONNEL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ ÉTAT CIVIL CIMETIÈRE FINANCES BÂTIMENTS	5
AFFAIRES SOCIALES ET NATURALISATIONS CULTURE, SPORTS ET LOISIRS SCOLAIRE	8
SÉCURITÉ PUBLIQUE GÉNIE CIVIL ENVIRONNEMENT	10
SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL	13
BILAN DES COMMISSIONS SUR L'ANNÉE 2016	21
ET PENDANT CE TEMPS À GENTHOD	29
BILAN DES SOCIÉTÉS COMMUNALES	31
BILAN DES GROUPEMENTS COMMUNAUX	42
RAPPORT FINANCIER 2016	45
ÉLÉMENTS STATISTIQUES	52
RENSEIGNEMENTS UTILES	54
GENTHOD PRATIQUE	57
RECOMMANDATIONS	60
PLAN DE LA COMMUNE	62
AUTORITÉS MUNICIPALES	64



MESSAGE DU MAIRE



Chères concitoyennes, chers concitoyens,
Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi cantonale du 18 avril 1984 sur l'administration des communes, nous vous présentons le rapport administratif et financier couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2016.

2016 a été une année politique de consolidation. Le Conseil municipal a trouvé son rythme de travail et les présidents des commissions ont géré leurs dossiers avec beaucoup d'engagement et de clairvoyance pour le grand bien de notre commune.

Un peu moins réjouissant, la diminution du nombre d'enfants scolarisés dans notre école. A la rentrée de septembre 2016, il n'y avait en effet plus que 151 élèves inscrits.

Mieux vaut tard que jamais, l'Exécutif a pris connaissance du fait qu'une collaboration intensifiée des compagnies de pompiers de plusieurs communes aura lieu dans une vision à long terme d'éventuellement regrouper les pompiers sous un même toit. Pour éviter un investissement qui ne se justifie plus, la commission des Bâtiments et l'Exécutif ont revu drastiquement à la baisse le projet de construction à Genthod-le-Haut, au chemin des Chênes. Le dépôt de la demande d'autorisation de construire n'est prévu que pour la fin de l'année 2017. Des informations complémentaires sont disponibles en page 5 (rapports Exécutif, bâtiments communaux).

Aéroport Les mouvements croissants des avions, les perspectives de développement annoncées par l'étude PSIA, ainsi que les interdictions de construire sur une très grande partie des terrains de nos habitants - que certains n'hésitent pas à qualifier d'expropriations cachées - sont un vrai casse-tête pour moi. Le défi semble de plus en plus insurmontable mais je vous promets de ne pas baisser les bras.

L'Exécutif a pris au sérieux les remarques fréquentes des habitants du village arguant que celui-ci n'était pas suffisamment fleuri. Des arrangements supplémentaires ont été conçus et disposés à différents endroits sur la commune. Je trouve les grands bacs débordant de magnifiques fleurs sur le mur du Temple ainsi que le relief fleuri situé au croisement de la route de Rennex et du chemin de la Pralay particulièrement beaux.

Il n'est pas évident de rendre notre village, si près du centre-ville, attractif pour nos habitants de tous âges qui souhaitent se divertir, aller à la rencontre des autres ou trouver des endroits pour discuter et refaire le monde. Cependant, l'Exécutif, en collaboration avec le Conseil municipal, n'est pas resté les bras croisés. En voici deux exemples:

Notre programme culturel de qualité, avec 16 évènements pour l'année 2016, a certainement pu permettre à chacun de se distraire, souvent gratuitement, sans quitter le village, dans notre nouvelle et belle salle du Centre communal.

Notre épicerie tea-room et agence postale, proche de l'école, est devenue un endroit incontournable de la commune. Elle a trouvé sa vitesse de croisière en 2016.

Nulle part ailleurs, ni à Genthod ni dans les communes alentour, on ne trouve de lieu aussi convivial et agréable pour boire un bon café, seul ou avec des amis, ou pour rencontrer tout simplement d'autres gens et papoter autour d'une boisson. Dès que la météo se fait agréable, la terrasse récemment agrémentée d'ornements végétaux vous invite à profiter encore davantage de l'emplacement. Les soirées tapas contribuent, une fois par mois, à faire vivre notre village à un rythme différent que par le passé, pour le plus grand plaisir des Gentousiens et des visiteurs de passage.

Tout au début de l'année, en date du 10 janvier 2017, le Conseil municipal a donné son accord pour l'achat d'une belle maison plus que centenaire, disposant de 4 appartements, au 4, route de Malagny. Il a pu ainsi éviter qu'elle soit achetée par un promoteur immobilier et rasée pour faire place à une bâtisse qui aurait pu ne pas être compatible à cet environnement.

Genthod va aussi très bien financièrement. Voici quelques explications principales, vous trouvez tous les détails aux pages 5 et de 45 à 54 (rapports Exécutif, finances communales).

Les finances de la Commune sont de nouveau au beau fixe. Nous avons pu clôturer l'année 2016 avec des excédents de CHF 606'323.- et des amortissements complémentaires à hauteur de CHF 840'251.- ont pu être votés par le Conseil municipal. Ces amortissements complémentaires du patrimoine administratif vont soulager d'environ CHF 120'000.- nos comptes de fonctionnement pour les années à venir. Le degré d'autofinancement des investissements est de 265%.

Un soulagement financier bienvenu puisque le fonds de solidarité entre communes, nommé péréquation intercommunale, va être renforcé dès 2018. Vous trouverez des explications à ce sujet en page 5 (rapports Exécutif, finances communales).

Je remercie la responsable de la rédaction et de la mise en forme de ce Compte Rendu pour son engagement. Merci également à toutes les personnes ayant participé à la collecte des nombreuses informations que vous trouverez dans ces pages ainsi qu'à la réussite de l'édition d'un document agréable et facile à lire. C'est pour cette raison que les pages s'agissant des finances ont été restreintes au maximum. Je vous souhaite une bonne lecture.

Wolfgang Honegger | Maire | juin 2017

LEXIQUE

PATRIMOINE ADMINISTRATIF (PA)

Ensemble des biens indispensables à la réalisation des tâches communales. Ce patrimoine ne peut pas être vendu.

PATRIMOINE FINANCIER (PF)

Ensemble des biens financiers pouvant être placés ou vendus.

BILAN

Inventaire des actifs (PA + PF) et des passifs (engagements et fortune). Le bilan est fortement influencé par le principe de prudence qui impose des amortissements.

AMORTISSEMENTS

Ecritures comptables reflétant la dépréciation des investissements réalisés au patrimoine administratif. Charges non monétaires comptabilisées sur une période définie légalement.

COMPTE DE FONCTIONNEMENT

L'équivalent du compte de résultat dans les états financiers privés, soit les charges et produits de l'exercice en cours.

INVESTISSEMENT

Dépenses et recettes de sommes conséquentes (> 100'000 francs) investies à long terme dans le patrimoine administratif.

PÉRÉQUATION INTERCOMMUNALE

Solidarité intercommunale voulue par le Conseil d'Etat et l'Association des Communes Genevoises afin de niveler les différences de revenus fiscaux. Dès 2011, le système a été renforcé et Genthod est l'un des plus importants contributeurs.

ADMINISTRATION GESTION DU PERSONNEL AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET MOBILITÉ ÉTAT CIVIL | CIMETIÈRE FINANCES | BÂTIMENTS

Wolfgang Honegger | Maire

FINANCES COMMUNALES

Budget 2016

Le budget 2015 avait été voté à l'unanimité le 10 novembre 2015. Il se voulait équilibré, dégageant même un boni:

- > avec des charges de CHF 10'666'894.-
- > des revenus de CHF 10'676'790.-
- > soit un excédent de revenus de CHF 9'896.-

Vous trouverez les détails dans le Rapport financier à partir de la page 45.

Comptes 2016

Voici les quatre chiffres réjouissants les plus importants en préambule:

- > avec des charges de CHF 10'627'662.03
- > des revenus de CHF 11'233'985.49
- > soit un excédent de revenus de CHF 606'323.46
- > au 31.12.2016 les liquidités disponibles s'élevaient à: CHF 23'265'559.-

Vous trouverez les détails dans le Rapport financier à partir de la page 45.

Budget 2017

Dans sa séance du 8 novembre 2016, le Conseil municipal a accepté à l'unanimité le budget 2017 pour le fonctionnement de la Commune.

Le budget de fonctionnement présente un montant de CHF 11'607.406.- aux charges et de CHF 11'745'775.- aux revenus, l'excédent de revenus s'élevant ainsi à CHF 138'369.-.

Péréquation

La participation à la péréquation intercommunale représente depuis des années la plus importante ligne de notre budget. Pour cette raison, je tiens à vous informer régulièrement des mécanismes et des impacts de ce fonds sur les finances de la Commune.

Le Fonds de solidarité entre communes, nommé péréquation intercommunale, a pour but de niveler les différences considérables des revenus fiscaux des 45 communes du Canton. Il est constitué d'1% de la somme des potentiels de ressources de chacune des communes et représente pour l'année 2017 la coquette somme de 57 millions pour l'ensemble des communes. Ce fonds va être renforcé à 1.5% dès 2018 et à 2% en 2019.

Genthod impose ses contribuables depuis 2008 à un centime additionnel de 25, le plus bas du Canton. Pourtant, Genthod doit contribuer à ce fonds selon le potentiel de revenus qu'elle pourrait encaisser. Le centime moyen de toutes les communes genevoises est de 43,5. Ainsi résulte une excellente capacité financière et pour cette raison, entre autres, notre commune va être davantage sollicitée pour alimenter ce fonds.

La moyenne annuelle de participation de Genthod des 6 dernières années s'élevait déjà à plus de 2 millions.

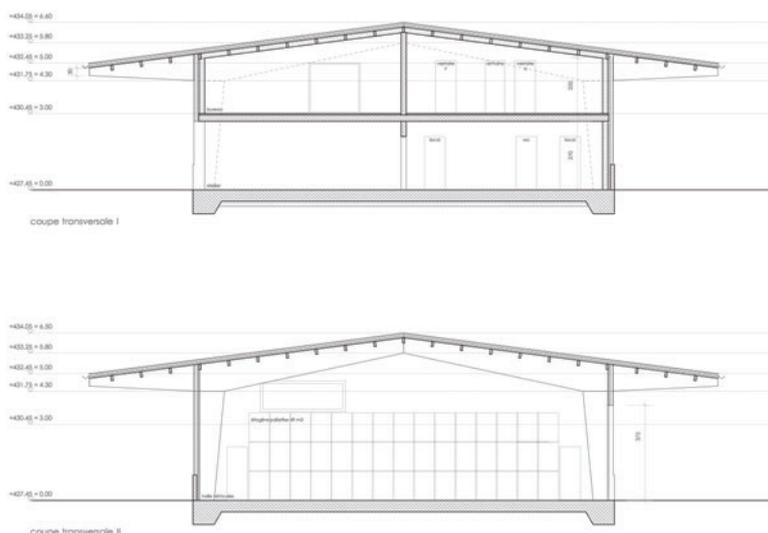
Il est important de mentionner ici que le déficit de 4 millions atteint en 2015 est entièrement lié à la participation de 6 millions à ce fonds, en raison de revenus exceptionnels en 2013 et en aucun cas liée à une mauvaise gestion des finances de la Commune.

BÂTIMENTS COMMUNAUX

Centre de voirie

Dans le rapport de l'année 2015, je vous ai expliqué que les locaux de notre service de Voirie et Parcs et Jardins ainsi que des Pompiers, situés au cœur du village dans un bâtiment nommé Rural, ne remplissaient plus leur fonction. Le manque de place ne permet plus de travailler d'une manière rationnelle et les standards de sécurité en vigueur ne sont plus conformes aux exigences actuelles. Une construction sur un terrain communal sur le Haut de Genthod, en face du Centre ornithologique, a été planifiée et un concours d'architecture à cet effet organisé. Le devis global s'élevait à plus de CHF 10 millions.

La Commune a appris tout récemment qu'un regroupement des services des pompiers pourrait éventuellement avoir lieu dans une commune limitrophe. Par conséquent, Genthod a renoncé à construire une caserne pour sa compagnie de pompiers, avec au final un projet initial revu drastiquement à la baisse. Nous venons de recevoir le devis général, hors aménagements, évalué à CHF 2,5 millions. Le dépôt de la demande de construction est prévu pour la fin de l'année 2017.



Présentation succincte du nouveau projet

Le nouveau projet est une variante condensée du projet lauréat du concours d'architecture de 2015. Le programme a été allégé des locaux destinés à l'accueil des pompiers et des surfaces de stockage au sous-sol. Cette option permet de réduire le projet de deux à un volume. Les qualités originales appréciées par le jury du concours ont été maintenues:

- > l'affirmation du caractère public du bâtiment et son implantation;
- > la relation directe avec le chemin des Chênes;
- > la distance du bâtiment par rapport aux constructions voisines;
- > la grande place de manutention à l'arrière à l'abri de la vue directe;
- > l'intégration du grand cèdre dans l'implantation du nouveau volume (et son extension possible);
- > le caractère architectural du projet se référant aux grandes fermes de Genthod.

Tout le projet a été modifié dans le souci d'une économie globale. En particulier, la structure porteuse en bois a été revue entièrement en vue d'une optimisation de la matière utilisée. La façade a été simplifiée en une façade de bardage bois simple et la toiture en revêtement tôle industrielle thermolaquée. Les aménagements extérieurs ont également été simplifiés au strict minimum. L'intérieur a été modifié pour pouvoir accueillir une partie de la surface de stockage supprimée au sous-sol.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Accès au lac: Bains du Saugy

Depuis des décennies, les Gentousiens attendent d'avoir un accès au lac pour se baigner, se reposer et profiter du soleil au bord du lac. Depuis très exactement deux ans, c'est devenu une réalité.

Malheureusement, cet aménagement ne comble pas les attentes de tous de la même manière. En effet, la nouvelle configuration des lieux ainsi que ses facilités renforce la présence d'une population extérieure à la commune qui prend, en particulier les week-ends et soirées estivales, possession des lieux en profitant du lac et des grills. Certains anciens habitués des lieux font désormais demi-tour dès la sortie du tunnel, découragés par le bruit des occupants et l'odeur persistante des grillades.



Les 80% de la parcelle des Bains du Saugy appartiennent au Canton; c'est d'ailleurs celui-ci qui a cofinancé à hauteur de CHF 590'000.- ce projet, pour un crédit voté de CHF 530'000.- par la Commune. Nous n'y sommes donc pas complètement chez nous.

Cependant, il y a une légère amélioration en vue, la commission de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité s'attellant à l'élaboration d'un projet d'extension du site. Celui-ci a pour but de créer de l'espace supplémentaire sur une plateforme en bois, disposée au niveau de l'eau dans la partie des Bains propriété de la Commune et éloignée du ponton, des grills, ainsi que du radeau. Nous espérons que cette amélioration, prévue pour 2017, réconciliera certains de nos communiens au plaisir de fréquenter ce lieu.

Description du projet d'extension en attente de l'autorisation de construire

L'agrandissement des Bains du Saugy fait suite au succès de la réhabilitation effectuée en 2015. Elle s'inscrit dans le prolongement d'une volonté de répondre aux besoins d'accès au lac pour les Genevois et les Gentousiens sur une rive très privatisée.

Cette extension de projet consiste en la réalisation d'une roselière de 47 m² qui permettra d'augmenter la biodiversité du site tout en apportant une plus-value paysagère par une meilleure intégration du mur existant, en plus de sa protection. Le Deck existant sera prolongé de 23 mètres et une double protection en enrochement sous celui-ci permettra de retenir les matériaux de la roselière, protégera les ouvrages construits et créera une zone de calme favorable pour l'alevinage et autres faunes et batraciens du lac.

Cimetière

Comme cela a été annoncé l'an passé, les nouveaux aménagements prévus dans le cimetière ont commencé au début de l'année 2016, sur les carrés 1, 2, 3 et 4. Les objectifs étaient d'améliorer l'apparence du cimetière tout en suivant les recommandations fédérales s'agissant des réglementations sur les produits d'entretien à utiliser. Ainsi, les zones de gravier des carrés 1, 2, 3 et 4 ont été retirées pour être remplacées par un engazonnement composé de graminées donnant un effet naturel et varié. De nouveaux arbres ont été plantés, ainsi que des glycines le long du mur côté école et salle de gymnastique, afin d'apporter de la couleur.

Vu le résultat très satisfaisant de cette première intervention, une suite a d'ores et déjà été planifiée pour les carrés 5, 6 et 7. Ces travaux seront effectués début 2017.



Temple

La Commune a à cœur de préserver son patrimoine. C'est pourquoi elle a procédé à différents aménagements autour du temple, magnifique bâtisse témoignant du fil de l'histoire communale. Des bacs ont été installés sur les murs des deux côtés du parvis, ce qui habille avantageusement les lieux et lui donne des couleurs. Par la suite, une taille de la haie et un élagage des tilleuls dans le parking ont été entrepris, ce qui n'avait pas été fait depuis une longue période. De plus, les deux érables sis sur le parvis ont été abattus, car ils étaient secs et représentaient un danger.

D'autres travaux sont prévus, sollicités par la Paroisse protestante et après avoir été approuvés par le Conseil municipal. La pierre des façades pourra ainsi être restaurée, car elle s'est vue toutes ces années fragilisée par la mousse et l'humidité. Ces interventions devraient débuter en automne 2017 et durer environ une année. Cela permettra de terminer la mise en beauté globale de ce splendide bâtiment qu'est le temple.

Wolfgang Honegger | Maire

Michel Stalder | Adjoint au maire



L'année 2016 a été placée sous le thème du sport

Le projet d'encouragement des sportifs en devenir a eu un bon succès. L'objectif de ce projet était de faire un lien entre une activité sportive amateur où les besoins matériels ne sont pas encore insurmontables pour les familles et une activité déjà couronnée de succès où il est plus facile de trouver des sponsors. Pour franchir cette étape, il faut souvent prendre des cours privés, avoir un coach, se déplacer dans toute la Suisse, voire même à l'étranger, ou encore acquérir du matériel plus performant, tout cela sur le budget familial.

Nous avons reçu 16 dossiers de candidatures décrivant par le détail les activités sportives des demandeurs, leurs premiers résultats marquants, leur motivation à poursuivre leur sport, leurs ambitions et bien sûr un budget permettant de réaliser tout cela.

La commission Culture, Sports et Loisirs a ensuite examiné tous ces dossiers et décidé d'octroyer une aide ou non. C'est CHF 26'000.- qui ont été versés à 8 athlètes et nous attendons impatiemment en retour un rapport décrivant leurs activités.

D'autre part, cette année, notre club de tennis a fêté dignement ses 30 ans d'existence lors d'une belle soirée où les professeurs de l'Ecole de Tennis ont préparé un petit spectacle à l'intention du président, M. Yves Kammacher, et de son comité. Notre club, avec ses 3 courts en été et 2 sous une bulle en hiver, forme un grand nombre d'enfants de Genthod et des environs et son club house est un endroit où il fait bon se retrouver, notamment les mercredis soirs d'été autour d'une grillade pour les doubles estivaux. De plus, la cotisation reste l'une des plus basses du canton. N'hésitez pas à vous inscrire.

Autre lieu sportif, autre sport. Dans le cadre de La Vigne Blanche, nous avons installé, en collaboration avec la Commune de Bellevue, des équipements de "street workout" et de fitness urbain à côté du terrain de beach volley.

Le "street workout" est une discipline qui se situe entre la musculation et la gymnastique, avec des exercices de force et des figures acrobatiques. On y développe l'endurance, l'équilibre et la souplesse et on dit même que c'est également un art de vivre, qui plus est très en vogue chez la jeunesse. Les équipements installés à la Vigne Blanche sont constitués de barres fixes et d'échelles horizontales placées en hauteur. Pour les moins intrépides, vous trouverez également plusieurs agrès de fitness urbain. Les exercices proposés permettent de se muscler ou d'entretenir ses articulations.

Toutes ces installations sont en libre-service, profitez-en.



Dans le cadre du Groupement intercommunal du Stade Marc Burdet, composé des Communes de Collex-Bossy, Bellevue, Pregny Chambésy et Genthod, nous avons décidé d'éclairer le terrain B afin de pouvoir augmenter son utilisation en permettant aux équipes junior de s'entraîner plus longtemps dans la saison. Ces travaux ont demandé une modification des statuts du Groupement afin de modifier la clé de répartition des investissements. Les nouveaux statuts ont été adoptés par les quatre Conseils municipaux.

Genthod est également actif dans le domaine du football virtuel. Nous avons organisé pour la 2^{ème} fois, en collaboration avec la FASE de la Vigne Blanche, un tournoi de football sur console de jeux FIFA 2016. Ce tournoi, qui a eu lieu dans la salle du Centre communal, a rencontré un très fort succès auprès des jeunes qui ont eu le plaisir de jouer sur un écran géant. Pour cette occasion, nous avons créé une coupe qui sera mise en jeu chaque année, comme dans le vrai tournoi de la FIFA.

Cette année, le Conseil municipal a voté un crédit pour le renouvellement de la place de jeux du Mail Lullin, car les jeux en place étaient en mauvais état, malgré un entretien régulier. Ce remplacement, planifié pour le printemps 2017, sera tout au bénéfice des plus jeunes. Cette nouvelle place, aux couleurs de Genthod, se composera de plusieurs zones: la zone des petits, avec bac à sable et pelle mécanique; la zone équilibre, avec des ponts de singes, des cordes entre des plateformes et un toboggan tubulaire; la zone balançoires, avec différents modèles de balançoires dont une qui permet d'accueillir plusieurs enfants en même temps. Le tout est agrémenté de trampolines et d'une nouvelle tyrolienne. Une pagode de cordes à grimper, située au beau milieu, viendra compléter cet ensemble.

Après le corps, l'esprit. Nous avons mis en place un jeu d'échec géant, entre l'épicerie et le parascolaire, ce qui a donné l'occasion d'organiser, en coordination avec l'Association des Parents d'Elèves de Genthod, des cours d'échecs à l'école. Toutes les classes sont concernées par ces cours qui sont planifiés tout au long de l'année scolaire, même les tout petits doivent avoir une initiation. Que les amateurs de ce jeu n'hésitent pas à se retrouver sur cette toute nouvelle surface, en profitant également de la terrasse de l'épicerie.

Michel Stalder | Adjoint au maire



SÉCURITÉ PUBLIQUE GÉNIE CIVIL ENVIRONNEMENT

Andréas Baumgartner | Adjoint au maire



SÉCURITÉ PUBLIQUE

Service de sécurité

Vu l'obligation de procéder à la procédure AIMP (accord international sur les marchés publics), la Mairie a nommé un comité d'évaluation composé de personnes du Conseil municipal, d'un service de sécurité et de la Mairie pour procéder au choix de la nouvelle société qui allait être chargée d'effectuer des rondes de contrôle des différents bâtiments ainsi que de la surveillance de la commune en général.

C'est finalement la société Python Sécurité SA qui a été choisie pour remplacer la société SDS, laquelle a fait un travail remarquable ces dernières années.

Parking des Chânets

Suite à différentes effractions commises aux véhicules et caravanes sur le parking intercommunal des Chânets, les Communes de Genthod et Bellevue étudient un projet d'installation de caméras de surveillance sur ce site.

La location des places de stationnement de ces véhicules fonctionne à satisfaction puisque presque toutes les places sont désormais louées.

Sapeurs-pompiers

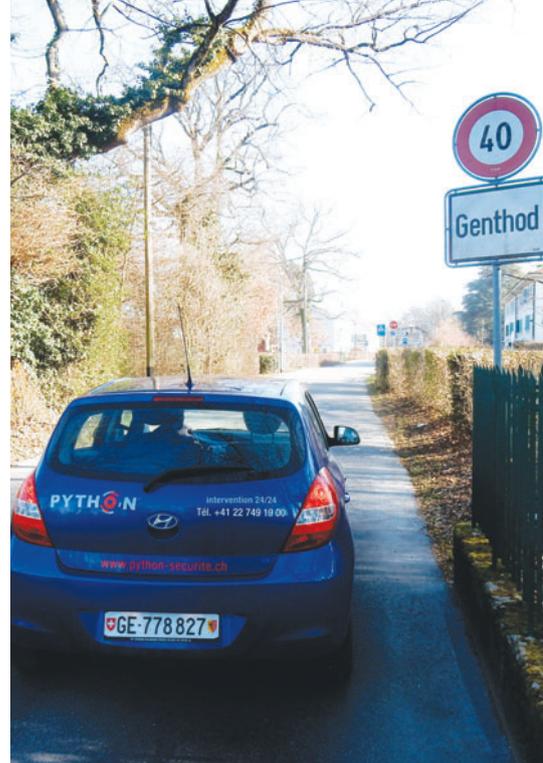
En date du 3 décembre 2016, la Compagnie des sapeurs-pompiers de Genthod a participé à un exercice intercommunal des pompiers à Epeisses, sur la commune d'Avully.

La collaboration avec les compagnies de Collex-Bossy et de Versoix a permis à tous les participants de se mesurer avec les différents équipements pour l'instruction durant la matinée.

L'après-midi était consacrée à une alarme générale sur cet emplacement, propriété de l'armée.

L'ORPC (organisation régionale de la protection civile) a pu mettre son matériel et ses compétences logistiques à disposition des services du feu.

Je remercie le Commandant Stéphane Nicollin, les officiers et tous les membres de la Compagnie, ainsi que la protection civile, pour leur engagement tout au long de l'année au service de la commune.



GÉNIE CIVIL

Chemin des Troiselles | Phase I

Les travaux d'assainissement du chemin des Troiselles ont pu être achevés dans les délais prévus grâce à la compétence de l'entreprise et à la compréhension des riverains. La réception des travaux se fera durant le premier semestre 2017.

L'installation de l'éclairage sera planifiée quand tous les propriétaires du chemin auront donné leur accord. Les candélabres prévus sont les mêmes que ceux installés sur le territoire de la commune.

Phase II

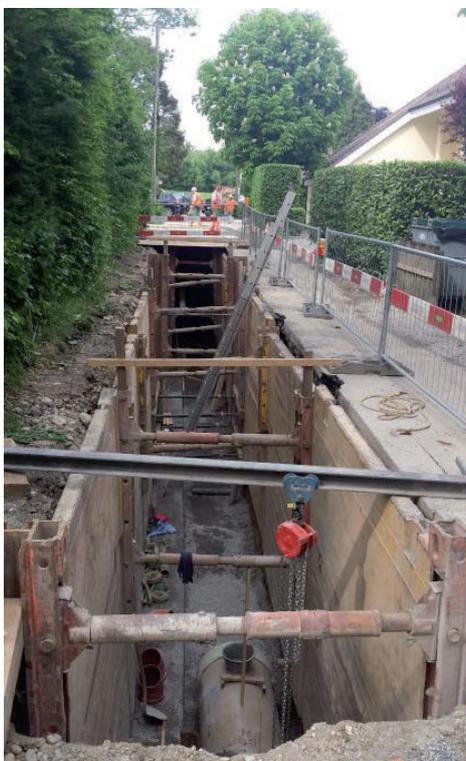
La demande d'autorisation du raccordement des eaux pluviales depuis la route

de Malagny au chemin des Troiselles a été déposée. Les travaux pourront débuter au printemps 2017. Les négociations avec la Société Franck Muller Watchland SA et la Geneva English School ont permis d'établir des servitudes de passage de la future canalisation sur leurs biens-fonds.

Phase III

Le raccordement des eaux pluviales depuis le chemin des Troiselles jusqu'au lac est en cours d'étude.

Dans ce projet, figureront l'aménagement et la sécurisation ainsi que la mise aux normes de l'éclairage du chemin de la Petite-Voie ainsi que l'installation définitive de l'abri à vélos sécurisé aux abords de la gare du Creux-de-Genthod.



Entretien du réseau des eaux

Depuis début 2016, c'est aux Services Industriels de Genève qu'incombe le contrôle ainsi que la planification de l'entretien des travaux à entreprendre par la Commune. Dans cette prestation figure le contrôle visuel et par robot de toutes les conduites souterraines des eaux usées et pluviales sur le réseau communal. Un rapport d'inspection est remis annuellement à la Commune.

Bassin de rétention au ruisseau de Crève-Cœur

Le bureau Ecotech SA a été mandaté pour procéder à une étude sur l'aménagement et la reconstruction d'un bassin de rétention des eaux pluviales provenant principalement du quartier de la Chêna via le ruisseau de Crève-Cœur en traversant le chemin de la Fermette.

La Commune espère que le financement sera repris partiellement par le Fonds intercommunal d'assainissement (FIA).

Une visite sur place par les membres de la commission Génie Civil a eu lieu en fin d'année, ce qui leur a permis de se faire une image des travaux à planifier.

ENVIRONNEMENT

Bennes enterrées au chemin de la Pralay

La mise en service de cet emplacement a eu lieu au printemps. Quelques adaptations ont dû être mises en place notamment quant au respect des heures autorisées pour la dépose des déchets. De plus, les sondes de remplissage prévues lors de l'installation n'ont pas fonctionné durant les six premiers mois suite à une erreur de mise en place de l'entreprise Transvoirie, ce qui a été rectifié par la suite.

Vu le succès de l'utilisation de cet emplacement, il est prévu d'autres sites de tri sur la commune. La commission de l'Environnement étudie les emplacements futurs en collaboration avec la société Echoservice.

L'objectif de cette base de tri de nos poubelles consiste à éviter l'introduction de la taxe au sac comme c'est le cas dans le canton de Vaud.



Journée Nature 2016

Environ 50 personnes ont participé à la Journée Nature qui s'est déroulée début septembre sous la forme d'une visite de l'usine d'incinération des Cheneviers.

Les deux guides, MM. Guinand et Goretta, ont su expliquer avec compétence les contraintes de l'acheminement des déchets. Ils nous ont précisé que les sacs plastiques verts, pour les déchets de jardin, ne sont pas compostables. Les déchets de jardin dans des sacs plastiques verts sont en effet désormais acheminés à l'usine d'incinération des Cheneviers.

Station Vélospot

La commission de l'Environnement a préavisé favorablement l'installation de trois stations de vélos en libre-service répartis sur le territoire de la commune. Toutes les modalités de mise en place seront définies et appliquées courant 2017.

Déchets de cuisine

La Mairie a participé à une séance d'information organisée par le DETA (Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture).

Le ramassage de ces déchets pose un problème environnemental. En effet, il est illusoire de ramasser ces "petites poubelles vertes" avec un camion poids lourd et de les acheminer sur plusieurs dizaines de kilomètres vers le site de compostage de Châtillon, qui est situé sur la commune de Bernex.

Afin de trouver une solution rationnelle et pérenne, les Magistrats de la Rive Droite du Lac étudient un projet de ramassage et de recyclage de ces déchets au niveau intercommunal.

Andréas Baumgartner | Adjoint au maire

SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MARDI 15 MARS 2016

Approbation du bouclement de crédits d'investissements et moyens de les couvrir (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'accepter le bouclement des crédits d'investissements suivants comprenant un dépassement pour un montant total de CHF 915'600.21, soit:
 - > CHF 589'885.60 pour la construction d'un centre communal polyvalent;
 - > CHF 156'220.31 pour la rénovation de l'école;
 - > CHF 82'559.90 pour la construction d'un collecteur à la route de Malagny;
 - > CHF 86'934.40 pour la construction d'un trottoir et de collecteurs à la route de Rennex, tronçon ch. des Limites – ch. Mont-Rose.
2. D'ouvrir le crédit complémentaire nécessaire de CHF 915'600.21.
3. D'amortir les crédits complémentaires selon les modalités fixées pour les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 12 voix pour et 1 abstention.

Crédit d'étude relatif à la construction d'un centre de voirie et locaux annexes au chemin des Chênes (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. De réaliser une étude en vue de la construction d'un centre de voirie et locaux annexes au chemin des Chênes.
2. D'ouvrir à cet effet un crédit d'étude d'un montant de CHF 485'000.-.
3. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Genthod, dans le patrimoine administratif.
4. D'amortir ce crédit d'étude conjointement au crédit de réalisation.
5. En cas de non-réalisation du projet, la dépense sera amortie en totalité dès l'année qui suit la décision, par le biais du compte de fonctionnement sous rubrique 08.331.

6. D'autoriser le Maire à prélever ce montant sur un compte courant de la commune de Genthod.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 12 voix pour et 1 abstention.

Motion du PLR relative aux perspectives de nuisances pour les habitants de la Commune de Genthod et avoisinantes liées au projet de décharges contrôlées pour matériaux inertes n'accueillant que des matériaux d'excavation non pollués (DCMI-ME)

Le PLR présente une motion suite à la présentation lors du Conseil municipal du 8 décembre 2015 d'une résolution contre la réalisation à Versoix ou à Collex-Bossy d'une décharge bioactive cantonale destinée aux mâchefers d'incinération. Le PLR s'associe en effet aux préoccupations des communes voisines, en particulier à celles liées au trafic de poids lourds ainsi qu'aux incidences environnementales.

Le Conseil municipal décide:

De renvoyer la motion du PLR en commission de l'Aménagement du Territoire et de la Mobilité.

Mise au vote, **la motion est acceptée** par 12 voix pour et 1 abstention.

Modification concernant les jetons de présence en commission

Le Conseil municipal décide:

L'abandon du versement des indemnités aux Conseillers municipaux étant présents dans les différentes commissions comme simples auditeurs.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 13 voix pour, soit à l'unanimité.

Le Conseil municipal décide:

La mise en place des jetons de présence pour les Conseillers municipaux faisant la visite des candidats à la naturalisation.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 13 voix pour, soit à l'unanimité.

SÉANCE DU MARDI 12 AVRIL 2016

Modification des statuts du Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. De renvoyer le projet en commission Culture, Sports et Loisirs.



Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 11 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions.

Crédit budgétaire supplémentaires avec imputations multiples (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'ouvrir un crédit supplémentaire total de CHF 220'000.- sur le budget de fonctionnement de l'année 2016, réparti selon l'annexe jointe.
2. De comptabiliser les charges prévues à l'article 1 sous les rubriques mentionnées dans l'annexe jointe.
3. De compenser par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette ce crédit budgétaire supplémentaire

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 16 voix pour, soit à l'unanimité.

Réaffectation du Rural

Le Conseil municipal décide:

De renvoyer le projet du Rural en commission des Bâtiments.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 15 voix pour et 1 abstention.

SÉANCE DU MARDI 10 MAI 2016

Approbation des crédits budgétaires supplémentaires 2015 et les moyens de les couvrir (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'accepter les crédits budgétaires supplémentaires 2015 suivants pour un montant total de CHF 2'356'455.51, soit:

COMPTES	LIBELLÉS	BUDGET	BUDGET REVISÉ	RÉALISÉ	DÉPASSEMENTS
01.303	Assurances sociales	0.00		971.80	971.80-
05.303	Assurances sociales	40 00.00		40 828.95	828.95-
05.304	Caisses de pensions et prévoyance	65 000.00		68 393.70	3 393.70-
08.301	Traitements du personnel	135 500.00		135 507.00	7.00-
08.303	Assurances sociales	11 000.00		11 673.50	673.50-
08.311	Mobilier, machines, véhicules, mat.	80 000.00		83 083.83	3 083.83-
08.312	Eau, énergie, combustibles	25 000.00		27 621.45	2 621.45-
08.313	Achats fourn. et marchandises	2 000.00	5 500.00	6 414.80	914.80-
08.314	Entretien immeubles par des tiers	120 000.00	180 000.00	191 937.45	11 937.45-
21.303	Assurances sociales	8 100.00		8 272.60	172.60-
21.311	Mobilier, machines, véhicules, mat.	30 000.00		30 989.65	989.65-
21.313	Achats fourn. et marchandises	20 000.00		22 008.66	2 008.66-
21.314	Entretien immeubles par des tiers	80 000.00	105 000.00	219 404.65	114 404.65-
21.315	Entret. d'objets mobil. par tiers	2 000.00		2 593.25	593.25-
30.301	Traitements du personnel	54 800.00		69 672.00	14 872.00-
30.303	Assurances sociales	5 000.00		5 078.35	78.35-
30.318	Honoraires et prestations de serv.	214 000.00		237 787.00	23 787.00-
30.365	Institutions privées	75 000.00		76 910.00	1 910.00-
33.301	Traitements du personnel	93 460.00		95 266.00	1 806.00-
33.303	Assurances sociales	8 000.00		8 009.15	9.15-
33.311	Mobilier, machines, véhicules, mat.	25 000.00	70 000.00	76 885.63	6 885.63-
33.313	Achats fourn. et marchandises	32 000.00		37 009.95	5 009.95-
34.312	Eau, énergie, combustibles	2 500.00	5 500.00	6 247.50	747.50-
34.313	Achats fourn. et marchandises	5 000.00		5 661.65	661.65-
34.315	Entret. d'objets mobil. par tiers	8 000.00	15 000.00	16 669.00	1 669.00-
35.365	Institutions privées	3 000.00	3 325.00	4 785.00	1 460.00-
58.303	Assurances sociales	3 000.00		3 156.60	156.60-
58.318	Honoraires et prestations de serv.	27 000.00		27 281.80	281.80-
62.303	Assurances sociales	15 000.00		16 057.30	1 057.30-
62.352	Communes	0.00		16 457.05	16 457.05-
71.331	Amort. Patrimoine administr.	257 399.00		289 898.00	32 499.00-
72.318	Honoraires et prestations de serv.	450 000.00		455 492.27	5 492.27-
78.314	Entretien immeubles par des tiers	5 000.00		8 430.50	3 430.50-
90.330	Amort. Patrimoine financier	0.00		2 046 457.65	2 046 457.65-
90.346	Compens. financ. aux comm. françaises	141 460.00		145 080.90	3 620.90-
94.318	Honoraires et prestations de serv.	2 000.00		2 003.18	3.18-
95.312	Eau, énergie, combustibles	75 000.00		76 845.30	1 845.30-
95.314	Entretien immeubles par des tiers	120 000.00		161 311.10	41 311.10-
95.318	Honoraires et prestations de serv.	285 000.00		287 345.34	2 345.34-

2. Ces crédits budgétaires supplémentaires sont couverts par les plus-values enregistrées aux revenus ainsi que par les économies réalisées sur d'autres rubriques de charges. (éventuellement par la fortune nette, en cas d'excédent de charges du compte de fonctionnement).

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 13 voix pour et 2 abstentions.



Approbation des comptes 2015 (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'approuver le compte rendu financier de l'exercice 2015.
2. D'approuver le compte de fonctionnement 2015 pour un montant de CHF 17'372'569.45 aux charges et de CHF 13'324'691.51 aux revenus, l'excédent de charges s'élevant à CHF 4'047'877.94.
3. D'approuver le compte d'investissement 2015 pour un montant de CHF 2'609'897.69 aux dépenses et de CHF 3'472'978.70 aux recettes, la diminution des investissements s'élevant à CHF 863'081.01.
4. D'approuver le financement de l'excédent de charges par l'autofinancement à raison de CHF 4'047'877.94 au moyen de la somme de CHF 1'690'766.85 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement et au moyen de la diminution des investissements nets s'élevant à CHF 863'081.01. Le solde non couvert, au montant de CHF 1'494'030.08 est financé par les liquidités communales.
5. D'approuver la diminution de la fortune nette s'élevant à CHF 4'047'877.94 représentant l'excédent de charges du compte de fonctionnement 2015.
6. D'approuver le bilan au 31 décembre 2015, totalisant à l'actif un montant de CHF 98'782'470.36 qui se compose de:

> Patrimoine financier (natures 10 à 13)	CHF 65'275'506.78
> Patrimoine administratif (natures 14 à 17)	CHF 33'782'470.36
Total de l'actif	CHF 98'782'470.36

et au passif un montant de CHF 98'782'470.36 qui se compose de:

> Engagements courants et passifs transitoires (natures 20 et 25)	CHF 4'762'783.67
> Dettes à court, moyen et long termes (natures 21 et 22)	CHF 0.00
> Engagements envers des entités particulières (nature 23)	CHF 345'148.10
> Provisions (nature 24)	CHF 5'742'745.00
> Engagements envers les financements spéciaux et les préfinancements (nature 28)	CHF 4'680'706.35
> Fortune nette (nature 29)	CHF 83'251'087.24
Total du passif	CHF 98'782'470.36

Les engagements en faveur de tiers hors bilan s'élèvent au 31.12.2015 à CHF 3'872'396.-.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 14 voix pour et 1 abstention.

Modification des statuts du Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'approuver la modification de l'article 6 des statuts du Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet annexés à la présente délibération, pour une répartition à parts égales des investissements et un intitulé modifié se définissant comme une subvention d'investissement des communes (modification de l'article 34 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes - RAC-B 6 05), sous réserve de l'acceptation de la même délibération par les communes de Bellevue, Collex-Bossy et Pregny-Chambésy.
2. D'approuver la modification de l'article 7 des statuts du Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet annexés à la présente délibération avec un intitulé modifié se définissant comme une subvention d'investissement des communes (modification de l'article 34 du règlement d'application de la loi sur l'administration des communes - RAC-B 6 05).
3. D'approuver la modification de l'article 11 des statuts du Groupement intercommunal du Stade Marc-Burdet annexés à la présente délibération, fixant la durée du mandat des membres du Conseil intercommunal à la durée de la législature.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 14 voix pour et 1 abstention.



SÉANCE DU MARDI 24 MAI 2016

Discours du Président sortant

M. Joël Schmulowitz, Président sortant, prend la parole:

«Monsieur le Maire, Messieurs les Adjointes, Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux, cher public,

Comme à chaque nouvelle législature, nous avons vécu une première année particulière. Avec, à la clé: un recentrage politique, un nouveau maire, la moitié du Conseil municipal renouvelé et de plus un ancien magistrat à la présidence du Conseil. Nous aurions pu présager des bouleversements de toutes sortes, des affrontements stériles, un cataclysme peut-être? Rien de tout cela! Car ne l'oublions pas, nous sommes à Genthod!

Notre nouveau maire, M. Wolfgang Honnegger, bien entouré de ses adjointes, a entamé sa charge avec compétence et allégresse. Les nouveaux Conseillers municipaux se sont rapidement intégrés, nous faisant ainsi déjà bénéficier de leurs compétences. Quant à moi, président du Conseil, je me suis efforcé de donner la parole à chacun; cette parole si précieuse et essentielle dans l'exercice de la démocratie.

Pour cette première année, les dix délibérations, proposées par la Mairie, ainsi que les deux résolutions rédigées par les partis à propos du développement de l'aéroport et du projet d'implantation dans la région d'une décharge de déchets bioactifs, ont toutes été acceptées par le Conseil municipal. Et ce, sans opposition aucune.

Jusque-là, tout va bien. Mais attention sur ce tableau, presque idéal, il y a comme une ombre. Ou plutôt des ombres. Comme celles portées par les avions qui survolent inlassablement, et à faible altitude, notre commune et sa région.

C'est en parcourant le dernier numéro de Genève-Cointrin Panorama que vous tous, ici, avez reçu dans votre boîte à lettres, où j'apprends que les principales compagnies à bas coûts au départ de Cointrin ont toutes renforcé leurs positions en termes de parts de marché en 2015. Ce qui est réjouissant pour les finances de

l'Aéroport. Et pour nous? Curieusement, dans les vingt pages de ce numéro, pas une ligne, pas un mot, pas une allusion concernant notre région qui en subit les nuisances.

Outre le bruit, bien sûr, les enfants genevois ne pourront plus construire sur les terres de leurs parents. Outre le bruit, l'école ferme chaque année une à deux classes. Outre le bruit, les chemins, les champs et les terrasses empestent le kérosène quand souffle le vent d'ouest.

Pourquoi les propriétaires, dont les terrains sont devenus inconstructibles, n'ont reçu aucune information de l'Etat? Car l'Etat, oui l'Etat, ne renseigne pas. Cet Etat cependant si prompt à nous rappeler nos devoirs de citoyens... Les pertes financières pour notre région et ses habitants vont être considérables.

Soyons raisonnables! Genève se doit de disposer d'un aéroport moderne, indispensable à son économie et à son rayonnement international, mais elle doit également maîtriser son développement et respecter les intérêts et la santé de sa population pour ne pas sacrifier la vie sur terre ou au sol, pour reprendre le jargon des pilotes.

Après les ténèbres, la lumière... Je tiens à remercier du fond du cœur celles et ceux qui s'investissent bénévolement à longueur d'année au sein de nos nombreuses sociétés: que ce soit pour la musique, le sport, la danse, la culture, notre sécurité ou les loisirs pour nos aînés, et enfin je n'oublierai pas les organisateurs de cette immense et merveilleuse fête des Tréteaux, qui à la fin de l'été réveille joyeusement le village avec ses musiciens, ses comédiens, ses clowns...

Et pour clore mon propos, j'aimerais vous confier, oui vous confier, que je crois sincèrement, et après avoir beaucoup voyagé, que Genthod est la plus belle commune du monde.

Je vous remercie de votre attention."

Hommage du Maire

M. le Maire prend la parole:

“Chers Conseillers municipaux, chers collègues, Mesdames, Messieurs,

Travailler en harmonie et réussir ensemble ont été les mots clés pour ma première année à la Mairie, qui est également la première année d’une nouvelle législature.

Nous avons tous ici présents, sans exception, un seul objectif: améliorer la qualité de vie dans notre village.

Certains souhaitent avoir des fleurs un peu partout, les haies coupées comme dans un jardin anglais, certains souhaitent laisser pousser, d’autres - avec beaucoup de conviction et des arguments irréfutables - souhaitent planter des arbres et arbustes indigènes uniquement.

Le fonctionnement est similaire avec notre programme culturel: pour certains Alain Morisod et Henri Dès sont tout juste à la hauteur de nos ambitions, pour d’autres les projections de films font très bien l’affaire et il y a des voix qui disent qu’il est temps de commencer à faire des économies à la culture aussi.

S’agissant des caméras de surveillance, ce dossier ne fait pas non plus l’unanimité. Et ainsi de suite.

Mais il y a également des sujets et des défis - et il s’agit d’une majorité - qui nous réunissent, comme l’impact de l’exploitation grandissante de l’aéroport à un jet de pierre de notre commune, l’installation d’une déchetterie bioactive adjacente à notre territoire, la route de Lausanne où le bruit des voitures abasourdit les villageois qui ne sont pas touchés par le bruit des avions, l’incivilité et le non-respect des lois par une petite minorité.

Être généreux avec ceux qui sont moins bien lotis que nous est une chose acquise au sein de l’ensemble de notre Conseil municipal.

De même pour ce qui concerne des finances saines et une imposition communale avantageuse, presque complètement entre vos mains, chers Conseillers, ne vous divisent pas non plus. La prospérité de Genthod est dans vos centres d’intérêts à tous et vous le manifestez ouvertement et avec conviction.

Cela fait maintenant une année entière que nous travaillons ensemble, neuf parmi nous - c’est presque la moitié - viennent de s’engager pour la première fois dans ce nouveau défi; les autres, les expérimentés, les ont guidés et préparés à ce noble engagement, qui est loin d’être toujours gratifiant mais qui vous procurera à long terme une expérience et une satisfaction qui récompenseront de loin vos efforts.

Mesdames, Messieurs, chers collègues, à mes yeux cela a été une bonne année, vous avez mis les intérêts de nos habitants au centre de vos préoccupations et les décisions que vous avez prises le montrent clairement. Au nom de l’Exécutif, je vous remercie, je vous en félicite, vous avez la capacité de penser et de réagir au-delà de vos intérêts particuliers et politiques. Je suis convaincu que nous irons encore très loin ensemble.

Mes mots clés, comme cités au début de mon hommage, ne changeront pas et je vous promets que la transparence sera de mise.

Je me réjouis d’ores et déjà d’entamer la prochaine année politique avec vous, sous la direction d’un nouveau président, d’une nouvelle présidente.

Merci pour votre attention.”

Nomination du Bureau du Conseil municipal

Conformément à l’article 9, alinéa 2 de la loi sur l’administration des communes, le Conseil municipal a nommé son Bureau comme suit:

Présidente: Mme Elisabeth Stalder

Vice-présidente: Mme Fabienne Pitteloud

Secrétaire: Mme Carol Borloz-Neuffer

Discours de la nouvelle Présidente

“Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux,

Je suis particulièrement honorée de la confiance que vous me témoignez en m’élisant à la présidence de notre Conseil municipal. Il s’agit là d’un geste auquel je suis très sensible et je vous en remercie.

Le mandat que vous venez de me confier constitue un défi de taille et je m’engage à y consacrer toutes mes forces afin de contribuer au bien-être et à la qualité de vie de nos concitoyennes et concitoyens.

De Joël à Elisabeth, il y a tout un monde, me direz-vous! Et, c’est à toi, Joël, que je voudrais adresser ces quelques mots. Ton année de présidence fut un nouvel apprentissage après une pause de quatre ans consécutive à ton mandat au sein de l’Exécutif. Tu as assumé cette fonction avec calme, détermination et ton brin d’humour habituel. Tu as su être le président de tous, celui qui rassemble, celui qui est à l’écoute de l’autre. Je voudrais saisir cette occasion pour t’exprimer, au nom du Conseil municipal, toute notre reconnaissance pour le travail accompli.

Au terme de cette première année de la législature 2015-2020, il nous appartiendra de passer à la vitesse supérieure afin de relever ensemble les défis qui nous attendent et répondre au mieux aux préoccupations des Gentousiennes et Gentousiens.

Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers municipaux, Monsieur le Maire, Messieurs les Adjoints, Mesdames et Messieurs les représentants du personnel communal, je me réjouis de travailler avec vous dans un esprit fédérateur au service de notre belle commune.

Vive Genthod, vive Genève, vive la Suisse!”

SÉANCE DU MARDI 21 JUIN 2016

Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'ouvrir un crédit supplémentaire total de CHF 15'869.05 sur le budget de fonctionnement de l'année 2016, réparti selon l'annexe jointe.
2. De comptabiliser les charges prévues à l'article 1 sous les rubriques mentionnées dans l'annexe jointe.
3. De compenser par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette ce crédit budgétaire supplémentaire.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 14 voix pour, soit à l'unanimité.

Projet de réalisation "Espace récréatif Mail Lullin"

Le Conseil municipal décide:

De renvoyer le projet en commission Culture, Sports et Loisirs.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 14 voix pour, soit à l'unanimité.

Etude du centre de voirie

Le Conseil municipal décide:

De renvoyer le projet en commission des Bâtiments.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 14 voix pour, soit à l'unanimité.

SÉANCE DU MARDI 13 SEPTEMBRE 2016

Présentation du projet de budget 2017

Le Conseil municipal décide:

De renvoyer le budget en commission des Finances.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 14 voix pour, soit à l'unanimité.

Crédit d'investissement destiné à la phase 2 de l'assainissement des collecteurs EU/EP du chemin des Troiselles (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'ouvrir au Maire un crédit de CHF 600'000.- destiné à la phase 2 pour la construction d'un collecteur d'eaux pluviales, entre le chemin des Troiselles et la route de Malagny, sur les parcelles

N° 1898, 1671, 2292, 1996, 1997, 1784 et 2022 sises sur la Commune de Genthod.

2. De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la Commune de Genthod, dans le patrimoine administratif.
3. De demander au Conseil d'Etat de la République et Canton de Genève de bien vouloir exonérer les opérations énoncées dans la présente délibération de tous frais et droits, y compris les émoluments du Registre foncier, vu son caractère d'utilité publique.
4. D'amortir la dépense nette au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement, dès 2017, sous rubrique n° 71.331.
5. De prendre acte que la part de ce crédit relative aux dépenses d'investissement sur les réseaux secondaires sera financée au moyen des loyers versés par le fonds intercommunal d'assainissement des eaux (FIA) conformément à la loi sur les eaux, qui seront comptabilisés annuellement dans le compte de fonctionnement sous la rubrique n° 71.452.
6. De subordonner cette délibération à l'approbation du projet et à la promesse d'octroi du financement par le Conseil du FIA.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 13 voix pour et 1 abstention.

Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'ouvrir un crédit supplémentaire total de CHF 50'000.- sur le budget de fonctionnement 2016, ligne n° 620.314.00 "entretien routes".
2. De comptabiliser les charges prévues à l'article 1 sous la rubrique mentionnée.
3. De compenser par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette, ce crédit budgétaire supplémentaire.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 12 voix pour et 2 abstentions.

Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour 2017

Votation du 12 février 2017

Président: M. Bastien Guex
Suppléant du Président: M. Olivier Joss

Vice-président:
Mme Marie-France Mutillod
Suppléant du Vice-président:
Mme Cristina Dellamula

Votation du 21 mai 2017

Président: M. Jean Keller
Suppléant du Président:
Mme Elisabeth Stalder

Vice-président:
Mme Carol Borloz-Neuffer
Suppléant du Vice-président:
M. Christophe Favre

Votation du 24 septembre 2017

Président: M. Noun Jacques Sanou
Suppléant du Président:
Mme Marie-France Mutillod
Vice-président:
Mme Isabelle Isch

Suppléant du Vice-président:
Mme Fabienne Pitteloud

Votation du 26 novembre 2017

Président: Mme Marie-France Mutillod
Suppléant du Président:
Mme Cristina Dellamula
Vice-président:
Mme Nicole Picard Flumet
Suppléant du Vice-président:
M. Olivier Joss

Les poubelles vertes

Le Conseil municipal décide:

De renvoyer le sujet des poubelles vertes en commission de l'Environnement.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 12 voix pour, soit à l'unanimité.

SÉANCE DU MARDI 8 NOVEMBRE 2016

Taxe professionnelle communale 2017 (délibération)

Le Conseil municipal déclare:

1. De fixer le taux de dégrèvement de la taxe professionnelle communale pour l'année 2017 à 100%.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 8 voix pour et 7 abstentions.

Indemnités aux Maire et Adjoints (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. De fixer les indemnités allouées au Maire à CHF 62'000.- et aux Adjoints au maire à CHF 49'600.-, soit CHF 161'200.- au total.

- De fixer les indemnités allouées pour les séances du Conseil municipal à CHF 40'000.- au total.
- De porter ces sommes sur les rubriques budgétaires 2017 suivantes:
020.300 Indemnités Maire et Adjoints
010.300 Indemnités Conseil municipal.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

Ouverture d'un crédit d'investissement de CHF 200'000.- destiné à la restauration extérieure du temple protestant de Genthod (délibération)

Le Conseil municipal décide:

- D'accepter la restauration extérieure du temple de Genthod.
- D'ouvrir un crédit d'investissement d'un montant de CHF 200'000.- destiné à la réalisation susmentionnée.
- De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements, sous rubrique 300.365, puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif.
- D'amortir le montant de CHF 200'000.- au moyen de 5 annuités de CHF 40'000.-, qui figureront au budget de fonctionnement dès 2017 jusqu'en 2021 sous rubrique 300.331.
- D'autoriser le Maire à prélever ce montant sur un compte de la commune.
- De conditionner l'acceptation de cette délibération à la décision de dépenses de la part des communes partenaires.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 11 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention.

Ouverture d'un crédit destiné au versement de la contribution annuelle au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU) pour le versement de subventions d'investissement aux communes genevoises de CHF 341'700.- (délibération)

Le Conseil municipal décide:

- D'ouvrir au Maire un crédit de CHF 341'700.- pour le versement d'une contribution au Fonds intercommunal de développement urbain (FIDU) destiné au subventionnement des infrastructures publiques communales rendues nécessaires pour l'accueil de nouveaux logements.



- De comptabiliser cette dépense dans le compte des investissements (rubrique 080.562), puis de la porter à l'actif du bilan dans le patrimoine administratif (sous la rubrique 080.162 "subventions d'investissements versées à des communes ou à des établissements qu'elles financent en commun").
- D'amortir cette dépense au moyen de 30 annuités qui figureront au budget de fonctionnement sous la rubrique no 080.331 dès 2018.
- D'autoriser le Maire à prélever sur un compte de la commune jusqu'à concurrence du crédit brut mentionné au point n°1.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 10 voix pour et 5 abstentions.

Ouverture d'un crédit d'investissement destiné au réaménagement de la place de jeux du Mail Lullin de CHF 420'000.- (délibération)

Le Conseil municipal décide:

- D'ouvrir au Maire un crédit d'investissement d'un montant de CHF 420'000.- destiné au réaménagement de la place de jeux du Mail Lullin, sur la parcelle 1371 de la Commune de Genthod, propriété de l'Etat de Genève.
- De comptabiliser la dépense prévue dans le compte des investissements puis de la porter à l'actif du bilan de la commune de Genthod, dans le patrimoine administratif.
- D'autoriser le Maire à prélever ce montant sur un compte courant de la Commune de Genthod.
- D'amortir cette dépense de CHF 420'000.- au moyen de 20 annuités qui figureront au budget de fonctionnement, dès 2018 jusqu'en 2037, sous rubrique 350.331.

Mis au vote, **la délibération est acceptée** par 15 voix pour, soit à l'unanimité.

Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples de CHF 42'815.- (délibération)

Le Conseil municipal décide:

- D'ouvrir un crédit supplémentaire total de CHF 42'815.- sur le budget de fonctionnement de l'année 2016, réparti selon l'annexe jointe.
- De comptabiliser les charges prévues à l'article 1 sous les rubriques mentionnées dans l'annexe jointe.
- De compenser par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette, ce crédit budgétaire supplémentaire.

Mis au vote, **la délibération est acceptée** par 11 voix pour et 4 abstentions.

Approbation du budget de fonctionnement annuel et du taux des centimes additionnels pour 2017 (délibération)

Le Conseil municipal décide:

- D'approuver le budget de fonctionnement 2017 pour un montant de CHF 11'607'406.- aux charges et de CHF 11'745'775.- aux revenus, l'excédent de revenus présumé s'élevant à CHF 138'369.-.
- De fixer le taux des centimes additionnels pour 2017 à 25 centimes.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 12 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention.

Courriel du Président du Conseil municipal d'Avusy

Le Conseil municipal décide:

Le renvoi en commission de l'Aménagement du Territoire et Mobilité.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 14 voix pour et 1 abstention.

Transfert de l'association Le Bel Age en Culture, Sports et Loisirs sur le compte 350.365.00

Le Conseil municipal décide:

De transférer l'association Bel Age sur le compte 350.365.00.

Mise au vote, **la proposition est acceptée** par 14 voix pour et 1 abstention.

SÉANCE DU MARDI 6 DÉCEMBRE 2016

Gestion des déchets urbains

Le Conseil municipal déclare:

Le renvoi de la gestion des déchets urbains à la commission de l'Environnement.

Mis au vote, **la proposition est acceptée** par 12 voix pour, soit à l'unanimité.

Projet de résolution suite à la demande de la Commune d'Avusy s'agissant d'un projet de loi pour le déclassement d'une parcelle agricole en zone industrielle

Le Conseil municipal décide:

- > S'opposer, dans la mesure du possible, à la modification des limites de zones, plan n° 29922-504 au lieu-dit "Sous-Forestal", feuille cadastrale n° 42, parcelles 85, 86 et 87, pour la création d'une zone industrielle et artisanale affectée à des activités de recyclage de matériaux minéraux à l'initiative du Département de l'aménagement, du logement et de l'énergie;
- > Etre solidaire de la Commune d'Avusy et prier les Autorités cantonales de bien vouloir traiter cette affaire de manière équitable, respectueuse des intérêts de la Commune d'Avusy et dans le cadre strict des lois et des procédures fédérales et cantonales, afin de rétablir notamment un climat de confiance entre les communes et les Autorités cantonales.

Mise au vote, **la résolution est acceptée** par 10 voix pour et 2 abstentions.

Amortissements complémentaires 2016 (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. De procéder à des amortissements complémentaires dans l'exercice 2016 à l'actif sur les postes suivants:

N° comptes	Désignation investissements	Montants
050.143.16	Réfection toit ancienne Mairie	CHF 40'999.-
050.143.19	Façade de la Mairie	CHF 150'836.-
050.141.43	Route du Creux-de-Genthod	CHF 51'510.-
050.141.46	Modération Route de Pralay	CHF 38'635.-
050.146.00	Mobilier salle seigneuriale	CHF 18'698.-
050.143.24	Mise en passe, phase I	CHF 56'118.-
050.143.27	Mise en passe, phase II	CHF 59'778.-
050.146.08	Mobilier Centre Communale	CHF 55'238.-
050.146.07	Vaisselle Centre Communale	CHF 28'439.-

2. De comptabiliser ces amortissements complémentaires sous les rubriques 080.332, 210.332 et 620.332 "Amortissement complémentaire du patrimoine administratif" pour respectivement CHF 353'988.-, CHF 56'118.- et CHF 90'145.-.
3. D'ouvrir à cet effet un crédit budgétaire supplémentaire 2016 de CHF 500'251.-.
4. De couvrir ce crédit budgétaire supplémentaire par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 11 voix pour et 1 abstention.

Approbation du bouclage des crédits d'investissements 2016 (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'accepter le bouclage du crédit d'investissement comprenant un dépassement de CHF 84'365.81 pour l'aménagement des Bains du Saugy.
2. D'ouvrir le crédit complémentaire nécessaire de CHF 84'365.81.
3. D'amortir le crédit complémentaire selon les modalités fixées pour les crédits initiaux au moyen des annuités à inscrire au budget de fonctionnement.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 12 voix pour, soit à l'unanimité.

Crédit budgétaire supplémentaire avec imputations multiples de CHF 14'000.- (délibération)

Le Conseil municipal décide:

1. D'ouvrir un crédit supplémentaire total de CHF 14'000.- sur le budget de fonctionnement de l'année 2016, réparti selon l'annexe jointe.
2. De comptabiliser les charges prévues à l'article 1 sous les rubriques mentionnées dans l'annexe jointe.
3. De compenser par une économie équivalente sur d'autres rubriques de charges ou par des plus-values escomptées aux revenus, voire par la fortune nette, ce crédit budgétaire supplémentaire.

Mise au vote, **la délibération est acceptée** par 12 voix pour, soit à l'unanimité.

BILAN

DES COMMISSIONS SUR L'ANNÉE 2016

RAPPORT DES COMMISSIONS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUIN 2016

Bâtiments

M. Sanou donne lecture du bilan suivant:

“La commission s’est réunie 4 fois depuis le début de l’année 2016.

Comme indiqué dans le rapport précédent, le nouveau centre de voirie et locaux annexes sera un des dossiers phares de la commission durant cette législature.

La commission a eu plusieurs rencontres avec les architectes et architectes paysagistes, notamment pour l’analyse des offres des ingénieurs et propositions d’adjudication. D’autres séances de travail ont eu lieu pour le suivi de l’avancement du projet.

Les dossiers sur lesquels la commission s’est attelée, en plus du projet de la voirie et locaux annexes, ont été:

L’aménagement de la terrasse de l’épicerie: Dossier clos : facture CHF 24’000.- au lieu de CHF 30’000.- prévus, donc en-dessous de ce qui avait été voté.

Projet de réaffectation du Rural La réflexion continue afin de voir les différentes possibilités. La commission a demandé officiellement à la Mairie quels sont les besoins actuels et futurs pour l’administration, avec en plus un inventaire des locaux encore disponibles: surfaces, accessibilité, etc.

Projet de restauration du bâtiment de la Mairie: lié au projet de réaffectation du Rural. La commission réfléchit sur la création d’une Fondation pour les immeubles locatifs de notre Commune.

La commission a aussi demandé à la Mairie de se renseigner sur le coût du terrain à vendre qui se trouve en face du chemin de la Pièce.

Je remercie M. le Maire pour l’aide précieuse qu’il n’a cessé de m’apporter, ainsi que les membres de la commission pour leur très active participation.

Je vous remercie de votre attention.”

Sécurité Publique

M. Rychner donne lecture du rapport suivant:

“Depuis décembre 2015, la commission de la Sécurité Publique s’est réunie 2 fois.

La première fois le 17 mai dernier, date à laquelle nous avons pu auditionner Mme Rasmussen, Conseillère administrative de la Commune de Pregny-Chambésy, afin de mieux cerner les coûts qu’engendre la présence de caméras de vidéosurveillance. La Commune de Pregny-Chambésy possède, en effet, depuis septembre 2014, 10 caméras couvrant 8 zones surveillées. Le bilan s’est révélé positif lors des vols, du vandalisme et en regard des appréciations exprimées par la population. Les chiffres sur les charges liées à l’exploitation nous ont été communiqués ultérieurement. Ils ont été transmis aux commissaires et seront analysés lors de la prochaine commission de Sécurité.

La 2^{ème} séance de notre commission a eu lieu ce jour. Elle était élargie au Conseil municipal afin que tous puissent faire la connaissance de notre nouvelle société de surveillance, la société Python Sécurité, dont le mandat débute le 1^{er} juillet prochain.

A ce sujet, votre président, membre du comité d’évaluation des candidats inscrits dans le cadre du marché public sur les services de sécurité à Genthod, a participé ce printemps à plusieurs séances d’auditions et d’évaluations. Comme annoncé lors du dernier Conseil municipal, la société Python Sécurité a remporté ce marché.

Une fois de plus, j’adresse ici mes remerciements aux membres de ma commission et à l’Exécutif pour leur participation.”

Culture, Sports et Loisirs

Mme Isch étant absente, elle fera son rapport lors du Conseil municipal de septembre.

Affaires Sociales & Naturalisations

Mme Borloz-Neuffer donne lecture du rapport suivant:

Depuis le début de l’année, la commission s’est réunie 8 fois.

Aînés

Lors du spectacle au théâtre du Léman, qui a eu lieu le 19 avril dernier, nous sommes allés voir une pièce de théâtre et 45 personnes ont participé à cette sortie.

Le 16 juin dernier, nous avons eu la traditionnelle sortie qui se fait à cette saison. Cette année, la commission a décidé d’emmener nos aînés manger au restaurant du Parc des Eaux-Vives. Cette destination a rencontré un vif succès, puisque nous avons eu 120 inscrits. Bien que le temps n’ait pas été de la partie, il nous a donné le répit nécessaire pour aller se promener et admirer la roseraie du parc La Grange.

La commission suit aussi le fonctionnement du réseau d’aide pour les aînés, assuré par une assistante sociale à 25%, que nous avons reçue le 9 février dernier. Pour rappel, elle est présente:

- > les mardis de 12h30 à 18h30
- > les vendredis de 08h00 à 12h00

Son travail principal consiste à aller rendre visite à nos aînés et à leur venir en aide ou en aide à leur famille en cas de besoin. Elle coordonne aussi quelques bénévoles qui offrent de leur temps pour emmener nos aînés qui ont une visite médicale.

Aide humanitaire à l’étranger

Nous recevons de plus en plus de dossiers (40 dossiers depuis le 1^{er} janvier 2016), aussi les commissaires ont décidé de consacrer 2 séances afin de créer une “Formule de demande d’aide à l’étranger” pour la soumission des dossiers, afin de les traiter équitablement, et qui se trouve sur le site de la commune.

Jusqu'à présent, les membres de la commission ont décidé d'octroyer un don à 10 dossiers pour une somme globale de CHF 28'400.-.

Depuis plusieurs années, la commission privilégie les petits projets concrets comme la construction ou le fonctionnement d'écoles, d'orphelinats, de centres de santé ou d'accès à l'eau potable. Ce 1^{er} semestre, nous avons aussi soutenu des projets d'aide:

- > à la reforestation à Madagascar,
- > aux enfants des rues au Brésil,
- > pour prévenir la délinquance en Grèce,
- > ainsi qu'aux soins des yeux et à l'éducation des aveugles en Afrique.

Aide humanitaire en Suisse

Pour le moment, la commission n'a reçu aucun dossier concernant des projets de soutien en Suisse, mais généralement ces dossiers arrivent plus tard dans l'année, c'est-à-dire à partir de septembre.

Naturalisations

La commission a reçu 3 demandes de naturalisation, auxquelles a été donné 1 préavis favorable. Quant aux 2 autres, comme les demandes viennent d'arriver, elles seront traitées en septembre.

J'aimerais remercier les commissaires qui s'investissent pleinement dans cette commission, tant dans l'amélioration du mode de fonctionnement de celle-ci que dans l'important travail de traitement des dossiers "d'Aide à l'étranger" et de "Naturalisations".

J'aimerais aussi remercier les collaborateurs de la Mairie qui sont d'une aide précieuse et qui assurent le soutien administratif de la commission."

Génie Civil

M. Schmulowitz souligne que la commission ne s'est pas encore réunie cette année dans la mesure où des grands chantiers sont en voie de réalisation. Cela dit, il fait part de ses impressions:

"Chantier important: Les Troiselles

Chantier très compliqué parce que présence de canalisations de drainage anciennes non répertoriées. L'avancement du chantier va néanmoins bon train, les délais sont respectés grâce à l'entreprise très compétente. Actuellement, tous les riverains peuvent à nouveau accéder par le chemin de la Petite Voie.

Enrochement dans la baie du Creux-de-Genthod

Actuellement, une étude globale est en cours pour l'aménagement du site.

Analyse des collecteurs de la commune

Les SIG ont procédé par passage de caméras pour vérifier l'état des canalisations, certains tronçons peuvent être encore sauvés par la technique du chemisage, d'autres seront à remplacer.

La commission du Génie Civil, lors de sa prochaine séance, se penchera sur cette question en vue de l'établissement du budget 2017."

Finances

M. Guex donne lecture du rapport de M. Keller:

"La commission des Finances s'est réunie trois fois pendant cette législature, essentiellement pour les tâches statutaires que sont l'étude du budget 2016, ainsi que l'approbation des comptes 2015. Le budget 2016, proposé par la commission, a été approuvé par le Conseil municipal en novembre 2015. Il anticipe des comptes pour cette année à l'équilibre, avec un nombre de centimes additionnels inchangé à 25 centimes pour l'année 2016. La taxe professionnelle a par ailleurs été maintenue à zéro pour la même période.

La commission est satisfaite que les comptes 2016 puissent être à l'équilibre à l'heure où les anticipations de l'Administration cantonale des contributions estime des baisses significatives des rentrées fiscales de la Commune ces prochaines années. La commission reste vigilante sur la santé financière de notre commune. La commission s'est également penchée sur les comptes 2015 qui présentent un déficit de plus de CHF 4 millions. Ce déficit est essentiellement le résultat d'une très forte augmentation de la contribution de Genthod à la péréquation intercommunale pour l'année 2015 ainsi qu'une baisse significative du résultat des rentrées sur les personnes morales. Cette situation devrait se corriger en 2016 au vu du budget approuvé par le Conseil municipal.

Finalement, la commission s'est finalement penchée sur son fonctionnement pour l'avenir de la législature. Elle a décidé d'ajouter aux séances du budget ainsi qu'à celle de l'approbation des comptes, qui sont élargies à la totalité du Conseil, des séances de travail limitées aux commissaires afin de pouvoir s'assurer que les commissaires puissent passer plus de temps sur les aspects plus techniques des finances communales."

Aménagement du territoire et mobilité

Mme Pitteloud donne lecture du rapport suivant:

"La commission s'est réunie à 2 reprises.

Lors de sa première séance, elle s'est rendue à Collex-Bossy et Bellevue pour visiter un des sites prévus pour la décharge de matériaux inertes. Elle s'est également arrêtée pour discuter et voir le projet de réaménagement du chemin des Chênes, actuellement en travaux.

Nous avons ensuite eu une première présentation du rapport intermédiaire du schéma directeur du réseau cyclable. Lors de la prochaine séance, nous nous rendrons sur place en vélo, afin de nous rendre compte des nœuds qui pourraient poser problème. Nous avons également eu une discussion sur le réaménagement du Creux-de-Genthod que M. le Maire est en train de préparer avec un bureau d'études. Des échanges doivent encore avoir lieu sur les changements à apporter à ce lieu.

De plus, nous avons eu une information sur le déroulement des travaux à venir au sujet du Plan directeur communal de l'aménagement du territoire. Les plans directeurs communaux doivent être remis à jour et il y a une proposition de faire cela en collaboration avec une commune voisine, avec des passages de pistes cyclables et des réfections communes.

Je remercie M. le Maire, qui fait beaucoup pour permettre aux dossiers d'avancer, et les commissaires, pour leur participation active."



RAPPORT DES COMMISSIONS SUR LE DEUXIÈME SEMESTRE 2016

**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 13 SEPTEMBRE 2016**

Rapport de la commission Culture, Sports et Loisirs

Mme Isch donne lecture du rapport de la commission Culture, Sports et Loisirs:

«Programme culturel - Saison 2016

Nouvelle saison, nouveau programme! Il a été modernisé avec une conception et réalisation par Francesca Reyes-Cortoreal et des illustrations de Joëlle Isoz.

La saison a débuté en janvier avec une comédie musicale **Aux hasards des Faubourgs**, une très jolie musique a accompagné les jeunes semi-professionnels de la troupe.

En février, le film **Lhamo, l'enfant de l'Himalaya**, a raconté l'histoire de vie de cet enfant dans les plus hautes montagnes du monde.

Mars a vu le grand retour de **Pierre Mizeret** à Genthod dans un solo fragile et généreux qui dit que l'erreur est humaine et que tomber n'est pas tragique quand on sait se relever.

Comme le veut la tradition, c'est le jazz en avril, avec un retour apprécié à la salle Venturelli, avec les **Tee-Nah-Nah Stompers**.

En mai, place au théâtre élisabéthain avec les **Reines brûlantes** du québécois Normand Charette et une mise en scène par Zoé Reverdin en coproduction avec le théâtre du Grütli à Genève.

Pour terminer cette demi-saison culturelle, un film **«Les enfants du triangle d'Or»** du réalisateur suisse Claude Schauli. Ce film retrace la vie des enfants pauvres, illettrés, considérés comme des citoyens de seconde zone et qui sont soutenus par l'association **«Le sourire de Chiang Khong»** au nord de la Thaïlande.

Les membres de la commission ont accueilli avec plaisir le public lors de chaque événement culturel.

La programmation est riche et variée et devrait séduire un large public. La décision de la Mairie de ne plus informer la population par le biais d'un tous-ménages de manière régulière a semé une certaine confusion au sein des Genthodais, la pose de banderoles annonçant les événements devrait permettre une nouvelle communication.

Saison 2017

La commission a travaillé sur la mise en place de la saison culturelle 2017 en choisissant avec soin des événements culturels diversifiés.

20 ans/20 francs

La commission a décidé de devenir un partenaire de la carte 20 ans/20 francs qui propose d'intéressantes réductions sur les tarifs jeunes dans un large réseau de partenaires culturels et sportifs à Genève. Achetée une seule fois au prix de 20 francs, elle est valable jusqu'à la veille du 21^e anniversaire de son détenteur. Ce dernier bénéficiera d'une réduction d'un tiers d'un billet plein tarif, sur présentation de la carte lors des soirées culturelles à Genthod.

Tréteaux

La commission a pris acte du rapport du nouveau comité d'organisation qui suite à des différends avec la Mairie ne souhaite pas réorganiser une prochaine édition.

Déplacement à Avenches

Le déplacement à l'opéra d'Avenches, organisé conjointement avec la Commune de Bellevue, a été reconduit et c'est Joël Schmulowitz qui a accompagné les communi-ers.

Festival Antigél

Pour sa quatrième participation au Festival Antigél, Genthod a vu arriver Binkbeats pour un groove jubilatoire. Surdoué des percussions, le Néerlandais invente une musique électronique malicieuse composée de sons organiques. Un choix audacieux de la commission!

Fête de la Musique

La fête de la Musique 2016, organisée par la Mairie, s'est bien déroulée malgré une météo assez catastrophique. L'affluence a été relativement bonne et le soir environ 150 personnes ont pu profiter d'une belle soirée.

Rires et Santé

Les activités proposées pour les vacances d'été ont séduit la commission qui a demandé à la Mairie de soutenir ces animations estivales pour les enfants.

Stade Marc-Burdet

La commission a préavisé favorablement à l'unanimité une nouvelle répartition des investissements du Groupement à parts égales entre les quatre communes. Elle a également validé la décision d'installer des luminaires sur les terrains dénommés **«Genthod et Bellevue»**.

Aide financière pour une activité sportive

Le formulaire de demande d'aide financière a maintenant été envoyé par la Mairie à tous les parents concernés. Un budget global de CHF 55'000.- est à disposition pour soutenir les jeunes sportifs sur présentation d'un dossier.

Vigne Blanche

L'installation d'engins de fitness et de workout au centre sportif a été finalisée avec une augmentation du budget prévu, le projet initial ayant évolué.

J'aimerais profiter de ce rapport pour rappeler l'utilité sociale de la culture. La culture est avant tout un facteur d'échanges et un créateur de liens entre les membres d'une collectivité. La culture favorise le **«Vivre ensemble»**, le partage, la compréhension, l'approche de l'autre. Elle forme notre goût, est un lieu d'expression, de découverte et d'ouverture d'esprit. La culture apparaît comme étant un outil de communication pour aller vers l'autre et s'enrichir.

La culture est aussi l'arme absolue contre la loi, la norme, le groupe et, comme le relève la critique littéraire Nelly Kapriélian, que je cite: la culture permet de reconnaître certaines situations ou caractères au quart de tour, par exemple réaliser que le monde contemporain est toujours empli de Rastignac et de Verdurin, ou encore que le bovarysme est devenu un symptôme masculin, et qu'un siècle plus tard, tout ce que Balzac ou Zola ont consigné de la comédie du pouvoir et de l'argent est plus que jamais d'actualité.

Bien sûr, tout n'est pas parfait dans la culture. Et surtout, rien n'est jamais figé. Il faut sans cesse explorer de nouvelles voies, être à l'écoute des besoins et des désirs de l'ensemble de la population, améliorer l'offre de loisirs culturels ou sportifs et là est le rôle de la commission Culture, Sports et Loisirs.

Je termine en remerciant chaleureusement les membres de la commission pour leur active participation et la Mairie pour toute la gestion de la partie logistique qui entoure la commission, notamment pour le programme culturel."

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2016

M. Sanou, président de la commission des Bâtiments:

"Pour ce 2^e semestre 2016, la commission des Bâtiments s'est réunie 3 fois.

Comme indiqué dans le rapport précédent, le nouveau Centre de Voirie et locaux annexes, dénommé Centre de Voirie-Pompiers, a continué de retenir toute notre attention. La commission a eu des rencontres avec les architectes et les architectes-paysagistes. Nous avons été informés du rapport géotechnique, suite aux forages sur site. Conclusion: pas de nappe phréatique. D'autres séances de travail ont eu lieu pour le suivi de l'avancement du projet.

Une de nos séances a été consacrée à l'établissement du budget 2017.

Lors de sa dernière séance, la commission a été informée d'un projet de regroupement des pompiers au niveau cantonal, à court ou à moyen terme. La commission demande à l'Exécutif de se renseigner avec plus de précisions sur la période et, surtout, la nature de ce regroupement (physique, matériel, etc.).

Suite à cette nouvelle donne et aux différents échanges, la commission a décidé, à l'unanimité, de demander aux architectes de revoir le projet avec une somme de CHF 2'500'000.-, hors honoraires, avec CF2 et CF4.

Je tiens à remercier sincèrement Mesdames et Messieurs les commissaires pour l'esprit qui les a animés tout le long de nos travaux. Vous avez toujours mis en avant l'intérêt de notre Commune.

Je remercie M. le Maire, ainsi que M. Baumgartner pour l'aide précieuse qu'ils ne cessent de nous apporter.

Je vous remercie de votre attention."

M. Rychner, président de la commission de la Sécurité:

"Cet automne 2016, la commission de la Sécurité publique s'est réunie 1 fois.

Il y a été question d'établir le budget 2017, d'analyser la sécurité au parking gentouzien des Chânets et de faire un état des lieux, quant aux avis des commissaires sur la volonté d'installer des caméras de vidéosurveillance sur notre commune.

En effet, sur ce dernier point, la tendance n'est plus la même que lors de la précédente législature. Les demandes de compléments d'informations se sont succédées, sans pour autant engendrer la conviction de certains. Alors même que le soutien à l'Exécutif pour la mise en place de caméras au parking des Chânets, loué par Genthod sur la commune de Bellevue, a été unanime, une faible majorité de la commission a préféré mettre ce dossier en veilleuse pour des implantations sur notre commune. Et ceci, même dans le cadre d'un essai avec seulement 2 caméras. Nous pouvons, par ailleurs, observer que même si l'implantation cantonale de vidéosurveillance progresse inexorablement, la presse cantonale reflète des avis très mitigés sur le sujet. La sagesse nous recommande donc de laisser mûrir le sujet.

Notre commission a aussi bénéficié de 2 invitations-visites; l'une de l'Organisation Régionale de Protection Civile (ORPC) de Valavran et l'autre de la Compagnie des Pompiers de Genthod à l'occasion de leur important exercice sur le site d'Epeisses sur Genève. J'exprime ici mes sincères remerciements à M. Stéphane Granger, responsable de l'office intercommunal de PC et au Commandant Stéphane Nicollin de la Compagnie des Pompiers de Genthod.

J'ai le plaisir, ici, de remercier aussi les membres de la commission de Sécurité publique ainsi que M. Baumgartner, Adjoint au Maire, responsable de cette commission, pour leur participation et leur travail."



Mme Vizcaino pour Mme Borloz-Neuffer, présidente de la commission des Affaires Sociales et Naturalisations:

“Depuis la rentrée scolaire d’août 2016, la commission s’est réunie 5 fois.

Aînés

Les membres de la commission ont accompagné les aînés:

- > Tout d’abord, à la traditionnelle sortie au Cirque Knie, le 14 septembre dernier. Sortie qui rencontre toujours un grand succès. De plus, cette année, le spectacle était spécialement impressionnant.
- > Puis le 14 novembre, aux Automnales.

Aide humanitaire à l’étranger

En juin, nous vous parlions d’un nombre grandissant de dossiers et la création “Formule de demande d’aide à l’étranger” pour leur soumission. Nous pouvons remarquer que cette formule a bien aidé les membres de la commission à traiter les dossiers de façon systématique et équitable. Bien qu’ayant toujours un grand nombre de dossiers, nous avons réussi à travailler plus efficacement et à diminuer les délais de réponse.

La commission privilégie toujours les petits projets, comme la construction ou le fonctionnement d’écoles, d’orphelinats, de centres de santé ou d’accès à l’eau potable. Lors de ce 2^e semestre, nous avons aussi soutenu des projets d’aide comme:

- > au Myanmar, apprendre en s’amusant grâce au sport et au jeu,
- > au Cachemire, amélioration des conditions de vie des enfants,
- > au Burkina Faso, aide à la production locale de beurre de Karité.

Aide humanitaire en Suisse

Comme nous vous le disions en juin dernier, les dossiers d’aide en Suisse arrivent tard et la commission en a sélectionné 4 qui lui tenaient particulièrement à cœur.

Naturalisations

Depuis septembre, la commission a reçu 8 demandes de naturalisation, auxquelles elle a donné 7 préavis favorables. Quant à la dernière demande, elle sera traitée en janvier. J’aimerais remercier les commissaires pour leur investissement dans le bon déroulement de la commission, ainsi que le secrétariat de la Mairie pour sa disponibilité, son aide efficace et qui assure le bon fonctionnement de la commission.”

M. Schmulowitz, président de la commission du Génie Civil

“Notre commission a ceci de particulier, elle avalise principalement des projets de travaux obligatoires et les dépenses qui leur sont liées. Ces projets sont ordonnés par la Direction générale de l’eau, via la Mairie qui mandate notre bureau d’ingénieur pour leurs exécutions. En effet, les travaux, en début de législature, se situent en sous-sols. Il s’agit principalement de canalisations et de raccordements destinés à l’évacuation des eaux claires et usées, que ce soit leurs remplacements pour cause de vieillissements ou leurs réalisations pour recevoir des débits plus importants, suite à de nouvelles ou futures implantations situées sur des bassins versants sous-équipés.

La commission a reçu le bureau Buffet Boymond qui a présenté, commenté et répondu, avec précision, à toutes nos questions relatives aux travaux en cours, phase I, chemin des Troiselles, aujourd’hui terminée, et la phase II, projet de raccordements des eaux pluviales à la route de Malagny (secteur du chemin de la Pralay) et phase III, ultérieurement, l’assainissement des collecteurs depuis le chemin de la Petite-Voie, via le Creux-de-Genthod.

Lors d’une séance matinale extra-muros, la commission au grand complet, et d’excellente humeur, s’est rendue sur les chantiers en cours ou terminés. Elle a pu constater sur le terrain l’importance des travaux effectués, et surtout, visualiser les principes naturels de l’écoulement des eaux de toutes natures, vers le lac pour les eaux claires et les STEP (centres d’assainissement) pour le traitement des eaux usées.

Enfin, je voudrais remercier les employés de notre secrétariat pour leur disponibilité, mais aussi notre Adjoint, M. Baumgartner, qui répond toujours favorablement à nos sollicitations.

Je vous remercie pour votre attention.”

M. Guex, président de la commission de l’Environnement

“Lors de ce 2^e semestre, les activités de la commission ont porté sur des sujets divers et variés, dont voici, dans le désordre, les éléments les plus remarquables:

Journée de l’Environnement

Cette année, sur proposition de Mme Muttillod, des membres de la commission et les habitants de la commune ont eu l’occasion de visiter l’usine d’incinération d’ordures ménagères des Cheneviers. Cette visite a été un grand succès. Il faut dire que, grâce à son entregent, M. Baumgartner est parvenu à organiser, exceptionnellement, une visite le samedi et à convaincre les SIG d’offrir un apéritif en fin de visite. Un grand merci aux SIG qui nous ont accueillis le week-end. Forte de ce succès, la commission a décidé d’organiser désormais une journée de l’Environnement, chaque année, au lieu d’une journée bis-annuelle.

Utilisation des pesticides

La commission a discuté, à plusieurs reprises, du sujet et souhaite que la Commune de Genthod devienne une commune sans pesticides en ce qui concerne l’entretien de ses espaces verts. C’est en bonne voie, mais des discussions doivent encore être menées, en ce qui concerne l’entretien du cimetière.

Vide-grenier nouvelle formule

Cette année, pour la première fois, une association caritative récupérait certains invendus à la fin de la manifestation pour les habitants qui ne souhaitaient pas ramener leur cheni à la maison. La commission continue de proposer des améliorations pour cette manifestation, afin de renforcer son caractère familial.

Gestion des déchets ménagers

La gestion des déchets est un sujet majeur, complexe et sensible, sur lequel la commission va se pencher, en détails, l’année prochaine. La Commune a enfin en mains les éléments concrets pour dis-



cuter de l'évolution de la gestion des déchets de la commune dans le futur. Toutefois, je vous reparlerai de ce sujet au point 5 de l'ordre du jour.

Entretien des espaces verts

La commission de l'Environnement se sent particulièrement concernée par ce sujet. C'est pourquoi, elle a décidé d'élaborer un document à l'attention de la Mairie, afin de lui faire part de ses vues, notamment en matière de promotion de la biodiversité.

Enfin, la commission a exprimé son soutien au projet Vélospot, dont vous a parlé, en début de séance, M. Baumgartner.

En conclusion, je me permets de conclure, toutefois, sur une note critique. En effet, il nous est parfois difficile d'obtenir tous les documents nécessaires à notre travail de commissaires. En effet, il est particulièrement important pour travailler de manière efficiente et transparente que les membres du Conseil municipal disposent des informations et documents dont dispose la Mairie, dès lors que ceux-ci ne sont pas secrets, évidemment.

Si nous souhaitons collaborer en bonne intelligence, Exécutif et Conseil municipal, il faut que l'on communique davantage et mieux. Il faut que nous, membres du Conseil municipal, soyons informés des décisions de l'Exécutif. Je profite donc de l'occasion qui m'est donnée pour réitérer ma demande que tous les documents concernant des points à l'ordre du jour, des commissions ou des séances du Conseil municipal soient systématiquement disponibles sur CMNet.

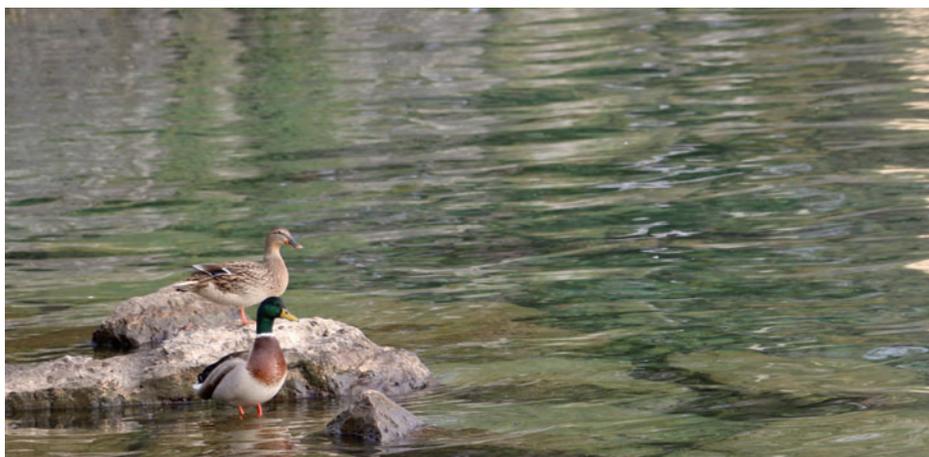
Je remercie les membres de la commission et M. Baumgartner pour leur implication et leur précieuse collaboration au sein de la commission de l'Environnement. Et je vous remercie, Mesdames et Messieurs, pour votre attention."

M. Guex pour M. Keller, président de la commission des Finances

"La commission des Finances a commencé l'année par se pencher sur les comptes de l'année 2015, dont elle a recommandé l'approbation à l'unanimité. Ces comptes ont présenté un déficit de plus de CHF 4 millions, essentiellement dû au fait de la forte augmentation de la péréquation intercommunale qui a grevé nos comptes de plus de CHF 6 millions.

La commission s'est également penchée sur l'élaboration du budget 2017. Celle-ci s'est attachée à présenter un budget équilibré pour l'année à venir, ce que le Conseil municipal a approuvé. Cette saine gestion financière est possible grâce à la très bonne santé des finances de notre Commune. Cet équilibre a été atteint sans nécessiter une hausse des impôts communaux.

La commission s'est également penchée sur plusieurs dossiers liés à la vie de notre Commune. A noter particulièrement, en 2016, l'allocation d'une subvention pour la rénovation du Temple de Genthod à hauteur de CHF 200'000.-. Finalement, la commission a étudié différents projets de crédits liés à l'activité des autres commissions."



SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2017

Rapport des commissions Aménagement du territoire & Mobilité et Culture, Sports & Loisirs

Mme Pitteloud, Présidente de la commission Aménagement du Territoire & Mobilité

“La commission Aménagement du Territoire & Mobilité a tenu trois séances depuis le dernier rapport.

Le 27 juin: Nous avons fait une visite en deux roues de notre belle commune pour une visualisation du réseau cyclable, des nœuds et points chauds qu’il peut y avoir.

Le 11 octobre: Nous avons travaillé sur le budget, sur le Plan directeur communal d’aménagement du territoire que nous devons mettre à jour pour mars 2018, ainsi que sur la modification des chemins pédestres au plan cantonal qui va impliquer une modification de notre propre plan directeur communal.

Le 22 novembre: Nous avons travaillé sur le déclassement des parcelles à Avusy, dont Mme la Présidente vient de vous parler dans les communications du Bureau, ainsi que sur les différents plans d’aménagement de la commune en cours. Nous avons également traité le projet de stabilisation de la plage et l’aménagement du Creux-de-Genthod. Tous ces travaux et sujets seront en discussion pour de futures réalisations dont vous entendrez encore parler en 2017. Et enfin, nous avons travaillé sur les Bains du Saugy, dont la délibération vous est soumise ce soir.

Je tiens à remercier tous les membres de la commission pour leurs travaux.”

Mme Isch, présidente de la commission Culture, Sports & Loisirs

“Programme culturel - Saison 2016 – 2^{ème} semestre La reprise de la saison culturelle en septembre s’est faite par un spectacle pour les enfants: **Les petites poucettes en concert**, des enfants conquis et participatifs ont assisté à la représentation. En octobre, **Voxset** a fait danser le centre communal avec un concert 100% A cappella revisitant les grands moments de la musique disco des années 80. **Gaëtan** en novembre, avec un spectacle malicieux et débordant de fantaisie. Puis, dans les frimas de l’automne, c’est un concert de piano à quatre mains, **Le clavier bien partagé**, par June Alender et François Creux, qui a séduit le public. Pour terminer la saison 2016, un concert de Noël par **Home Gospel**.

Les membres de la commission ont accueilli le public lors de chaque événement culturel en se partageant ce plaisir.

Saison 2017

La commission a travaillé sur la finalisation de la programmation de la saison culturelle 2017 en choisissant avec soin des événements culturels diversifiés pour un public éclectique. La saison sera palpitante avec pour les têtes d’affiche: le pianiste Nicolas Fraissinet, Thomas Wiesel et Nathanaël RoCHAT et les rockeuses Back N Black. La saison verra aussi une soirée Meurtres et Mystères.

Les membres de la commission ont pris très à cœur le choix des spectacles proposés par leurs soins.

Aide financière pour une activité sportive
Les dossiers de huit jeunes sportifs ont été retenus pour une aide financière pour un montant total de CHF 26’000.00.

Espace de jeux Mail Lullin

La commission a étudié le projet d’installer des jeux au Mail Lullin. Après une visite sur place, elle a préavisé favorablement l’espace de jeux pour les enfants, tout en relevant un coût élevé, et a demandé une bonne tenue du budget. Elle s’est dite mitigée pour l’espace fitness et a préavisé défavorablement les WC publics.

“Rires et Santé”

La commission a soutenu les semaines “Rires et Santé” durant l’été, activités autour de l’alimentation et du sport pour les enfants de 6 à 12 ans. Le bilan est positif et elle a recommandé à la Mairie un nouveau soutien.

Publicité

La question de la publicité pour les soirées culturelles a été abordée. La commission continuera sa réflexion pour évaluer la meilleure manière de promouvoir ces lieux de rencontres.



Courses de l'Escalade

Sous la houlette de Lorella Glaus-Lembo, un concours de dessin pour illustrer le T-shirt offert aux enfants de l'école de Genthod participant à la Course de l'Escalade a été organisé. Qu'elle soit vivement remerciée de son investissement et sa persévérance pour cette belle initiative!

La commission a désigné les gagnants du concours: C'est Giulia Majoli qui a vu son dessin illustrer le T-shirt, la deuxième place est revenue à Thaïssa Pot et la troisième à Anaëlle Dumitrescu.

Budget 2017

Le budget 2017 a été étudié avec attention.

Semaine du goût

La Semaine du goût organisée par l'Association Genthod-en-scène a touché un large public allant des enfants fréquentant les Petits Loups, l'école, le restaurant scolaire et la population. Le clou de la semaine a été la confection d'un repas pour la population par les membres bénévoles de la section cuisine de l'association sous la surveillance de Bernard Lonati, chef étoilé Michelin.

Genthod-Art

Cette manifestation, qui met en avant les artistes locaux, remporte toujours un joli succès auprès des communiens. Elle a été associée cette année aux artistes bellevistes.

Comme après chaque rapport et comme c'est le dernier pour moi, je ne pouvais manquer de citer les propos tenus par Claudie Haigneré (scientifique, spationaute et femme politique française), qui dit que:

En favorisant l'éveil aux richesses que chaque milieu et que chaque individu possède, la culture "établit un trait d'union entre les autres et soi-même"; elle permet de communiquer, elle est la rencontre de l'autre. La culture comble un besoin d'épanouissement personnel, un besoin de vie qu'elle peut satisfaire. Elle permet à l'homme de s'élever au-dessus de lui-même.

Ce soir, c'est mon dernier Conseil municipal, je suis triste de partir, j'ai dû faire des choix, pour faire bien.

La commission de la Culture est une belle commission, les membres sont motivés et participatifs. Dès lors, je pense et j'espère qu'ils sauront préserver ce microcosme positif, le soutenir, défendre les saisons culturelles, la fête de la Musique, la Semaine du goût, les fêtes communales, les rencontres et le partage et lui insuffler un dynamisme tout en continuant d'être à l'écoute des Genthodais.

Je termine en remerciant chaleureusement les membres: Cristina Dellamula, Lorella Glaus-Lembo, Bastien Guex, Olivier Joss, Jacques Sanou, Joël Schmulowitz et pour l'Exécutif Michel Stalder, pour tout ce qu'ils ont apporté en son sein.

Bonne continuation et persévérez!"

ET PENDANT CE TEMPS À GENTHOD...

Promotions citoyennes 2016

Cette année, la Mairie a décidé d'innover en proposant un programme différent pour la soirée des Promotions citoyennes. La partie officielle, en compagnie des parents et des élus, est désormais plus courte. Les jeunes reçoivent toujours un ouvrage concernant les institutions suisses ou genevoises ainsi qu'un stylo, symbole de leur indépendance dans leur nouvelle vie d'adulte, qui leur permettra de "signer" et donc d'assumer pleinement la responsabilité de leurs engagements.

La grande nouveauté réside dans la deuxième partie de la soirée qui, après la photo de famille, débute en prenant le car pour quitter la commune et se rendre au bowling de la Praille à Carouge. Après que chacun ait trouvé chaussure à son pied, des équipes de 4 à 5 joueurs sont formées, mélangeant les jeunes promus, les élus de la Commune et quelques représentants de la Mairie. C'est un moment savoureux, ludique et propice à l'échange intergénérationnel. Durant les multiples parties, chacun peut se sustenter et se rafraîchir afin de rester en forme et pouvoir espérer gagner les titres du meilleur joueur individuel ou de la meilleure équipe, les classements étant basés sur le cumul des points de toutes les parties. Les jeunes retournent sur Genthod vers 23h en ayant passé un cap important et une soirée agréable, en compagnie des Autorités communales.

Ateliers de Pâques | Vive le printemps avec Chloé

Pour la deuxième fois et en collaboration avec la commission de l'Environnement, la Mairie organise pour les fêtes de Pâques un atelier de décoration. Chaque participant a ainsi la possibilité de mettre en pratique sa créativité et d'embellir ainsi son doux foyer.

Chloé apporte le matériel qu'elle a préalablement choisi pour les participants. Il ne reste alors plus qu'à laisser parler ses envies en ramenant à la fin du cours sa création.

Deux ateliers sont prévus, le matin et l'après-midi. Une trentaine de Gentousiens se retrouvent à l'occasion de ce joyeux moment. N'hésitez pas à vous inscrire lors de la prochaine session!



Genthod Art 2016

Il y a 30 ans et sur l'initiative de MM. François-Didier Hermès et Etienne Hostettler, deux Gentousiens, se tenait la première exposition destinée aux artistes amateurs et professionnels de Genthod à la salle communale. C'était en automne 1987.

Et depuis, c'est une tradition de réunir les artistes locaux tous les deux ans. A cette occasion, la Commune de Genthod invite ses habitants à venir présenter les fruits de leurs dons, que ce soit en sculpture, peinture, photographie, dessin, bijoux, broderie, lainage ou toute œuvre artistique à l'occasion d'une exposition de 4 jours, lors de laquelle on peut venir admirer toutes ces créations aussi diverses que personnelles. C'est la salle Venturelli, dans le Domaine du Saugy, qui héberge depuis ces communiens de talent, dans un lieu qui se prête magnifiquement à l'art sous toutes ses formes.

Ce n'est pas moins de 21 artistes qui se sont inscrits pour cette édition 2016 et qui sont fièrement venus exposer leurs œuvres du 9 au 13 novembre. Parmi eux, pour la première fois, 9 représentants des Artisans de Bellevue-Genthod, une association regroupant des artistes de Bellevue qui s'est ouverte à ses voisins gentousiens.

Si la palette proposée était vaste et le nombre d'exposants égal aux éditions précédentes, les visiteurs se sont faits timides. Ce qui n'a pas empêché l'exposition d'être appréciée et de satisfaire ses participants, qui méritent d'être félicités pour leur audace. En effet, il n'est pas toujours facile d'oser se dévoiler, en acceptant de montrer ses talents!

Rapport Bibliothèque 2016

Au 31 décembre 2016, le fonds de bibliothèque est constitué de 6'625 titres en français pour les adultes, 6'058 pour les enfants, 1'871 documentaires, 62 titres en Large Vision, et 189 en langue étrangère, soit au total 14'805 ouvrages disponibles en prêt.

Ont été empruntés 2'601 titres en français pour les adultes, 3'705 pour les enfants, 624 documentaires, 36 en Large Vision et 47 en langue étrangère, soit 7'013 mouvements.

18 nouvelles inscriptions de lecteurs ont été enregistrées durant l'année, pour un total de 304 lecteurs actifs.

501 livres ont été acquis, la plupart neufs en librairie, d'autres d'occasion provenant de dons.

Concernant les périodiques acquis sur abonnement durant l'année, on trouve 88 numéros pour les enfants (J'aime Lire, Julie, Mille et une Histoires, Petit Ami des Animaux, Science & Vie Junior ...) et 134 pour les adultes (Amis des Jardins, Ça m'intéresse, Esprit d'Ici, FRC Magazine, Générations Plus, Historia, Lire, Marie-Claire Idées...).

On notera encore que 13 livres ont été confiés à un relieur pour remise en état et surtout, que 6 bandes dessinées pour enfants empruntées en juin étaient localisées en novembre... en Birmanie! Elles devraient revenir à Genthod courant 2017, dans les valises d'une jeune fille au pair.

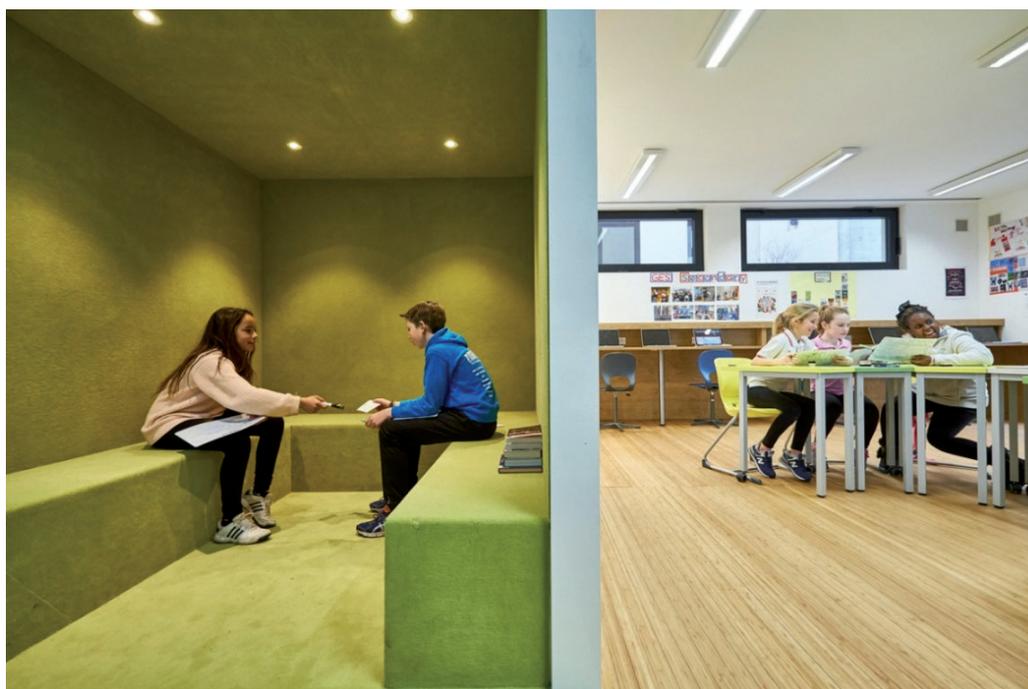
Geneva English School Genthod

Geneva English School (GES) - école internationale reconnue à Genève depuis plus de 50 ans - offre un encadrement et un enseignement anglophone de qualité à des enfants âgés de 3 à 14 ans, allant de la crèche (école maternelle) à l'école primaire et, depuis septembre 2016, à l'enseignement secondaire.

Fondée en 1961, l'école jouit d'une réputation irréprochable et d'un emplacement magnifique, sécurisé et verdoyant, situé sur le domaine du "Petit Malagny".

L'école a acquis de nouveaux locaux à Versoix, dans le bâtiment le Modulis, pour pouvoir accueillir plus d'élèves en secondaire à partir de septembre 2017. L'espace intérieur a été conçu par un architecte de renom spécialisé dans les établissements pédagogiques et vise à stimuler l'apprentissage des enfants, englobant également l'esprit de coopération et la créativité individuelle ainsi qu'au sein d'un groupe.

GES est accréditée par le Conseil des écoles internationales britanniques (COBIS) et par l'Association indépendante des écoles



En septembre 2016, Tim Meunier a repris la direction de GES. Tim, dont le grand-père est originaire de Suisse romande, était directeur de Colet Court, une école basée à Londres qui lui a permis d'acquérir les compétences idéales pour ce nouveau poste.

Egalement en septembre dernier, un premier groupe d'élèves de 12 ans ont ouvert la marche de l'enseignement secondaire à GES. La nouvelle école secondaire combine des méthodes d'enseignement vraiment innovantes et différentes, en phase avec la philosophie de l'école concentrée sur la création d'une atmosphère de petite école, attentionnée et orientée sur l'esprit de communauté, en encourageant les élèves en tant qu'individus, dans une perspective internationale.

préparatoires (IAPS), deux organisations prestigieuses représentant les meilleures écoles du monde entier.

Geneva English School (GES) va étendre son offre d'enseignement secondaire innovant dès septembre 2017 dans ses nouveaux locaux au Modulis à Versoix.

Contact

36, route de Malagny
t. 022 775 04 40
www.geschool.ch



BILAN DES SOCIÉTÉS COMMUNALES



Le jardin d'enfants "Les Petits Loups" a commencé sa 29^{ème} année d'activité en septembre 2016.

Le jardin d'enfants est ouvert de la rentrée scolaire aux Promotions et fermé durant les vacances scolaires. Depuis la rentrée 2016, les enfants sont pris en charge de 7h45 à 12h00 le matin et de 13h15 à 17h30 l'après-midi. La demi-journée a été allongée de 45 minutes et, vu la demande pour le matin lors des inscriptions, le jardin d'enfants est dorénavant ouvert le mercredi matin.

Durant l'année 2016, une équipe éducative composée de trois éducatrices, une auxiliaire, un stagiaire puis une stagiaire dès la rentrée 2016, a encadré une cinquantaine d'enfants en tenant compte des arrivées et des départs en cours d'année scolaire. Ces enfants sont principalement des Gentousiens et des Bellevistes. Quelques-uns résidant dans des communes avoisinantes ont également été accueillis.

Afin de mieux répondre à la demande des parents, un accueil "à la carte" a été proposé depuis la rentrée de septembre 2014. Les enfants ont ainsi été répartis dans des groupes en fonction de leur âge ou dans des groupes mixtes (de deux ans à quatre ans). Le choix du nombre de demi-journées a varié de deux à six fois par semaine. Vu le nombre de places vacantes, quelques enfants ayant atteint l'âge de deux ans en cours d'année ont pu fréquenter le jardin d'enfants.

Le projet pédagogique élaboré par l'équipe éducative est fidèlement respecté tant sur le plan relationnel que dans l'éventail des activités proposées. Les enfants

bénéficient ainsi d'une socialisation et d'un rythme qui les préparent à une entrée à l'école harmonieuse.

La gestion de l'association est assurée par un comité bénévole composé de huit membres. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la présidente ou le jardin d'enfants durant l'année scolaire au 022 774 25 73.

Contact

Anne Boada | présidente
anne.boada@bluewin.ch
t. 022 779 01 97



Malgré les absences de chaleur du début de l'été et de la fin de saison estivale, l'automne fut profitable pour développer et mettre en place de nombreuses manifestations.

En septembre 2016, la journée du goût a permis aux parents de venir manger à la crèche avec leurs enfants. Un exceptionnel moment de convivialité et d'échanges riches de découvertes pour les parents, pour les enfants ainsi que pour l'équipe éducative. L'année 2016 a été clôturée avec un Noël à la crèche joyeux, festif et avec la traditionnelle visite du père Noël mais aussi des magnifiques et adorables poneys qui ont permis aux enfants de découvrir les joies de l'équitation.

En juin 2016, le mini-Paléo des tout-petits et la Fête de la crèche sous les couleurs de la Suisse ont rassemblé tous les enfants autour de la musique durant trois jours.

Plusieurs projets à moyen et long terme ont été mis en place:

- > Projet intergénérationnel en collaboration avec l'EMS le Nouveau Kermont à Pregny-Chambésy; une fois par mois des ateliers rigolos et ludiques sont organisés entre les personnes âgées et les enfants.
- > Projet intégration des enfants à besoins spécifiques en collaboration avec Clair-Bois: une fois par semaine des enfants de Clair-Bois accompagnés par leurs

éducatrices participent aux activités d'un après-midi à la crèche.

- > Projet environnement: sensibilisation des enfants au respect de la nature et au tri des déchets, favoriser les liens avec les animaux (les poissons et lapins dans la crèche), organiser des sorties extérieures tous les jours et participer à des randonnées dans la petite forêt pour apprendre à jouer toute la journée avec les trésors de la nature.
- > Projet "mini-sport" et "youp'là-bouge": une fois par semaine cours de zumba et tous les jours des jeux des jeux qui font bouger.
- > Projet de rédaction d'un livre de recettes en collaboration avec notre chef cuisinier "les recettes 4 étoiles des 4 Saisons" pour que les enfants puissent refaire les recettes à la maison en famille.
- > et beaucoup d'autres projets réalisés à court terme dans les espaces.

Faits marquants 2016:

Au niveau de l'équipe

Départ à la retraite du chef cuisinier Bernard Clerc après 12 années au sein de la crèche.

Naissances de Kilian (2 août) et Tiana (5 août) enfants de deux collaboratrices.

La réussite de la certification de son diplôme d'éducatrice par Laurence Grandjean.

Actualités et perspectives de la crèche 4 Saisons

La capacité d'accueil de la crèche intercommunale les 4 Saisons: 88 enfants par jour de 7h à 18h30.

L'équipe est au nombre de 40 collaborateurs incluant un chef cuisinier, une intendante, une adjointe pédagogique et une directrice. L'équipe éducative est composée de 21 éducatrices-femmes, de 8 éducateurs-hommes. Elle est constituée de 6 apprentis ASE en formation et de 2 éducatrices ES en formation. L'équipe est également complétée de 5 aides et une stagiaire. La crèche intercommunal les 4 Saisons constitue un lieu de formation important dans le secteur de la petite enfance.

Enfants inscrits à la crèche en 2016

- > 55 enfants de la commune de Bellevue
- > 15 enfants de la commune de Collex-Bossy
- > 22 enfants de la commune de Pregny-Chambésy
- > 26 enfants de la commune de Genthod

Nombre de places par communes à la crèche en 2016

- > 40 places pour la commune de Bellevue
- > 10 places pour la commune de Collex-Bossy
- > 19 places pour la commune de Pregny-Chambésy
- > 15 places pour la commune de Genthod

Dans l'ensemble, il n'y aura pas de changement de prévu pour l'année 2017 à part la commune de Genthod qui augmentera de 3 places et passera à 18 places.

La crèche intercommunale Les 4 Saisons est composée de plusieurs espaces de vie:

- > Les Flocons
- > L'Hiver Blanc
- > L'Été ensoleillé
- > Les Tournesols
- > Les Edelweiss
- > Les Hiboux
- > Champignons

La pédagogie à la crèche Les 4 Saisons est basée sur une éducation bienveillante, l'ensemble de l'équipe éducative a été formée à "jouer, c'est magique" et à la méthode de Faber et Maszlish. Une formation avec Christine Schuhl est prévue en 2017.

Chez Pop e Poppa, on mise sur une qualité de travail élevé. Un élargissement du savoir des équipes éducatives est visé en permanence et il leur est offert des formations post-grade de qualité élevée certifiée.

Une excellente qualité de travail de tous les collaborateurs et un espace de vie respectueux font de Pop e Poppa le premier réseau de crèches suisses favorisant largement le bien-être général et l'épanouissement de l'enfant.

Contact

Isabelle Plater-Zyberk | directrice
direction.creche@mairie-bellevue.ch
t. 022 758 06 36



Harmonie de Genthod Bellevue

C'est une nouvelle fois avec un énorme plaisir que se tourne une page de l'histoire de l'Harmonie. L'année qui vient de s'écouler est à nouveau un bestseller dans la déjà très fournie bibliothèque de l'Harmonie. Outre les magnifiques prestations qui ont été effectuées, ce qui aura le plus marqué 2016 est avant tout l'enthousiasme et la bonne humeur que les membres de l'Harmonie ont manifestés tout au long de l'année. Le président a eu vraiment beaucoup de plaisir à partager tous ces moments avec les musiciens et le public. Il est souhaité que ceux-ci restent en mémoire de chacun à tout jamais.

Retour tout d'abord quelques mois en arrière. Les faits plus marquants de cette année ont bien entendu été le concert annuel avec une commémoration toute particulière pour fêter les 20 printemps de direction du bien aimé directeur de l'Harmonie. Et oui, cela fait 20 ans qu'il côtoie tous les membres de l'Harmonie et il n'a pas pris une ride (ou presque) dans son engagement et dans le cœur mis à l'ouvrage pour présenter année après année un programme motivant et qui permette à chacun d'avancer. Alors "a big thanks to the chief"!

Durant l'été, l'Harmonie a officié lors des désormais incontournables sorties, à savoir la fête de la Musique à Genthod, les Promotions à Genthod et Collex-Bossy ainsi que la fête du 1^{er} août. Ces rendez-vous sont pour tous un moment privilégié où les membres de l'Harmonie peuvent communiquer avec le public la joie de faire de la musique. Un grand merci aux autorités communales qui font confiance à l'Harmonie, année après année, pour l'animation de ces fêtes ainsi que leur soutien financier et logistique.

Le mois de septembre a été marqué par une triste nouvelle puisque le directeur de la troupe de cirque avec qui l'Harmonie devait faire un spectacle au mois de novembre est malheureusement décédé d'un cancer foudroyant. Toutes les pensées de l'ensemble de l'Harmonie vont à sa famille et ses amis.

Le point d'orgue de cette fin d'année 2016 a été la sortie-concert sur le Rhin. Ces 3 jours passés ensemble resteront gravés dans les cœurs de tous. Que ce soit les aubades dans le salon du bateau, les cors des Alpes dans les écluses ou les franches rigolades dans la captain's room, l'on peut dire que l'exercice est réussi.

Le président ne voudrait pas manquer de terminer cette petite rétrospective sans remercier Mme Béatrice Wavre et son comité qui mettent du cœur à l'ouvrage chaque année afin de dynamiser l'Ecole de Musique et ainsi pérenniser l'Harmonie. En effet, c'est une joie immense que de pouvoir intégrer un musicien de l'orchestre junior à la percussion. Cette preuve, si besoin est, démontre que l'envie de faire de la musique d'ensemble est avant tout donnée dans les écoles de musique et leur travail, ainsi que celui des parents, est plus qu'important afin d'assurer la relève.

L'année 2016 est terminée et c'est une nouvelle page vierge qui s'offre pour 2017. Même si les choses sont compliquées dans le monde actuel, une chose importante qu'un ami a dite est qu'il vaut mieux investir dans l'humain que dans le matériel. Alors l'Harmonie prend le pari de continuer à investir dans les relations humaines et vous faire profiter de magnifiques moments en compagnie de l'Harmonie. "2017 will be great again!"

Si les pistons vous démangent ou les clés vous grattent, n'hésitez plus et venez nous rejoindre en contactant le président. Vous pourrez également trouver plus d'informations sur le site www.hemgb.com.

Harmonieusement vôtre.

Contact

Patrick Jorge | président
harmoniegb@gmail.com
t. 079 691 73 76



Les années passent et l'Ecole de Musique de Genthod-Bellevue a toujours autant de succès auprès des enfants! L'année 2016 a en effet battu un record d'inscriptions avec 146 enfants venant des 4 communes subventionnant l'école. Les cours de sol-fège 1^{ère} et 2^{ème} années ont connu un franc succès, ainsi que le cours d'initiation musicale, qui a été repris par Mme Aurora Creux, bien connue des enfants puisqu'elle enseigne déjà la rythmique dans les écoles primaires. Force est de constater que les instruments les plus populaires restent toujours le piano et la guitare.

Cette année a été rythmée par 13 auditions d'élèves, qui sont toujours des moments forts dans la vie d'un apprenti musicien! Celles-ci ont eu lieu à la salle Colovracum de Bellevue, à la salle de l'Harmonie de Genthod, ou, pour la première fois, à la chapelle de Collex. Un grand merci aux communes qui mettent gracieusement ces beaux locaux à disposition! Une audition s'est également déroulée en juin à Port Gitana, sur le piano en libre-service. Ce fut une magnifique expérience pour les enfants que de jouer devant le lac, avec le jet d'eau en toile de fond! A recommencer absolument, pour autant que la météo le permette!

En avril, certains professeurs ont participé à une présentation d'instruments dans les écoles de Bellevue et de Genthod, conjointement avec des membres de l'Harmonie. Le but de cette présentation étant de faire connaître aux enfants les instruments d'harmonie tels que la flûte, la clarinette, le saxophone, la trompette, le trombone, le cor ou la percussion.

L'orchestre junior, fort d'une dizaine de jeunes élèves, a participé au concert annuel de l'Harmonie de Genthod-Bellevue en mai, ainsi qu'à la fête de la Musique au Creux-de-Genthod en juin. Même s'ils sont moins nombreux que d'autres années, ils ont connu un grand succès à chaque fois. Cet ensemble répète tous les lundis sous la baguette de Denis Tournebize et les plus téméraires d'entre eux se lancent ensuite à l'Harmonie. Cette année, un jeune percussionniste, Samuel Flumet, a franchi le grand pas et a rejoint les rangs de l'Harmonie de Genthod-Bellevue. Bravo à lui!

Une bonne partie des réunions de comité de cette année furent consacrées à la révision des statuts, quelque peu obsolètes, de l'EMGB. Le sujet était à l'ordre du jour depuis plusieurs années et, après diverses rencontres avec les représentants des mairies, les nouveaux statuts ont finalement été adoptés lors de l'Assemblée Générale du 1^{er} décembre. Soulagement et fin d'un long chapitre!

L'EMGB existe essentiellement grâce au soutien financier et logistique des communes de Bellevue, Genthod, Pregny-Chambésy et Collex-Bossy, mais également grâce à 12 professeurs de qualité qui cherchent à transmettre leur passion pour la musique aux enfants, grâce à un comité bénévole efficace et dynamique, toujours prêt à décharger la présidente, et grâce aux parents qui sont là pour encourager leurs enfants! Qu'ils soient ici tous remerciés très chaleureusement pour leur engagement!

L'école de musique est ouverte à tous, jeunes et moins jeunes, dès l'âge de 4 ans! Vous aimez la musique? N'hésitez pas à vous inscrire ou à contacter l'Ecole de musique pour plus de renseignements!

Musicalement vôtre,

Contact

Béatrice Wavre-Allanic | présidente
info.ecolemusiquegb@gmail.com
t. 079 200 49 70
www.hemgb.com

FSG Genthod-Bellevue

La société de gym existe depuis de très nombreuses années. Le nombre de membres a fortement diminué depuis sa création mais cela correspond à l'évolution et à la diversité des offres proposées dans les communes et les villes. Elle compte aujourd'hui environ 80 membres.

La société propose des cours hebdomadaires dans la salle de gymnastique de Genthod. Le cours de gym enfantine du jeudi est destiné aux enfants de 4 à 6 ans (1P-2P). Le but est de permettre aux enfants de faire des découvertes motrices tel que courir, sauter, grimper, rouler, rebondir, se suspendre.

Le cours de gym Kids est destiné aux enfants de 6 à 8 ans (3P-4P). Le but est de consolider les notions de gymnastique abordées plus jeune. Une place est faite pour l'apprentissage des jeux de groupes, de règles.

Le cours de gym Jeunesse est destiné aux enfants de 8 à 12 ans (5P-8P). Les mouvements de gymnastique sont approfondis et les jeux de groupes sont plus construits.

La société avait également ouvert un groupe pour les jeunes de 12 à 15 ans durant la saison 2015-2016 leur permettant d'apprendre les techniques de sauts et de réceptions dans le but de pouvoir pratiquer ces mouvements dans les espaces urbains. Cette pratique est appelée Parkour. Malheureusement, le cours n'a pas pu être reconduit la saison suivante.

Une équipe féminine de volley se retrouvant tous les mardis soirs pour des entraînements et des matches amicaux complète l'offre de la FSG.

Tous les cours sont animés par des moniteurs formés, aidés par des jeunes habitant Genthod ou Bellevue qui s'intéressent à la gymnastique et à l'encadrement des enfants.

La société est gérée par un comité bénévole. Elle est toujours à la recherche de nouveaux moniteurs formés ou de personnes ayant envie d'apprendre et de se former afin de compléter l'équipe. Si vous êtes intéressé vous pouvez contacter la présidente.

Contact

Anne-Claude Semon | présidente
t. 022 774 01 78

Genthod-Bellevue Volley-Ball

La Société de Volley-Ball de Genthod-Bellevue est uniquement composée d'une équipe féminine qui évolue dans le championnat genevois de 2^{ème} ligue. Elle participe également à la coupe genevoise.

Lors de la saison 2014-2015, la société a participé au championnat genevois et fini neuvième de celui-ci.

Les entraînements, ainsi que les matches à domicile se déroulent le jeudi soir à la salle de gymnastique de Genthod.

Toute l'équipe invite grandement toute personne intéressée à venir l'encourager lors de ses matchs.

Pour plus d'informations, merci de contacter la présidente

Contact

Isabelle Jeanclaude | présidente
jeanclaude.isabelle@gmail.com
t. 022 774 46 53

2016 a été une année de transition au cours de laquelle le chœur a été confronté à un énorme défi, parfaitement relevé.

Il s'agissait pour le chœur de retrouver ses marques compte tenu des nombreux départs provoqués par le changement de directeur, une orientation plus classique et l'âge avancé de certains choristes.

Si l'esprit de partage et de convivialité est intact, Emmanuel Junod, le nouveau directeur du chœur, a donné le goût de l'étude et du travail. Il n'est plus question d'échanger les derniers potins entre deux reprises. Les membres du chœur profitent pour cela de la pause, voire des "après-répétitions" où ils échangent autour d'un verre.

Mais quel plaisir pour tous de se retrouver chaque jeudi soir en pouvant montrer ce qui a été acquis d'une semaine à l'autre. Avec patience et doigté, Emmanuel Junod leur apprend qu'il est important d'aller chercher au fond de soi des expressions et des sentiments qui permettent de colorer les voix.

En cours d'année, de nouveaux membres ont été accueillis, ce qui a permis d'étoffer l'effectif qui doit cependant encore être consolidé, surtout dans les registres des hommes. Pour marquer cette évolution, le site internet a également été renouvelé: www.choeurepsilon.ch.

En fin d'année, forts de ce travail et aidés de quelques renforts, émanant de l'Ensemble Vocal Pierre de Lune, deux concerts ont pu être donnés avec orchestre, l'un au Temple de Genthod et l'autre à la Chapelle de Collex. Les commentaires élogieux du public et l'enregistrement réalisé ont permis d'apprécier les progrès de tous.

Une belle réussite qui encourage le chœur à persévérer et à grandir pour devenir l'une des chorales phare de la rive droite, regroupant les communes de Pregny-Chambésy, Petit et Grand-Saconnex, Collex-Bossy, Bellevue, Genthod et Versoix.



Contact

Yvette Clivaz Beetschen
pour le comité présidentiel
www.choeurepsilon.ch



Société Féminine de Gymnastique de Genthod-Bellevue

Pour la Gym Dames, l'Année 2016 a revêtu une importance toute particulière, celle de son Jubilé.

En effet, il y a déjà 50 ans que s'est constituée la Société Féminine de Gymnastique de Genthod-Bellevue!

Au fil des ans (de lundi en lundi et autres rencontres), le petit groupe des gymnastes de la salle de Genthod a évolué, pris de l'assurance, de l'ampleur et de l'âge.

Il a dû déménager à la salle de Gymnastique de Bellevue, plus grande, il a profité de rencontres amicales lors de sorties, verrées, il a participé à de nombreuses manifestations communales, élu divers comités et, finalement, s'est adapté à des formes de gym plus douces permettant la participation aux cours de toutes ainsi que le maintien de la forme et des contacts durant l'été, en plein air, le long de la Piste Vita.

Pour fêter ces 50 années d'existence, un repas en date du 8 avril, au restaurant de Port Gitana, a réunie toutes les gymnastes avec la présence de M. Honegger, maire de Genthod, M. Taschini, adjoint de Bellevue, M. Abel, journaliste, deux des membres fondatrices et les trois monitrices.

Après les discours d'ouverture, plus d'une centaine de photos des archives de la Gym Dames ont défilé sous les yeux amusés, étonnés, enchantés des participants: une sorte d'histoire en images de la Société!

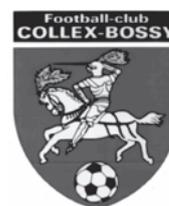
Pour fêter ce jubilé en apothéose, les 14-15-16 mai, un groupe de 34 participantes s'est envolé vers Porto, pour 3 jours de voyage, découvertes, visites, péripéties inoubliables!

Pour terminer, les membres de la Société sont heureuses de rappeler qu'elles existent depuis 50 ans:

- > grâce aux Mairies de Bellevue et Genthod, qui sont remerciées ici à la fois pour leur soutien fidèle, le prêt de leurs locaux et leur subvention;
- > grâce aux cotisations de ses membres;
- > grâce à l'engagement du Comité;
- > grâce à l'aimable participation des gymnastes et à l'amitié qui les lie.

Contact

Martine Bettiol-Detraz | présidente
t. 022 774 26 02



FC Collex-Bossy

La saison 2015-2016 s'est terminée en juin 2016, puis chaque membre du club a pu suivre un EURO 2016 qui finira par consacrer, à la surprise générale, le Portugal du futur ballon d'or Cristiano Ronaldo.

Au FC Collex-Bossy, pas (encore?) de Ronaldo, ni de Griezmann... Mais une première équipe qui a perdu son buteur patenté Marcos Linares (1 but chaque 2 matchs depuis son arrivée au club), pour raisons de santé. Ce coup dur a quelque peu perturbé l'équipe qui a terminé son championnat juste devant les premiers relégables, loin du merveilleux classement de la saison passée, mais heureusement l'objectif prioritaire a été atteint avec un nouveau maintien en 2^{ème} ligue interrégionale.

Contrairement à la saison précédente, la deuxième équipe a souffert elle aussi afin de se maintenir en 4^{ème} ligue, là aussi loin des objectifs d'avant saison.

Au niveau des actifs, donc, le bilan sportif est mitigé mais nul doute que le club va rebondir de plus belle durant la nouvelle saison.

Saison après saison, chez les seniors, les "vieux chevaliers" tentent et réussissent à donner une bonne image du club dans les différentes compétitions auxquelles ils participent. Comme l'an passé, aucun trophée n'est venu récompenser leurs efforts mais, comme c'est le cas depuis longtemps déjà, leur participation active aux diverses manifestations du club ont été remarquées et c'est aussi une grande satisfaction que de voir les "anciens" se sentir toujours à l'aise au sein du club.

Chez les juniors, le responsable Mathieu Mayoraz - assisté comme l'an passé par Nicolas Lhoneux et Cédric Dijoux, joueurs de la première équipe - a pu continuer à former les pré-adolescents et les adolescents avec l'aide d'entraîneurs toujours mieux formés et motivés dans les 3 catégories de jeu à 11 (juniors A, B et C). Ces équipes ont toutes représenté le club de manière positive. Les règles de base de la vie en communauté et le respect tant du club que des clubs adverses ont été appliqués "à la lettre" par les jeunes joueurs, et c'est là le plus important.

Chez les plus petits, comme d'habitude, les progressions individuelle et collective ont été privilégiées au profit du résultat. Chacune des équipes de ces catégories (D + E) ont effectué un parcours honorable dans leurs groupes respectifs.

Au terme de la seconde saison, sous la houlette de Gérald Bapst et son équipe, l'école de football (ou juniors F) attire toujours autant les très jeunes joueurs de la région ainsi que leurs parents. Ce secteur très important de la préformation bénéficie toujours d'une attention particulière de la part du FC Collex-Bossy. La présence de juniors du club pour aider M. Bapst à s'occuper de ces petits prouve là également l'attachement des jeunes au club.

Pour terminer le bilan footballistique, il est nécessaire de souligner les efforts de l'équipe féminine M20 qui a à nouveau effectué un parcours honorable dans sa catégorie en représentant le club jusque dans le canton de Vaud.

A la fin de chaque bilan, il est très important de remercier et surtout ne pas oublier les personnes sans qui toutes les performances énumérées ci-dessus ne seraient tout

simplement pas possibles: les entraîneurs et éducateurs du club qui prennent beaucoup de temps et d'enthousiasme pour promouvoir les valeurs défendues depuis longtemps, soit: **Travail, Humilité et Respect.**

Pour la saison 2016-2017 qui a débuté en septembre 2016, le club a le plaisir d'annoncer l'inscription de 2 nouvelles équipes, soit les vétérans +40 qui évoluent à 7 joueurs, comme les petits, ce qui fait que la "boucle est bouclée" pour ces joueurs qui comptent tous de nombreuses années au sein du club, ainsi qu'une nouvelle équipe féminine juniors qui évolue en D (à 9 joueuses).

A l'heure où vous lirez ce compte rendu, toutes les équipes du club seront en pause hivernale, après avoir connu un premier tour automnal fait une nouvelle fois de hauts (la deuxième équipe et l'équipe +40 sont en tête) et de bas (la première équipe peine à "sortir la tête de l'eau" et les juniors A, B et C ont aussi de la difficulté à se maintenir dans les groupes Elites), mais tous sont confiants qu'en appliquant les valeurs précitées chaque équipe parviendra à atteindre ses objectifs.

Cette année 2017 qui commence sera celle des festivités du 55^{ème} anniversaire du FC Collex-Bossy et c'est pourquoi sont communiquées ci-après les dates des manifestations qui commémoreront cet anniversaire, soit:

Vendredi 7 avril 2017 12h: Repas de soutien du FC Collex-Bossy, qui aura lieu à la salle communale de Collex-Bossy

Samedi 13 mai 2017: Soirée officielle du 55^{ème} anniversaire à la salle communale de Collex-Bossy

Vendredi 16 / Samedi 17 juin 2017: Traditionnels tournois populaires et Crispini ainsi que le non moins traditionnel Loto Beuze (samedi), stade Marc-Burdet

Samedi 26 / Dimanche 27 août 2017: Tournois féminins, juniors ainsi que le célèbre "Tournoi des Campagnes" (dimanche 27) une nouvelle fois organisé à Collex.

Le club se réjouit d'ores et déjà de vous revoir nombreuses et nombreux au cours de ces différentes manifestations pour lesquelles tous les détails sont disponibles sur le site www.fccollexbossy.ch.

Comme lors de chaque compte rendu annuel, comment ne pas oublier de relever le soutien inconditionnel et vital du Groupement Intercommunal (Bellevue, Collex-Bossy, Genthod et Pregny-Chambésy). Grâce aux excellentes relations entretenues depuis de longues années entre les 2 entités, les infrastructures ne cessent de s'améliorer pour permettre au club d'accueillir toujours plus de membres et ainsi continuer à jouer son rôle social. L'éclairage tout proche des terrains C et D prouve, si besoin est, que l'entente est cordiale et constructive.

Pour conclure, un dernier mot pour le Comité qui, sous l'égide de son enthousiaste président Mehdi Derouazi, continue saison après saison à travailler sans relâche pour maintenir ce club familial dans la joie et la bonne humeur.

En ce début d'année 2017, une pensée va à la famille de M. Jean Burdet, fils de feu Marc Burdet, généreux donateur des terrains qui portent son nom, qui s'en est allé en fin d'année 2016 mais aussi à toutes les personnes proches du club, qui ont eu la peine de perdre un être cher durant cette année 2016.

Vive le FC Collex-Bossy, merci à toutes les personnes qui œuvrent, parfois dans l'ombre, pour la pérennité du club et bonne année 2017 à toutes et tous.

Pascal Schafer | vice-président



Contact

Mehdi Derouazi | président
derouazi@fccollexbossy.ch
t. 079 607 68 71
www.fccollexbossy.ch

Judo Club Collex-Bossy Bellevue Genthod

Le Judo Club de Collex-Bossy/Bellevue/Genthod compte cette année 2015/2016 environ 180 judokas. Le club est affilié à la fédération Suisse de Judo et à l'association Cantonale Genevoise de Judo.

Dans chaque cours, une vingtaine d'élèves sont répartis, avec pour certains des entraînements 2 à 3 fois par semaine.

Le club propose des cours de Judo à partir de 4 ans jusqu'à l'âge adulte, des cours de Ju-Jitsu à partir de 8 ans jusqu'à l'âge adulte.

Les enfants et les adultes des différentes communes ont la possibilité de s'entraîner dans toutes les sections.

Les compétitions

Participation à tous les tournois nationaux proposés en Suisse, qualificatif pour les finales des championnats suisses.

En novembre 2016, trois élèves ont été sélectionnés pour les championnats suisses de judo à Neuchâtel.



Les membres champions genevois par équipe 2016

Le club est également devenu champion genevois par équipe chez les jeunes de 8 à 10 ans.

Comme chaque année, il a participé aux championnats genevois avec la récolte de 8 titres de champion genevois, 1 titre de vice-champion genevois et 12 médailles de bronze.

Concernant les plus jeunes de 5 à 8 ans, quatre compétitions sont organisées durant la saison avec plus de 320 judokas à chaque rencontre. Les jeunes judokas repartent tous avec une médaille de couleur différente suivant leur performance.

Les stages

Deux stages de Judo d'une semaine en février et durant les vacances d'été ont eu lieu avec une cinquantaine d'enfants.

Divers

Chaque enfant a également reçu pour Noël, comme toutes les années, un cadeau (écharpes).

Il a été également organisé, pour les enfants de 4 ans et de 5 ans, un cours parents/enfants réunissant donc le judoka avec son papa ou sa maman. Ces cours ont eu énormément de succès.



Contact

Frédéric Buzon | président
t. 076 581 11 68
www.ecole-lemanique.ch

Compagnie des sapeurs-pompiers de Genthod

Une année de plus, des heures de travail et d'exercice accumulées, mais un cœur qui reste attaché à une commune, une fonction, un devoir, ainsi qu'à ses citoyens afin de les aider dans la mesure des moyens à disposition de la Compagnie.

La Compagnie des sapeurs-pompiers de Genthod est composée de volontaires qui suivent des heures de formation pour apporter de l'aide à leurs concitoyens dans toutes les situations.

Elle a un effectif qui compte 29 sapeurs-pompiers de Genthod, dont 4 femmes ainsi que 8 cadres.

En 2016, la Compagnie est intervenue pour des inondations, des nids de guêpes, et deux feux. Pour le premier, les membres de la Compagnie ont été appelés en renfort pour un feu de ferme à Collex au mois de septembre. 14 sapeurs-pompiers de Genthod ont été engagés sur deux jours, ce qui a engendré 141 heures de travail. Pour le deuxième, il s'agissait d'un feu de villa à Genthod à fin décembre. 10 sapeurs-pompiers de Genthod ont alors été engagés pour aider le SIS, pour un total de 5 heures de travail.

Le Commandant a aussi le plaisir d'annoncer que trois des aspirants de la Compagnie ont réussi leur école de formation, et l'un de ses sapeurs a réussi son école de protection respiratoire. Félicitations à tous!

La Compagnie recrute toute personne, femme, homme, âgé de 18 à 35 ans. Pour tout renseignement, contacter la Mairie (022 774 12 80) ou le Commandant Nicollin.

Contact

Stéphane Nicollin | Commandant
t. 079 662 01 22

Le Sauvetage

La première mobilisation de la section pour l'année 2016 fut pour une collaboration avec la Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers dans le cadre d'un exercice pour former les chefs des opérations de secours.

Pour cela, le Sauvetage a engagé un équipage et son bateau d'intervention semi-rigide Lemano 312. La journée fut intéressante malgré la difficulté pour les pompiers à gérer une intervention lacustre sur un bateau de la CGN. Et oui, sur l'eau, les principes de la marine sont encore aujourd'hui en vigueur et c'est bien le capitaine du navire qui organise l'évacuation de son navire.

Malgré cela, cette journée fut instructive pour tous et la collaboration entre les différents services de secours a pu être perfectionnée.

Le 2 mars, s'est déroulé la 132^{ème} assemblée générale et le président a eu le plaisir d'être élu à la tête de la section pour la 8^{ème} année consécutive. A la fin de l'assemblée, la section était forte de 48 membres.

Certains disent que les années s'enchaînent et se ressemblent, ce n'est pas le cas pour le Sauvetage. Sa mission primaire reste toujours la même, mais la pratique des activités nautiques et la prudence des navigateurs évoluent et malheureusement pas toujours dans la bonne direction. En parallèle, la disponibilité et l'engagement de bénévoles dans une association d'utilité public réduit. Il faut donc se préparer à ces nouveaux défis.

2016 a donc été l'année des futures membres et des formations.

La section a donc eu 9 nouveaux membres à l'essai. 4 seront présentés à l'assemblée générale 2017 pour devenir membres, les 5 suivants, arrivés en fin de saison 2016, termineront leur année d'essai en 2017 et entreranno dans l'équipe en 2018.

Niveau formation, 8 membres supplémentaires ont suivi la formation aux techniques du BLS-AED (réanimation cardiopulmonaire et utilisation du défibrillateur).

Ceci porte l'effectif opérationnel à 26 personnes formées. A côté de cela, les membres du Sauvetage ont continué à se perfectionner dans la prise en charge de blessés par une journée de formation en commun avec l'école d'ambulanciers genevoise et divers exercices internes.

Les cours en piscine, les formations de navigation en interne, la manipulation des radios VHF, etc. ont également rempli l'agenda 2016. Le rappel de formation de début de saison a été suivi par 18 membres et le rappel des pilotes d'intervention par 11 personnes.

En 2016, le Sauvetage a effectué 29 interventions et 55 vigies.

Le vendredi 15 juillet, 9 membres de la section ainsi que son canot de sauvetage Britannia III sont allés représenter les sauveteurs lémaniques à l'occasion des fêtes maritimes de Brest. Après 1 nuit de trajet, les membres du Sauvetage ont pu naviguer aux cotés de la frégate l'Hermione, du remorqueur l'Abeille Bourbon ou encore du Phoebus ou de l'Hélène. Durant cette escale à Brest, la section a profité de rendre visite à ses collègues de la SNSM de Camaret et pu visiter leur vedette tout temps. Le mardi 19 juillet à 8h30, l'équipage du Britannia III appareillait et mettait le cap sur Douarnenez. Les visites de navires, les parades navales et les découvertes des différentes cultures de la mer ont encore occupé les membres du Sauvetage jusqu'au jeudi après-midi. Il était malheureusement temps de revenir sur le beau Léman.

Du 11 au 13 novembre, les 5 sections de sauvetage genevoises ont tenu un stand d'information et surveillé les démonstrations nautiques proposées à l'occasion du Salon Nautique du Léman à Palexpo.

En fin d'année, le Sauvetage a eu la bonne surprise de recevoir une promesse de participation financière de CHF 7'000.- pour l'achat de matériel sanitaire de la part de la Fondation Isabelle Decazes-de Noüe. La section va donc pouvoir acheter un 2^{ème} défibrillateur, un mannequin d'exercice et remettre ses sacs médicaux d'intervention à niveau dès le début de l'année 2017.



A nouveau, la section a donc rempli sa mission en respectant mot-pour-mot l'article 1 des statuts qui est "de réunir dans un esprit de confraternité, les sauveteurs et navigateurs du Léman, et de maintenir des postes de sauvetage en vue de porter un rapide secours aux personnes en péril et, dans la mesure du possible, aux embarcations".

Le président remercie tous les membres de la section pour leur énorme travail et engagement dans la section ainsi que les autorités et les nombreux donateurs pour leur soutien financier et moral.



Contact

Frédéric Porchet | président
t. 022 774 23 28 (24h/24)
t. 022 774 23 58 (local)
bellevue-genthod@sisl.ch
www.sisl.ch



La Flottille de Bellevue-Genthod

La saison 2016 a débuté dès le mois de mai. Afin d'initier les aides moniteurs à leur tâche et au matériel à disposition, des sorties ont été organisées les jeudis soirs à partir de 18h à Port Saladin. Ces sorties étaient ouvertes aux aides moniteurs mais aussi aux personnes intéressées à devenir membres de la Flottille et désiraient pouvoir emprunter les bateaux. Cette année, ces sorties hebdomadaires seront à nouveau organisées et annoncées sur la page facebook.

La fréquentation durant les cours d'été a été excellente. La météo, clémente cette année, a permis d'ouvrir tous les cours pour lesquels la Flottille avait un chef de base disponible, soit 11 cours sur 16. Il manque encore quelques chefs de base afin de pouvoir organiser deux cours journaliers durant les 8 semaines de vacances. Toute personne intéressée peut contacter la Flottille par mail ou téléphone.

Durant toute la saison, la Flottille a pu remplir sa mission d'initiation, avec un niveau de confort et de sécurité accru grâce au soutien des communes de Bellevue et de Genthod qui ont aidé à financer un nouveau bateau à moteur, ainsi qu'avec l'aide de M. Saglam, propriétaire du restaurant Bellavista à Bellevue, qui a offert son pneumatique.

L'objectif de la Flottille pour la saison prochaine est de développer sa partie club, qui permet aux membres de naviguer de manière autonome et d'animer Port Saladin du mois de mai au mois de septembre. Dans ce but, la flotte s'agrandit et aura à disposition dès le mois de mai deux nouveaux dériveurs, un laser et un laser 2 qui complètent à merveille la gamme de bateaux qui sont utilisés.

Le président remercie toutes les personnes qui soutiennent la Flottille et espère vous rencontrer durant les activités d'été à Port Saladin.

Contact

Manuel Charlet | président
info@flottille.ch
t. 022 774 08 43
facebook: la flottille de Bellevue-Genthod



L'Association des Parents d'Elèves de Genthod

L'Assemblée générale de l'Association des Parents d'Elèves de Genthod (APEG), tenue le 10 mars 2016, a vu la démission d'Alexandra Beerli, dont la fille cadette terminait l'école primaire. Membre du comité de longue date, Alexandra Beerli a notamment fortement contribué à l'organisation et l'animation des entraînements pour la course de l'Escalade au cours des trois dernières années.

Fin juin, c'est Rachael Reilly qui annonçait aussi devoir quitter le comité, pour cause de déménagement à l'étranger.

Dans le même temps, l'Association a eu le plaisir d'accueillir Stéphanie Touzot. L'abrogation du Conseil d'Etablissement, dans lequel elle siégeait depuis plusieurs années en tant que représentante des parents, l'a incitée à réorienter son engagement.

Le comité de l'APEG est donc désormais composé comme suit: Karen Guinand (présidence), Anna Trillo Rohner (trésorerie), Corine Rothen Jorge (site internet), Eric Baubonne, Catia Blasutti-Piot, Nieves Cerutti, Patricia Joss, Karine Paganini, Christine Queiros et Stéphanie Touzot.

Le comité s'est réuni cinq fois durant l'année 2016 et a maintenu une collaboration soutenue avec M. Binggeli, Directeur de l'établissement Bellevue-Genthod, et l'équipe enseignante de Genthod – l'APEG se voulant un trait d'union entre

familles et école afin de favoriser un environnement épanouissant et sûr pour les écoliers gentousiens.

Deux membres du comité ont été expressément déléguées pour participer aux "séances de concertation" biannuelles que M. Binggeli a mis en place dès la rentrée 2016-2017 pour maintenir, après la disparition officielle des Conseils d'Etablissement, un forum de discussion regroupant représentants de l'école, du parascolaire, des parents et de la commune.

Le samedi 16 avril 2016, l'APEG a organisé deux ateliers d'autoprotection et de prise de confiance en soi pour les enfants de 6 à 12 ans, accompagnés d'un parent.

Ces ateliers ont été animés par l'école Tattout qui propose, par une approche ludique, valorisante et personnalisée, des outils simples et concrets pour rester en sécurité et apprendre le respect de soi et des autres. Toutes les places disponibles (16 par atelier) ont rapidement trouvé preneur – et les participants ont été globalement très satisfaits de cette expérience.

Courant juin 2016, avec le soutien de l'équipe enseignante, le comité a une nouvelle fois organisé une collecte des fournitures scolaires usagées en faveur d'enfants démunis. Cette année, il a été choisi de soutenir l'association SOS Nepal – village de Sakkal. Mené par la genevoise Rita Humbert, ce groupe de soutien vient en aide au village de Syalu (province de Rolwaling au Népal), dont toutes les maisons (environ 70) ont été détruites par le séisme du 25 avril 2015 et les tremblements de terre des jours suivants.

Ce village, perché sur la montagne, abrite également une école pour laquelle ces fournitures scolaires seront d'une grande utilité.

Lors de la fête des Promotions, l'APEG a tenu à offrir un cadeau de remerciement aux trois enseignants quittant l'école. Pour Michèle Feyer en particulier, dont l'heure de la retraite sonnait, le comité a élaboré, avec la complicité des autres enseignants, un livre-souvenir composé de dessins, messages et photos des élèves de l'école.

Fin août 2016, l'APEG a participé à l'accueil des élèves de 1^{er} P le samedi précédant la rentrée scolaire, en collaboration avec les enseignantes Nadine Stalder et Mireille Vienne.

Les enfants ont pu se régaler de viennoiseries et de jus de fruits. Tout le monde a apprécié ce moment chaleureux autour du grand événement que représente une première rentrée scolaire, et plusieurs nouvelles familles ont adhéré à l'APEG.

Le 16 septembre 2016, l'APEG a comme de coutume organisé des cortèges depuis les quatre coins du village dans le cadre la journée internationale "A pied à l'école". Jus de pomme et pain au chocolat ont ensuite été offerts à tous les élèves et enseignants dans le préau de l'école. A noter que cette manifestation aurait officiellement dû se dérouler le 23 septembre mais qu'en raison d'une activité déjà prévue ce jour-là par l'équipe enseignante dans le cadre de la Semaine du goût, le comité a préféré l'avancer d'une semaine.

Un autre point à soulever en matière de mobilité douce est le regret, cette année encore, de ne pas avoir réussi à relancer une ligne de pédibus régulière – et ce malgré d'importants efforts de communication.

Le samedi 17 septembre 2016, l'APEG a tenu un stand de pâtisseries lors du Vide-Grenier Genthod – un grand merci aux parents d'élèves qui ont contribué à l'achalandier!

Malgré la météo capricieuse, quasiment tout a été vendu et le bénéfice réalisé sera précieux pour pouvoir continuer de proposer des activités/animations pour les écoliers de Genthod et leurs familles.

Durant les mois d'octobre et de novembre 2016, en collaboration avec l'école, en particulier les enseignants Gabrielle Hofer et François Gindrat, ainsi que la commission Culture, Sports et Loisirs de la commune, représentée par Lorella Glaus, le comité a proposé aux élèves de Genthod de participer au **programme Sant'e'scalade**.

Ces entraînements en vue de la course de l'Escalade se sont déroulés chaque mercredi de 11h30 à 12h30, pendant huit semaines. Au programme: échauffement, parcours de course par groupes d'âge, collation offerte par l'Union Maraîchère de Genève et enseignements nutritionnels. Près de cinquante enfants y ont participé mobilisant, outre les personnes précitées et des membres du comité de l'APEG, plusieurs autres parents volontaires. Le dernier mercredi, pour féliciter les enfants de leur participation régulière, l'APEG leur a offert un sachet de friandises... de quoi faire une petite exception aux conseils diététiques!

Le 1^{er} novembre 2016, le comité a collaboré, aux côtés des associations des parents d'élèves de Bellevue, Collex-Bossy et Versoix, à l'organisation d'un **café de parents sur le thème du harcèlement à l'école**. Cette soirée, étape versoisienne d'une tournée dans le canton organisée par la FAPEO (Fédération des Associations de Parents d'élèves de l'Enseignement Obligatoire) et l'Ecole des Parents, a rencontré un franc succès.

Enfin, pour clore l'année 2016, l'APEG était présente le 19 décembre au **traditionnel concert de Noël de l'école**. A l'issue des chants, il a été offert vin chaud, sirop, panettone, mandarines et chocolats aux nombreux parents et enfants présents.

Parents d'élèves de l'école de Genthod, l'APEG est là pour vous et grâce à vos cotisations. Alors n'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou de vos préoccupations – en vous adressant directement à un membre du comité ou en passant par notre site internet www.apeg.ch!

Contact

Karen Guinand | présidente
t. 022 774 46 32
www.apeg.ch



Rétrospective 2016

Après une année 2015 pleine de promesses, l'Association prend doucement son envol. Cependant, l'Association âgée d'à peine deux ans et n'ayant pas encore pu se constituer une trésorerie suffisante pour répondre aux besoins des activités proposées aux seniors de la commune, doit demander lors de son AG du 18 mars un coup de pouce de ses membres et augmenter drastiquement sa cotisation.

Mais le Bel Age est devenu depuis sa création une grande famille, et les membres, en plus d'accepter cette hausse massive de la cotisation, ont joué le jeu tout au long de l'année par des dons en nature ou en liquide, totalisant une magnifique somme! Merci à tous.

Ayant également comprimé les frais généraux en demandant aux membres un sérieux investissement de leur personne lors des manifestations, l'association a pu offrir à tous ses membres, tout au long de l'année, la variété des manifestations suivantes:

Neuf journées de marches réunissant en tout 129 personnes gambadant en raquettes au Mont-Rond, des Bornes de Chancy en passant par le Creux-du-Van, Vermeilley, Verbois, Grilly, les Gorges de Twann et en finissant aux "Toblerones" de Gland à Vich, avec parfois en fin de balade des grillades concoctées par le Chef Barbecue, Michel!

Trois après-midis de ciné conférences permettant de découvrir les jardins de Kyoto, mais aussi la Bulgarie et les grands parcs naturels de l'Ouest Américain.

Des repas (436) servis lors des 8 rencontres mensuelles à la salle "Ecoreuils", encadrés par 58 bénévoles, sans compter deux repas de remerciement à ces mêmes bénévoles, le tout agrémenté d'une animation parfois musicale ou divertissante, sans oublier la traditionnelle marmite de l'Escalade avec la troupe de preux chevaliers et la Mère Royaume!

Huit Cafés-contacts, regroupant des visites de musées, des moments d'informations dans les domaines de l'informatique et de la fiscalité, pour tout un chacun, etc.

Les mercredis après-midi de jeux, essentiellement de cartes actuellement, avec un tournoi de jass acharné au mois d'octobre!

Les spectacles. Du fait de l'appartenance à la Fédération genevoise des clubs d'aînés et associations de seniors, le Bel Age dispose de billets à prix réduits pour une grande partie des spectacles genevois dont plus de 100 de ses membres ont pu profiter cette année.

Point d'orgue au mois d'octobre avec les **"Portes Ouvertes Malakoff"** afin de mieux se faire connaître et de présenter à la population de Genthod son programme et ses réalisations dévolues aux seniors genevois, qui leur permet ainsi de rester en contact avec le monde actif tout en se faisant de nouvelles relations amicales.

Bref, ce fut une année magnifique, emplie de chaleur humaine, d'amitié, de joies et de rires, avec parfois quelques murmures lors des jeux de cartes, car bien qu'ayant pris de l'âge, on n'aime pas forcément perdre! Un monde bien vivant plein de "peps", prêt à donner un coup de main en toute circonstance mais aussi et surtout en sachant pleinement profiter des bons moments que la vie donne (encore).

A tous les acteurs qui ont égayé cette super année 2016, MERCI pour votre si précieuse collaboration sans laquelle Le Bel Age ne serait pas ce qu'il est. Ses remerciements vont également à la Mairie de Genthod pour son aide financière mais surtout logistique par la mise à disposition des locaux communaux pour ses activités, et également un grand MERCI au personnel de la Mairie qui se dévoue en toute amitié.

L'association est ouverte à chaque personne dès l'âge de 55 ans. Au 31 décembre 2016 l'association compte 140 membres.



Contact

Gérald Mottier | président
www.genthobelage.ch

Genthod-en-scène (GES) est une association qui réunit plusieurs sections autonomes.

En 2016, la section théâtre a initié des ateliers pour les enfants et, ayant rencontré des difficultés organisationnelles, a décidé de reporter à 2017 l'organisation de ceux pour adultes.

La section alimentation a organisé diverses actions. Pour les membres, des cours de cuisine et, pour la population, deux actions visant à promouvoir la consommation locale.

La première de ces actions, une comparaison entre des mêmes cépages élevés par Emilienne Hutin et Noémie Graff (vigneronnes) a permis de vérifier le rôle du terroir et de la vinification sur le goût du vin.

La seconde, subventionnée par la commune, a recouvert la gestion de diverses activités autour de la Semaine du goût.

Parmi ces actions, une partie importante a regroupé des actions visant à sensibiliser les enfants de Genthod (crèche, Petits-Loup, école) au "manger sain".

Et, pour celles prises en charge par des membres de GES, on peut citer: une présentation de Richard Pfister sur le thème "Sentir et comprendre le vin par l'œnologie et la parfumerie" qui a rencontré un réel succès et un "Repas préparé par l'équipe alimentation" qui a permis à 25 convives de déguster un repas dont le menu a été concocté par Bernard Lonati, patron de "Ma Colombière" à Lully.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet ou contacter l'association par mail.



Contact

Jean-Pierre Guex | président
t. 022 774 26 51
info@genthod-en-scene.ch
www.genthod-en-scene.ch

Association des Navigateurs de la Baie du Creux-de-Genthod

Depuis 2015, l'ANBCG est affiliée **Swiss Sailing**. Les membres peuvent désormais obtenir la licence pour régater sous les couleurs de l'ANBCG. Les liens avec l'organisation faîtière du sport vélique en Suisse se sont intensifiés en 2016. Il s'agit pour l'association de marquer son intention de développer les activités nautiques qui, étant sa passion, sont le rêve de nombreux jeunes et moins jeunes.

Tous les jeudis durant la saison, par presque tous les temps, un carré de navigateurs avec quelques invités courageux se retrouvent sur la berge pour un briefing audacieux. Défi lancé, les équipages tirent quelques bords et discutent les protêts en fin de session sur la grève du Creux.

Le comité organise également 3 apéritifs répartis sur la saison ainsi qu'un souper de fin d'année avec une trentaine de personnes dans les locaux du Sauvetage de Bellevue.

Certains jeudis soirs, sur défi lancé par le **defender**, la très convoitée Genthod Cup enflamme le Petit Lac.

Plus simplement, les membres apprécient une soirée ou journée de navigation à la voile ou au moteur et se retrouver lors des apéritifs conviviaux de l'ANBCG.

Le nouveau site internet est devenu un vrai outil de rassemblement et d'information pour les membres et tous les amoureux de ce site magique qu'est le Creux-de-Genthod: www.anbcg.ch.

L'ANBCG compte aussi depuis l'année dernière un nouveau membre d'honneur: Valentine Muller, figure emblématique du Creux et de toute la commune.

Contact

Olivier Stüssi | président
president@anbcg.ch
www.anbcg.ch

Hockey Club de Bellevue-Genthod

Durant cette saison 2015-2016, le HC Genthod-Bellevue a permis à de nouvelles personnes de venir s'essayer au hockey sur glace.

Un groupe de fidèles s'est ainsi créé et a eu beaucoup de plaisir à jouer au hockey.

En effet, l'association rassemble des membres adultes et enfants qui se réunissent durant les périodes de "hockey libre" prévues par le planning de la patinoire.

Du matériel de hockey est à disposition des membres afin que chacun puisse s'adonner à la pratique de ce sport, sans avoir à investir dans l'achat de matériel (qui est souvent onéreux).

En ce qui concerne la saison en cours, elle a très bien débuté depuis novembre 2016 avec un nouvel élan venu d'un changement de gestion de l'association.

Suite à un manque de temps du président, certains membres motivés ont commencé à reprendre le Club en main, apportant de nouvelles idées.

Ainsi, les membres ont déjà pu apprécier différents projets: des matchs ont été organisés contre d'autres clubs d'hockeyeurs amateurs, des petits matchs entre les enfants, et du matériel d'occasion a été gracieusement offert par de grands clubs de hockey genevois suite à une demande. Ce nouveau souffle annonce une belle prochaine saison!

L'association récupère volontiers du matériel de hockey d'occasion afin de pouvoir équiper davantage de membres.

Pour toute information, contactez-nous par mail.

Contact

Joao De Oliveira | président
hc.genthod.bellevue@gmail.com

Les Shamrocks Genthod - Geneva Irish Dance Club

10 ans déjà!!

Et oui! Voilà dix ans que le groupe de danses irlandaises a pris ses quartiers dans la commune, difficile d'y croire!

Avec cette installation à Genthod, l'association a trouvé un ancrage dans la région et elle est régulièrement sollicitée pour faire des démonstrations lors de divers événements organisés sur la rive droite.

Ainsi entre 2015 et 2016, les Shamrocks ont offert leurs prestations lors de plusieurs événements très divers: la fête de la Musique de Genthod en 2015, la fête de la Saint-Patrick au Grand-Saconnex, la fête interculturelle de Nyon, l'animation d'un après-midi dans un EMS à Carouge, la soirée de "Power of Lemania"

groupe de cornemuses, et sans oublier bien sûr, des prestations pour la Geneva Irish Association. Les Shamrocks ont même dansé dans une soirée privée.

Depuis plusieurs années maintenant, en plus des danses traditionnelles irlandaises, les membres du groupe apprennent et pratiquent des danses "in line" danses plus modernes qui permettent de développer une certaine "virtuosité" des pieds et une habilité rythmique.

Les cours ont lieu chaque mardi de 20h00 à 21h30 à l'Espace Saladin et ils sont bien fréquentés. L'ambiance y est toujours agréable.

L'association accueille tout le monde, débutant ou un peu expérimenté. Les débutants sont accueillis une demi-heure plus tôt afin qu'ils puissent apprendre les rudiments des pas avant de se lancer dans les danses à figures.

Il existe désormais un site pour l'association, ce qui aide à faire connaître le groupe sur une plus grande échelle.

Toute personne intéressée peut prendre contact avec une des personnes du comité ou simplement venir un mardi soir, directement, elle sera la bienvenue.

Carine Guex, secrétaire

Contact

Angela Jeangros | présidente
t. 078 488 20 44
www.shamrocksgeneva.net

Gym Seniors

La Société Gym Seniors de Genthod continue à bouger avec plaisir dans son cours mixte de gym active et de bien-être tous les lundis de 16h à 17h à la salle de gymnastique de Genthod.

Le but est bien sûr de maintenir la mobilité et le capital-santé des sexagénaires ou plus par une gym adaptée et dispensée par un moniteur diplômé, en l'occurrence M. Antonio Cardoso.

Cette année, M. Cardoso a introduit une nouveauté au niveau des cours en créant un nouveau cours "soft" pour les personnes ayant ou ayant eu des problèmes de santé. Ce cours a lieu tous les jeudis à 10h30.

La société est rattachée à la Fédération de Gymnastique Seniors Genève et chapeauté par Pro Senectute.

Les liens d'amitié tissés lors des rencontres incitent ses membres à organiser des sorties repas. C'est ainsi que tous se sont retrouvés un soir à la Cabane des Bûche-rons pour une belle grillade.

Les membres sont également actifs au niveau communal en pluchant et préparant les légumes pour la Soupe de l'Escalade.

Si vous avez 60 ans ou plus, venez faire un essai gratuit pour sonder l'ambiance et le niveau des cours mixtes, que ce soit le lundi à 16h ou le jeudi à 10h30.

Contact

Aurore Magnin | présidente
t. 022 774 11 93

Association du Restaurant Scolaire

L'Association du Restaurant Scolaire de Genthod passe le flambeau à la Mairie de Genthod. Après des années de travail, d'organisation et de coordination, l'Association a prononcé sa dissolution lors de son assemblée générale de 2016.

C'est avec une remarquable énergie et décision de répondre à un besoin que cette association avait été créée pour que les enfants de l'école primaire de Genthod puissent être accueillis durant le temps de midi. La première mise en place par des mamans bénévoles a duré quelques années puis a été reprise par la dynamique Mme Arlette Porchet en 2004 dans l'objectif de proposer des repas chauds – les enfants venant à ce moment-là avec leur propre repas chaque jour.

Le Groupement intercommunal pour l'animation parascolaire s'occupe de l'encadrement des enfants, la Commune met à disposition les locaux et le matériel nécessaire, il s'agissait en complément de faire préparer les repas pour les enfants. C'est M. Eliseo Miranda qui a accepté avec enthousiasme d'assurer cette tâche dès que nous la lui avons proposée.

En 2004, avec la mise en place des repas chauds, l'Association a dû revoir toute l'organisation et assurer la commande quotidienne des repas et toutes les facturations consécutives. C'est un travail important que les trésoriers successifs de l'association ont réalisé: 100 familles membres de l'Association et jusqu'à 120 enfants inscrits, avec des moyennes de repas servis qui étaient de plus de 65 par jour scolaire dès l'année 2005. Les finances de l'Association tournaient autour de cent mille francs par an pour plus

de dix mille repas servis durant l'année scolaire au total, et grâce au trésorier toujours positif.

L'Association des Communes Genevoises - consciente des difficultés de la prise en charge bénévole par des associations de l'organisation des inscriptions et facturations - a mis en place un système informatique d'inscription et de facturation, le GIAPORESTO, et la Commune de Genthod a accepté de s'occuper des commandes de repas, en plus de la mise à disposition du personnel de service.

C'est donc le cœur léger et en pleine confiance que l'Association a remis le flambeau à la Mairie de Genthod pour la rentrée scolaire 2016, sûre que la transition était assurée pour le bien des enfants de l'école.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont participé aux comités successifs de l'Association, particulièrement Mme Emmanuelle Trachsel et M. Philippe Crippa, qui ont assuré le bien difficile poste de trésorier, à M. Eliseo Miranda pour la grande qualité des repas servis, et enfin à MM. Michel Stalder et Michel Soutter à la Mairie de Genthod pour la prise en charge de la suite et les discussions positives et constructives dans la phase de transmission.

Contact

Fabienne Pitteloud | présidente
t. 022 774 15 80

PRÉSIDENCE DES ASSOCIATIONS ET SOCIÉTÉS COMMUNALES

Basket Club

Riccardo Martinetti | 079 285 28 39

Société de Boules du Creux-de-Genthod

Michel Cretegy | 022 755 13 50

Ski Club Bellevue, Collex-Bossy, Genthod

Jean-Christophe Abel | 076 227 30 62

Tennis Club de Genthod

Yves Kammacher | 022 774 17 11

BILAN DES GROUPEMENTS COMMUNAUX

OFFICE DE PROTECTION CIVILE DE VALAVRAN

Bellevue | Collex-Bossy | Genthod | Grand-Saconnex | Pregny-Chambésy | Versoix

Rapport d'activités 2016

Organisation et effectifs

En 2016, l'Organisation Régionale de Protection Civile de Valavran regroupe 7 communes. Elle est dirigée par le Major Stéphane Granger.

Il est aidé dans les tâches administratives par le Fourrier Maria Fonzo (assistante de l'office). Les astreints sont au nombre de 278 au 31 décembre 2016.

Missions

Les principales missions de la protection civile dans l'ORPC Valavran sont décrites ci-dessous par domaine d'activité.

Assistance

Il s'agit notamment d'accueillir, encadrer et évacuer des personnes à mobilité réduite, ainsi que d'assurer un hébergement à des personnes sinistrées ou en quête de protection. L'ORPC Valavran dispose pour cela de bâtiments, de locaux publics ou privés, d'abris ainsi que de constructions protégées.

Protection des biens culturels

Il s'agit de prendre les mesures nécessaires en collaboration avec les institutions culturelles et les communes pour créer les conditions nécessaires à la protection des biens culturels.

Appui aux organisations partenaires

Sur demande, la protection civile appuie les autres organisations partenaires de la protection de la population (police, sapeurs-pompiers, services de la santé publique, services techniques, etc.) Elle peut être appelée à effectuer des interventions de longue durée (de quelques jours à plusieurs semaines), telles que ravitaillement, appui logistique ou encore gestion de la circulation.

Aide à la conduite et à la logistique

La protection civile peut être appelée à agir au profit de l'aide à la conduite (renseignement, transmissions) et à assurer des prestations logistiques en faveur d'autres organisations partenaires (poste de commandement).

Remise en état

Suite à des événements dommageables, la protection civile peut être appelée à intervenir le plus rapidement possible. Elle effectue des travaux de consolidation et de déblaiement qui peuvent durer quelques jours à quelques semaines.

Interventions au profit de la collectivité

Lors d'événements particuliers (sportifs, culturels ou autres), la protection civile peut être engagée au profit de la collectivité dans le cadre de ses compétences.

Mise à disposition des moyens permettant la transmission de l'alarme à la population

Lors de catastrophes, de situations d'urgence ou en cas de conflit armé, les autorités peuvent ordonner la diffusion de l'alarme. Celle-ci est activée par la protection civile.

Instruction et cours de répétition

En 2016, l'ORPC Valavran a réalisé 1'171 jours cumulés durant les cours de répétition (CR) et les interventions au profit de la collectivité (IPC) ainsi que les interventions (CATA), répartis sur 33 cours qui ont duré de 1 à 5 jours.

Durant ces cours de répétition, chaque participant a suivi une instruction de base dans les domaines suivants:

- 1) langage radio et utilisation de la radio Polycom
- 2) poste collecteur et poste d'assistance
- 3) éclairage

- 4) circulation et prévention routière
- 5) premiers secours et massage cardiaque
- 6) déplacement de personnes à mobilité réduite

Les astreints ont également suivi des rappels et des instructions sur les tâches principales propres à leur domaine d'engagement, telles que l'utilisation des tronçonneuses et autres équipements (appui), la composition des menus et gestion des budgets (ravitaillement), organiser et optimiser les déplacements de la troupe et du matériel (transport), gestion de la sécurité routière et aide aux personnes à mobilité réduite (assistance), entretien et réparation des constructions (constructions), maintenance et réparation du matériel (matériel), élaboration des fiches pompiers concernant les biens culturels (protection des biens culturels), mise en place d'un poste de commandement (télématique).

Cours de cadres

Nous avons renforcé nos rangs avec les formations de:

- 1 Collaboratrice Etat-Major
- 2 Chefs de Groupe Assistance
- 1 Chef de Section Assistance
- 1 Chef de Groupe Construction
- 1 Chef de Section Appui
- 3 Chefs de Groupe Appui
- 1 Chef de Cuisine
- 1 Spécialiste PBC

Collaboration avec les partenaires

En 2016, l'ORPC Valavran a réalisé 205 jours cumulés durant les interventions au profit de la collectivité, répartis sur 11 interventions qui ont duré de 1 à 8 jours.

Les principaux partenaires de l'ORPC Valavran sont l'OCPPAM, la gendarmerie et la police, les corps des sapeurs-pompiers et les samaritains. L'Office travaille aussi régulièrement avec les gardes-faune/pêche, les inspecteurs des forêts et le service des ouvrages d'art.

Intervention d'urgence

En 2016, la FORE a été appelée 2 fois pour des interventions allant de 1 à 2 jours pour un total cumulé de 32 jours.

Le 12 mai, l'ORPC a reçu un appel d'urgence afin d'aider les habitants d'un immeuble dont les ascenseurs avaient été incendiés et n'étaient plus opérationnels. La particularité de cette intervention réside dans le fait que la totalité des habitants de cet immeuble sont des personnes à mobilité réduite. L'ORPC Valavran a assuré le déplacement des habitants pour sortir et rentrer chez eux en portant les fauteuils roulant sur les 8 étages et pour une trentaine d'habitants très satisfaits de pouvoir compter sur la protection civile afin de garder un rythme de vie normal. Pour cette intervention, 21 jours de service ont été cumulés.

Le 1^{er} octobre, 11 personnes sont intervenues à Collex-Bossy afin de placer de l'éclairage, d'en fournir l'alimentation électrique au travers de groupes électrogène et d'assurer le ravitaillement pour les Sapeurs-Pompiers de la CP 24 ainsi que la CP 52 venue également en renfort.

Prestations au profit de la collectivité

Ces travaux constituent une activité régulière de l'ORPC Valavran. Voici un aperçu de plusieurs tâches effectuées durant l'année 2016. 205 jours cumulés, répartis sur 11 interventions, ont été réalisés durant l'année 2016.

Le Derby des Bois sur la commune de Versoix, lors duquel, a été assurée la sécurité le long du parcours avec des collaborateurs équipés de radio Polycom, afin de transmettre un message d'urgence en cas de blessure d'un participant.

Don du Sang, 3 journées réparties durant l'année (mars, juin et octobre) où l'ORPC travaille avec les samaritains de la région de Versoix. Les collaborateurs œuvrent à la mise en place du local de prélèvement, ils s'occupent également du test hémoglobine, du soudage des poches de sang ainsi que de la collation proposée à l'issue du don.

Lors du tournoi de football de l'ascension, l'ORPC s'est chargé du service de parking au centre de la Bécassière à Versoix.

Durant le Tour de Romandie, les équipes ont assuré la sécurité du parcours, depuis le carrefour de la Réserve à Bellevue jusqu'à la place Albert-Thomas, et également le long du chemin de l'Impératrice. L'ORPC a travaillé aux côtés de la police lors de cette intervention.

En partenariat avec l'association Net'Léman et la commune de Bellevue, l'ORPC a participé à cette journée dédiée au nettoyage des rives du lac. L'Office a également reçu l'appui de quelques migrants, logeant dans l'abri public de Valavran, venus prêter main forte. Ce fut une magnifique journée.

Durant l'UBS Kids Cup, 7 collaborateurs sont venus assurer le service de parking au Centre de la Bécassière à Versoix.

En partenariat avec l'ORPC Nyon, 12 collaborateurs ont effectué 89 jours de service lors du Paléo Festival de Nyon. A la demande de la police, l'ORPC a été engagé pour travailler à leurs côtés afin d'assurer la sécurité et la fluidité du trafic aux alentours du site de la manifestation.

L'OCPPAM a également demandé un service de sécurité du parcours du Slow-Up lors duquel 25 collaborateurs ont été engagés.

A l'occasion des journées du patrimoine, l'ORPC a collaboré avec l'Office du patrimoine et des sites, à la présentation du parc du Domaine de Mont-Riant sur la commune du Grand-Saconnex.

Logistique

L'ORPC Valavran dispose d'un équipement performant, prêt à être engagé rapidement. L'ensemble du matériel est rangé dans les dépôts d'une manière spécifique, prêt à être chargé en cas d'intervention. Lors du dernier inventaire, ce n'est pas moins de 400 m³ qui ont été contrôlés.



Constructions et abris

En 2016, la liste des contrôles d'entretiens (selon LCE) a été poursuivie sur les 7 communes du groupement. Sur les 11 constructions, des petits travaux de maintenance ainsi que des petites réparations ont été effectuées par la Protection Civile elle-même, alors que pour les travaux plus importants, des entreprises ont été mandatées. L'ensemble des travaux prévus et commandés ont été réalisés avec succès.

A tout ceci s'ajoute encore des jours cumulés lors de représentations à divers rapports, participations aux assemblées générales de nos partenaires etc.

Le Major Granger adresse naturellement ses remerciements à tous les astreints de l'ORPC Valavran ainsi qu'à l'Etat-Major qui s'est livré sans compter, souvent très tard le soir, sacrifiant parfois des week-ends.

C'est ici l'occasion de redire la gratitude de l'ORPC Valavran à ses partenaires pour l'excellente collaboration qui préside à leurs relations et contribue à l'efficacité des interventions.

Son dernier mot de remerciement va aux Magistrats du Groupement ORPC Valavran, qui soutiennent efficacement et avec conviction cette organisation dans son développement et son rapprochement avec les différents corps qui composent la protection de la population.

Contact

Major Stéphane Granger
ORPC Valavran
Office intercommunal
Mairie de Versoix
case postale 107 | 1290 Versoix
t. & f. 022 775 66 56



RAPPORT FINANCIER 2016



INVESTISSEMENTS | 1^{er} janvier 2016 - 31 décembre 2016
(en CHF)

DATE DU VOTE	LIBELLÉS	CRÉDIT VOTÉ	SOLDE AU 01.01.2016	DÉPENSES 2016	RECETTES 2016	AMORT. 2016	SOLDE AU 31.12.2016
17.06.97	Coll. Pré-Roset/PG/P	2'401'976	206'162			103'082	103'082
27.06.00	Réf. toit ancienne mairie	275'000	68'319			54'659	13'660
19.06.01	Coll. route de Collex	2'034'400	331'913			55'318	276'595
18.11.03	Balayeuse	210'000	1				1
18.11.03	Télé-réseau	1'741'300	984'572			123'071	861'501
17.06.08	4 CC-Télé-réseau	836'114	280'692			25'000	255'692
14.12.04	Coll. Pougny, Pré-Félix	1'500'000	989'000			43'000	946'000
15.11.05	Coll.M.Rose, S. d'Or, Ms + CC du 10.05.11	2'000'000	762'741			36'320	726'421
12.12.06	Quartier de la Chêna	823'000	534'950			41'150	493'800
12.12.06	Rénov. façades mairie	360'000	184'354			167'595	16'759
12.12.06	Luminaire chemin Pralay	250'000	132'000			12'000	120'000
19.06.07	Parcelle 563	1'186'420	869'770			39'550	830'220
15.05.07	Centre Vigne Blanche + CC du 08.11.11	2'278'376	1'152'800			52'400	1'100'400
17.06.08	Stade Marc Burdet	455'000	295'750			22'750	273'000
09.12.08	Piétons & Cycles Rte Malagny + CC du 05.04.11	828'990	552'500			382'500	170'000
09.12.08	Esplanade de la gare + CC du 05.04.11	597'154	392'600			30'200	362'400
09.12.08	Ralentisseur-Moissons & Mt. Rose	470'000	273'000			21'000	252'000
02.02.10	Centre communal + étude + frais préc.	16'551'497	12'287'998			475'095	11'812'903
09.12.08	Trottoir Pré-Roset	270'000	166'969			12'844	154'125
10.11.09	Trottoir chaussée Creux	235'000	103'024			77'267	25'757
08.12.09	Rén. Bât. Ecole + CC du 06.12.11	4'221'120	3'410'561			140'704	3'269'857
11.05.10	Amén. Centre Village	745'000	429'687			42'969	386'718
08.11.11	Trottoir chemin des Limites	225'000	148'771			9'300	139'471
20.09.11	Modération Pralay	184'680	57'953			48'294	9'659
26.06.12	GIBâtiment de la Crèche + étude	2'203'967	1'931'874			73'307	1'858'567
07.02.12	Créd. Et. Collecteurs Troiselles, Pte-Voie	100'000	9'951				9'951
05.02.13	Aménagement mobilier salle seigneuriale	50'000	31'164			24'931	6'233
05.03.13	Aménagement Pte Voie. Étude	97'000	25'711	1'529			27'240
05.03.13	Liaison énergie	290'000	307'675			10'525	297'150
09.04.13	Cheminement au Ch. des Chênes	132'000	113'674			6'315	107'358
07.05.13	Rénovation locaux Sauvetage SISL + étude	950'000	853'442			31'666	821'776
07.05.13	Crèche mobiliers GIBC	138'450	88'106			17'306	70'800
25.06.13	Collecteur rte Malagny	360'000	355'026			12'680	342'346
25.06.13	Fresques plafond salle seigneuriale	50'000	0				0
25.06.13	Mise en passe, phase I, + crédit compl.	93'534	74'826			65'472	9'354
15.10.13	Mise en passe, phase II	100'000	79'778			69'778	10'000
08.04.14	Mobilier Centre Communal	93'000	78'487			66'863	11'624
08.04.14	Vaisselle & ustensiles Centre Communal	60'000	56'878			42'659	14'219
13.05.14	Accès Bains du Saugy	1'116'962	667'797	2'225	78'292	26'500	565'230
24.06.14	Collecteur Rennex-Limites-Mt.Rose	615'000	681'434		30'000	23'500	627'934
24.06.14	Mise en passe, phase III	85'000.00	68'246	946		8'500	60'692

INVESTISSEMENTS | 1^{er} janvier 2016 - 31 décembre 2016
(en CHF)

DATE ANNEE	LIBELLÉS	CRÉDIT VOTÉ	SOLDE AU 01.01.2016	DÉPENSES 2016	RECETTES 2016	AMORT. 2016	SOLDE AU 31.12.2016
23.09.14	Chemin Pré-Paul	190'000	174'823			34'965	139'858
23.09.14	Tracteur	70'000	55'200			14'000	41'200
14.04.15	Ossuaire	100'000	8'090	81'402		3'333	86'159
14.04.15	Collecteur Troiselles	1'700'000	402'077	732'158		56'666	1'077'568
12.05.15	Signalétique	30'000	21'815	4'387		3'000	23'202
03.10.15	Écopoint Pralay	155'000	51'666	101'382		15'500	137'547
13.10.15	Centre Voirie Pompiers, étude	320'000	247'453	39'807			287'260
15.03.16	Centre Voirie Pompiers, projet	485'000		327'807			327'807
13.09.16	Collecteur Troiselles, phase II	600'000		33'520			33'520
08.11.16	FIDU	341'700					0
08.11.16	Subv. Temple	200'000					0
08.11.16	Jeux Mail Lullin (+CC le 14.03.17)	450'000					0
07.02.17	Extension Bains du Saugy	190'000					
TOTAUX			31'001'278	1'325'162	108'292	2'623'532	29'594'616

PATRIMOINE FINANCIER

DATE ANNEE	OBJET			
03.04.12	Maison du Pressoir	1'350'000	1'333'549	1'333'549
09.04.13	Jardin d'Iris Sàrl, participation	11'000	8'750	8'750
03.10.15	Parking Chânat	240'000	224'317	224'317
15.03.16	Centre communal, locaux commerciaux	2'400'000	2'400'000	2'400'000

DONS ET AIDES HUMANITAIRES | 2016
(en CHF)

580.365.00	Subventions diverses	60'112
580.366.00	Aide sociale	8'207
580.367.00	Aide à l'étranger	97'800

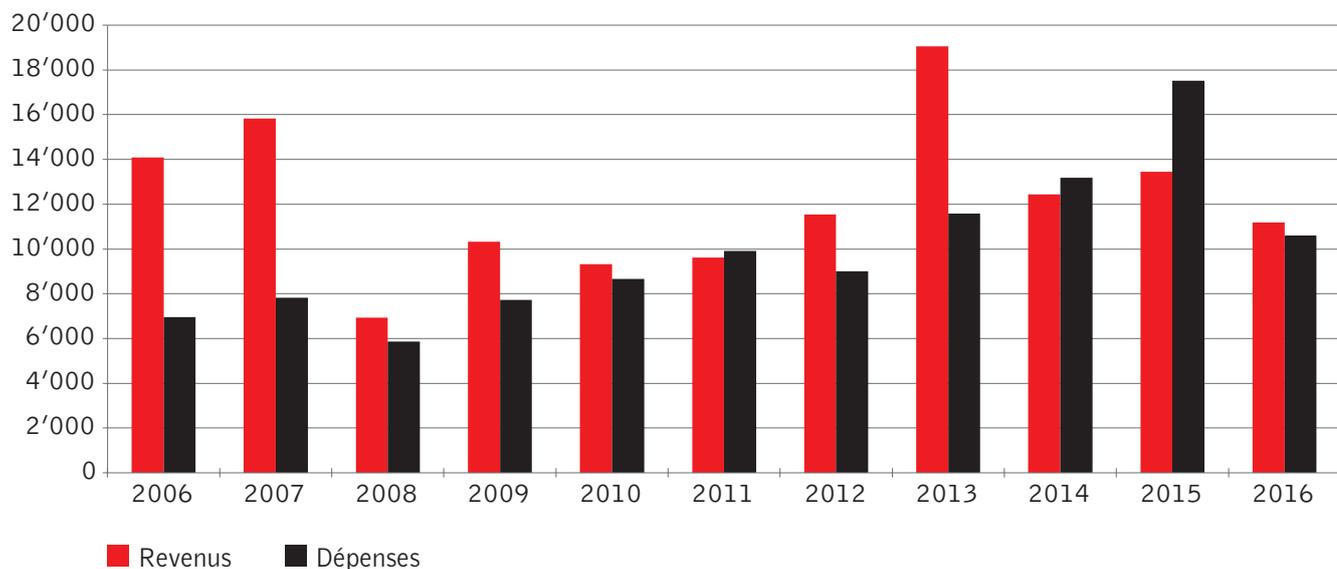
COMPTES DE FONCTIONNEMENT | 2014 -2016
(en CHF)

	CHARGES	RÉALISÉ 2016	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2014
300	Autorités et commissions	195'600	197'680	199'460
301	Traitements du personnel	1'189'954	1'171'927	1'147'636
303	Assurances sociales	119'678	112'154	128'047
304	Caisses de pensions et prévoyance	166'831	176'597	195'904
305	Assurance maladie et accidents	51'114	45'750	49'142
307	Prestations aux pensionnés			10'000
308	Personnel intérimaire		71'840	46'904
309	Autres charges de personnel	3'675	2'115	1'744
	CHARGES DE PERSONNEL	1'726'853	1'778'063	1'778'837
310	Fournitures de bureaux & imprimés	80'300	115'637	83'817
311	Mobilier, machines, véhicules, mat.	208'487	352'911	307'060
312	Eau, énergie, combustibles	247'886	283'592	262'401
313	Achats fourniture et marchandises	112'418	135'072	110'047
314	Entretien immeubles par des tiers	869'000	1'063'569	765'375
315	Entret. d'objets mobil. par tiers	114'094	131'063	127'019
316	Loyers, fermages et redev. d'utilis.	1'080	1'080	1'380
317	Dédommagements	54'200	64'763	50'124
318	Honoraires et prestations de serv.	2'019'001	1'963'512	1'838'878
319	Frais divers	78'313	58'826	69'243
	FRAIS GÉNÉRAUX	3'784'778	4'170'025	3'615'345
34	Contributions collectivités	982'857	6'137'303	2'293'359
35	Dédommagements collectivités publiques	781'082	732'121	720'946
36	Subventions	816'945	817'833	747'643
	DÉDOMMAGEMENTS & SUBVENTIONS	2'580'884	7'687'257	3'761'948
A	TOTAL CHARGES AVANT AMORTISSEMENTS	8'092'515	13'635'345	9'156'130
	RECETTES	RÉALISÉ 2016	RÉALISÉ 2015	RÉALISÉ 2014
40	Impôts	(9'124'989)	(11'382'681)	(10'699'816)
42	Revenus de biens	(1'650'584)	(1'592'666)	(1'533'807)
43	Revenus divers	(297'601)	(213'150)	(241'010)
44	Parts à des recettes & contributions sans affectation	(25'375)	(25'721)	(24'841)
45	Dédommagements à des collectivités publiques	(111'807)	(105'473)	
46	Subventions & allocations	(23'630)	(5'000)	(8'450)
B	TOTAL RECETTES	(11'233'985)	(13'324'692)	(12'507'924)
A - B	RÉSULTAT AVANT AMORTISSEMENTS & PROVISIONS	(3'141'471)	310'653	(3'351'794)
330	Variation provisions	(88'384)	2'046'458	(99'692)
331	Amortissements ordinaires	1'783'281	1'690'767	2'099'960
332	Amortissements complémentaires	840'251		2'085'476
	RÉSULTAT NET AU BILAN	(606'323)	4'047'878	733'950

COMPTES DE FONCTIONNEMENT

(en CHF)

FONCT.	DÉSIGNATION	RÉALISÉ 2015	BUDGET 2016	RÉALISÉ 2016	BUDGET 2017
0.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	2'517'712	2'459'336	2'790'751	2'439'336
08.	dont Bâtiments inclus dans Administration	1'134'008	1'119'966	1'123'351	1'199'966
1.	SÉCURITÉ PUBLIQUE	590'691	848'641	603'697	699'205
2.	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	715'138	580'758	601'851	574'374
3.	CULTURE ET LOISIRS	1'455'146	1'464'351	1'367'435	1'624'721
5.	PRÉVOYANCE SOCIALE	904'699	1'056'291	933'588	1'212'342
6.	TRAFIC	871'091	1'117'655	1'230'249	961'878
7.	PROTECTION ET AMENAG. ENVIRONN.	711'114	999'297	822'839	908'297
9.	FINANCES ET IMPÔTS	(2'995'094)	(7'704'416)	(8'092'890)	(7'791'152)
95.	IMMEUBLES	(722'619)	(831'809)	(863'782)	(587'785)
	RÉSULTAT	4'047'878	(9'896)	(606'324)	(138'369)



	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Revenus	14'077	15'855	6'872	10'431	9'387	9'710	11'544	19'033	12'508	13'325	11'234
Dépenses	7'101	7'721	5'898	7'749	8'831	9'975	9'044	11'522	13'241	17'373	10'628
Résultats	6'976	8'134	974	2'682	556	-265	2'500	7'511	-733	-4'048	606

Impôts communaux:

comment sont utilisés 100 CHF



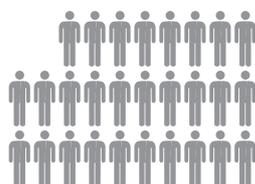
Revenus de la Commune:

répartition de 100 CHF

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

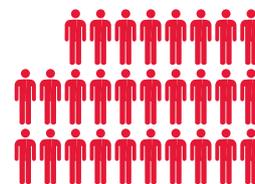
Population de la commune

2009

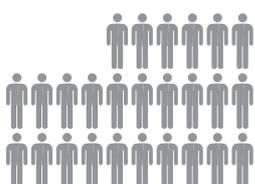


2'753 habitants

2017



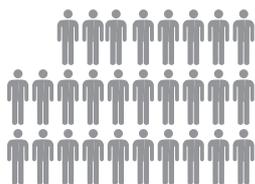
2'760 habitants



299 électeurs communaux *



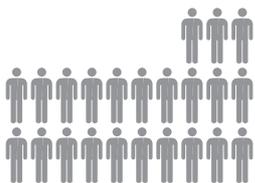
314 électeurs communaux *



1'317 électeurs fédéraux **



1'390 électeurs fédéraux **



220 élèves



151 élèves

* Electeurs communaux

Dans certains cantons seulement, dont Genève fait partie, les étrangers disposent du droit de vote et d'éligibilité au niveau communal uniquement. Ils sont considérés comme "électeurs communaux".

** Electeurs fédéraux

Tous les suisses et suissesses ayant 18 ans révolus, qui ne sont pas interdits pour cause de maladie ou de faiblesse d'esprit, ont les droits politiques en matière fédérale, cantonale et communale. Ils sont considérés comme "électeurs fédéraux".



Etat civil

>	Mariages célébrés à Genthod	16
>	Décès	10
>	Naissances	0
>	Reconnaissances	3
>	Actes délivrés pour l'arrondissement	1'006

Naturalisations

En 2016, 26 procédures de naturalisation ont été reçues et une seule est encore en cours.

Durant l'année, suite à ces demandes de naturalisations suisse et gentousienne, 8 préavis favorables ont été délivrés par le Conseil municipal. Quant à l'Exécutif, il a émis 14 préavis favorables ainsi que 3 défavorables.

Cimetière

>	Inhumations	8
>	Incinérations	9

La creuse des tombes est effectuée en collaboration avec les communes de Bellevue et Pregny-Chambésy.

Les titulaires d'un emplacement doivent l'entretenir. En cas de non-respect du règlement, les autorités municipales sont en droit de décider de retirer ou d'annuler la concession.

Toute pose d'un monument doit faire l'objet d'une autorisation écrite délivrée par la Mairie au minimum 48 heures avant l'intervention des marbriers.

Les familles concernées par l'échéance d'une concession sont contactées par la Mairie et un avis paraît en fin d'année dans la Feuille d'Avis Officielle.

Effectif des élèves de l'école de Genthod pour l'année scolaire 2016-2017

1P/2P	Mme Nadine Stalder/Mme Mireille Vienne	22
2P/3P	Mme Gabrielle Hofer	19
3P/4P	Mme Sophie Pasche Hafner/Mme Carole Oldacre	21
4P/5P	Mme Jessica Schwing/Mme Morena Ciani	22
5P/6P	M. François Gindrat	24
7P	M. Dominique Favre	22
8P	Mme Isabelle Steiner Grob	21

Total **151 élèves**

RENSEIGNEMENTS UTILES

Tous les tarifs sont disponibles auprès du secrétariat de la Mairie, où la réservation des salles est effectuée durant les heures d'ouverture. Aucune réservation n'est enregistrée au-delà de trois mois.

CONGÉS ANNÉE SCOLAIRE 2017-2018

Vacances d'été

Lundi 3 juillet au vendredi 25 août 2017

Vacances d'automne

Lundi 23 au vendredi 27 octobre 2017

Noël | Nouvel An

Lundi 25 décembre 2017

au vendredi 5 janvier 2018

Février

Lundi 12 au vendredi 16 février 2018

Pâques

Jeudi 29 mars au vendredi 6 avril 2018

Autres congés

Jeûne Genevois | jeudi 7 septembre 2017

Ascension | jeudi 10 mai 2018

Pentecôte | lundi 21 mai 2018

LOCATION DE SALLES

Centre communal polyvalent

capacité

Salle des fêtes
et cuisine

400 personnes

Hall

(foyer, bar, salle Gallatin) 74 personnes

Salle Bonnet

(réservée pour les cours)

Salle de la Rive

(réservée pour les cours)

Espace Saladin (ancienne salle communale)

capacité

Espace Saladin

60 personnes

Salle des sociétés

capacité

Salle

50 personnes

Parascolaire

capacité

Salle Écureuils
et cuisine

72 personnes

Il est rappelé que les "prête-noms" sont totalement interdits. La personne louant la salle s'engage, vis-à-vis de la Mairie, à être présente lors de la manifestation.

Les locaux mis à disposition doivent être restitués en parfait état de propreté.

CARTES JOURNALIÈRES

La Mairie propose 4 cartes journalières en 2^{ème} classe, au tarif préférentiel de CHF 20.00 par carte.

Pour pouvoir les utiliser, il suffit de:

- > Consulter les dates libres sur www.genthod.ch;
- > Téléphoner ou passer à la Mairie t. 022 774 12 80 37, rue du Village;
- > La réservation sera prise en compte si elle est faite au maximum 30 jours à l'avance.



AUTORISATION POUR LES MANIFESTATIONS

Suite à la nouvelle loi sur la restauration, le débit de boissons, l'hébergement et le divertissement (LRDBHD), I 2 22; les communes sont compétentes depuis le 1^{er} janvier 2016 pour délivrer:

- > Les autorisations pour l'exploitation de toutes les terrasses, sur le domaine public communal ainsi que sur le domaine privé. Le contrôle du respect de la loi et la sanction des infractions constatées sont effectués par les communes.
- > Les autorisations pour l'exploitation des événements de divertissement public, ainsi que pour les buvettes qui sont exploitées durant ceux-ci.
- > Les autorisations pour les soirées privées et les événements de divertissements "hors programmation" qui ont lieu dans les établissements de divertissements publics, ainsi que pour les buvettes qui y sont exploitées ponctuellement (seulement s'ils sont exploités contre rémunération).

Les communes peuvent prélever des émoluments pour chaque autorisation délivrée en vertu de la nouvelle loi.

Pour ce qui concerne l'exploitation de terrasses, le contrôle du respect de la loi et la sanction des infractions constatées sont effectués par les communes.

S'agissant des événements de divertissements publics, les communes peuvent constater toute infraction à la nouvelle loi, mais seul le Canton est compétent pour les sanctionner. En revanche, les communes peuvent sanctionner des infractions en vertu d'autres législations (utilisation sans droit du domaine public communal, troubles à la tranquillité publique, etc.).

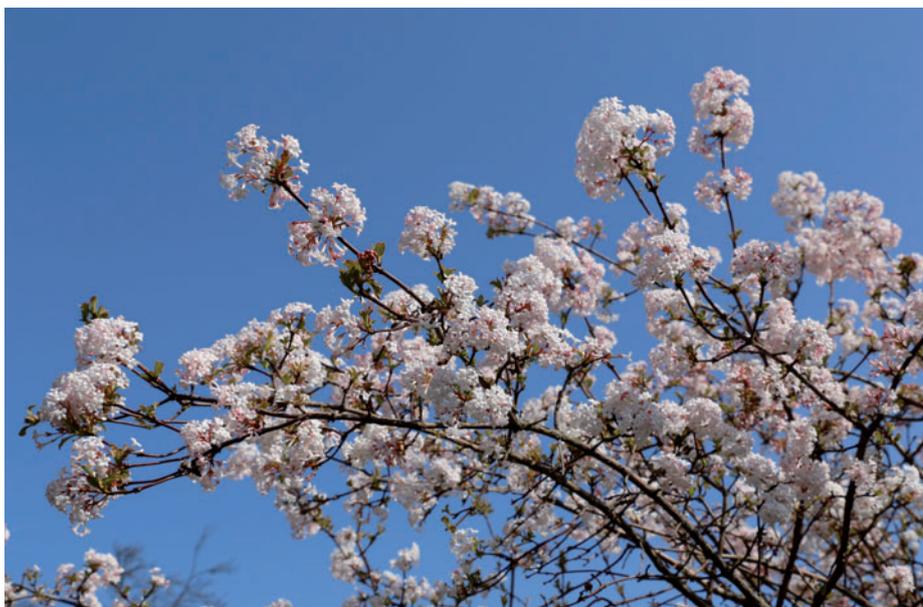
Le Canton reste compétent pour les autorisations suivantes:

- > Le Canton délivre les autorisations pour l'exploitation des événements de divertissement public d'importance cantonale (par exemple fêtes de Genève), ainsi que pour les buvettes exploitées durant ceux-ci.
- > Le Canton délivre les autorisations pour l'exploitation des établissements de divertissements public (salles de spectacles, théâtres, cinémas, etc.), ainsi que pour les buvettes permanentes exploitées en leur sein.
- > La liste des dispositions légales figure le site de l'Etat de Genève:
http://ge.ch/dares/service-du-commerce/dispositions_legales-888.html

Tous les formulaires de demandes d'autorisations se trouvent sur notre site.

Commencez par remplir le formulaire principal. Dans ce formulaire vous seront données les indications concernant les autres formulaires annexes.





OFFICE CANTONAL DE LA POPULATION

Modification de la loi sur le séjour et l'établissement des Confédérés

La loi a été modifiée afin de permettre aux communes de gérer le registre de leurs habitants, citoyens suisses uniquement.

Cette loi autorise désormais les Genevois et Confédérés à obtenir auprès de la Mairie de leur lieu de domicile différents documents officiels:

- > Certificat de domicile
- > Certificat de séjour/professionnels
- > Déclaration de domicile

Cette modification s'applique uniquement aux Confédérés.

La gestion des informations relatives aux personnes de nationalité étrangère demeure de la seule compétence de l'Etat et celles-ci devront continuer à se rendre à l'Office cantonal de la population

88, route de Chancy | 1213 Onex

heures d'ouverture guichets

lundi-mardi-jeudi-vendredi

07h30 à 13h30

mercredi 09h00-16h30

accueil téléphonique:

lundi-vendredi 13h30-16h30

Service Suisses

t. 022 546 46 03

Service Etrangers

t. 022 546 47 95

Service état civil et légalisations

t. 022 546 48 64

Service asile

t. 022 546 49 02

Service des passeports et de la nationalité

Le Service des passeports et de la nationalité invite le public à passer commande du passeport biométrique 10 selon la procédure suivante:

- > en se présentant personnellement au centre de saisie
88, route de Chancy à Onex
07h30 à 15h30
- > par internet sur le site de la Confédération directement
<https://www.schweizerpass.admin.ch/pass/fr/home.html>



La fabrication des passeports à données biométriques a débuté le 1^{er} mars 2010; le délai usuel de livraison du document est de 10 jours ouvrables.

Tarifs

Le passeport est valable 10 ans pour les adultes et 5 ans pour les moins de 18 ans.

Il coûte CHF 145.00 pour les adultes et CHF 65.00 pour les moins de 18 ans. L'offre combinée passeport et carte d'identité (qui n'est pas biométrique) coûte CHF 158.00 pour les adultes et CHF 78.00 pour les moins de 18 ans (tous ces prix s'entendent frais de port inclus).

Carte d'identité

Il est toujours possible de passer commande d'une carte d'identité auprès de la Mairie.

Le coût est de CHF 70.00 pour les adultes et CHF 35.00 pour les moins de 18 ans (frais de port inclus).

Passeport provisoire

En cas de voyage à l'étranger, si le passeport est échu et que le passeport 10 n'a pas encore pu être délivré, il est toujours possible de commander un passeport provisoire pour la somme de CHF 150.00 auprès de la Police de la sécurité internationale à l'aéroport.

t. 022 427 58 30

Le passeport 10 répond à toutes les normes internationales.

Légalisation de documents

Pour obtenir une légalisation de signature ainsi qu'une copie conforme à l'original, vous pouvez vous adresser directement au Service état civil et légalisations (3^{ème} étage)

88, route de Chancy | 1213 Onex

t. 022 546 48 60

guichets

lundi-mardi-jeudi-vendredi

07h30 à 13h30

mercredi

09h00 à 16h30

accueil téléphonique

lundi au vendredi

13h30 à 16h30

La Mairie n'est plus habilitée à fournir cette prestation.

GENTHOD PRATIQUE

EXÉCUTIF

Maire | **M. Wolfgang Honegger**

Adjoints

M. Michel Stalder,
M. Andreas Baumgartner

Le Maire et les Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

MAIRIE

Administration | Cimetière

37, rue du Village | t. 022 774 12 80
f. 022 774 20 85 | info@genthod.ch

www.genthod.ch

Secrétaire général | M. Michel Soutter

Heures d'ouverture

lundi | 13h30 à 19h00

mardi, jeudi et vendredi | 13h30 à 16h30

mercredi | 09h00 à 12h00



SERVICE SOCIAL POUR LES AÎNÉS

Salle de Saussure | 1^{er} étage

29, rue du Village | t. 022 774 19 81
f. 022 774 03 26

Responsable | Mme Nicole Picard Flumet

Horaires

mardi 09h45 à 12h00 et 13h00 à 17h00

vendredi 09h00 à 12h00

ÉTAT CIVIL

Arrondissement de l'état civil
Pregny-Chambésy

Officiers d'état civil | M. André Gafner
et Mme Christine Panier Gay
47, route de Pregny | 1292 Chambésy
t. 022 758 03 20
etatcivil@pregny-chambesy.ch

Heures d'ouverture

lundi au vendredi | 08h00 à 12h00
ou sur rendez-vous

Célébration des mariages à Genthod

t. 022 774 12 80

Basé sur la Commune de Pregny-Chambésy, dans le bâtiment de la Mairie, le service de l'Etat civil regroupe depuis 2008 les offices des communes suivantes: Bellevue, Collex-Bossy, Genthod, Grand-Saconnex et Pregny-Chambésy.

M. André Gafner et Mme Christine Panier Gay exercent le métier d'officier d'état civil, un travail très complexe de par les changements des lois fédérales et internationales qui sont très souvent modifiées.

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

11, route de Rennex | t. 022 774 23 30
bibliotheque@genthod.ch

Responsable | Mme Nicole Sacca

Heures d'ouverture

lundi | 15h00 à 19h00

mardi et vendredi | 15h00 à 18h00

mercredi | 14h00 à 17h00

samedi* | 09h00 à 12h00

*une fois par mois selon l'agenda –
renseignements sur www.genthod.ch

VOIRIE | PARCS & PROMENADES

Rural

35, rue du Village | t. 022 774 12 80

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Ecole

139, route de Valavran | t. 022 774 23 31

Directeur de l'école

M. Herbert Binggeli

Secrét. Bellevue-Genthod | t. 022 959 75 42

RESTAURANT SCOLAIRE

6, chemin de la Pralay
t. 022 774 13 44
t. 079 909 51 36 (répondeur)

Heures d'ouverture

lundi, mardi, jeudi, vendredi
11h30 à 13h30

ACTIVITÉS SURVEILLÉES
(parascolaire)

6, chemin de la Pralay
t. 022 774 13 44
t. 079 909 51 36 (répondeur)

Heures d'ouverture

lundi, mardi, jeudi, vendredi
16h00 à 18h00

SALLE DE GYMNASTIQUE

4, chemin des Chênes

ESPACE SALADIN

2, chemin de la Mairie | t. 022 774 12 80

CENTRE COMMUNAL

4, chemin de la Pralay | t. 022 774 12 80

LOCAL DE VOTE

4, chemin de la Pralay

GARDE D'ENFANTS

Crèche intercommunale "Les 4 Saisons"

41, chemin de la Menuiserie
1293 Bellevue | t. 022 758 06 36
f. 022 758 06 37 | www.popepoppa.ch/fr/creche-les-4-saisons.php

La crèche accueille les enfants de la fin du congé maternité jusqu'à l'entrée en école enfantine, du lundi au vendredi, de 7h00 à 18h30. Elle est fermée durant deux semaines en été et les vacances scolaires de Noël.



Jardin d'enfants "Les Petits Loups"

Le Saugy | 2, rue du Village
t. 022 774 25 73

Présidence | Mme Anne Boada

Le jardin d'enfants accueille les petits de 2 ans à l'âge de la rentrée scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 07h45 à 12h00 et 13h15 à 17h30, ainsi que le mercredi de 07h45 à 12h00. Fermeture durant les vacances scolaires.

Accueil familial de jour

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour Supernounou
56, route de Sauverny | 1290 Versoix
t. 022 775 13 20
pascale.cuerel@supernounou.ch
www.supernounou.ch

SERVICE DU FEU

Commandement | Cdt Stéphane Nicollin
t. 079 662 01 22
cp30@genthod.ch

Urgences (SIS) | t. 118

Essaims d'abeilles | t.118

Nids de guêpes et frelons

Entreprise spécialisée
SADED SA
32-34, rue des Noirettes | 1227 Carouge
t. 022 342 36 00

SOCIÉTÉ DE SAUVETAGE DE BELLEVUE-GENTHOD

M. Frédéric Porchet | président
24h/24h
t. 022 774 23 28
bellevue-genthod@sisl.ch

POSTE DE POLICE DE VERSOIX

5, place Charles-David | 1290 Versoix
t. 022 427 63 10

Heures d'ouverture

lundi au vendredi | 16h00 à 18h30
samedi | 10h00 à 12h00

Urgences | t. 117

URGENCES MÉDICALES

t. 144

SOS MÉDECINS

t. 022 748 49 50

SIG URGENCES

(gaz, électricité, eau)
24h/24h
t. 022 420 88 11

EPICERIE DE GENTHOD AGENCE POSTALE

C'est ici l'endroit où...

8, chemin de la Pralay | t. 022 774 27 20

Heures d'ouverture

lundi au vendredi | 07h30 à 12h30
15h00 à 18h30
samedi | 08h30 à 17h30

SERVICES RELIGIEUX

Protestant | Temple de Genthod
Pasteur Andreas Fuog | t. 022 798 07 97

Paroisse des 5 communes

secrétariat | t. 022 798 07 97
9, chemin des Crêts-de-Pregny
1218 Grand-Saconnex

Informations

Mme Nelly Abel | présidente
t. 022 958 04 44

Heures d'ouverture

mardi et jeudi | 09h00 à 15h00
gd-sac@protestant.ch
<https://5communes.epg.ch>



Catholique | Chapelle Sainte-Rita
Abbé Olivier Jelen
Cure de Versoix | t. 022 755 12 44

POMPES FUNÈBRES

Pompes Funèbres Générales SA
46, avenue Cardinal-Mermillod
1227 Carouge | t. 022 342 30 60



CENTRE D'ACTION SOCIALE DE VERSOIX (CAS)

Aide à domicile

5, chemin de Versoix-la-Ville
1290 Versoix | t. 022 420 48 38

Heures d'ouverture

lundi au vendredi
07h30 à 17h00

PERMANENCE JURIDIQUE

locaux du CAS

Heures d'ouverture

mercredi et vendredi | 17h30 à 19h00
ou sur rendez-vous
t. 022 779 25 86

CENTRE ORNITHOLOGIQUE DE RÉADAPTATION (COR)

47, chemin des Chênes | t. 079 624 33 07

CLINIQUE VÉTÉRINAIRE DES TUILERIES

42, chemin des Tuileries | 1293 Bellevue
t. 022 774 25 25

Heures d'ouverture

lundi au vendredi | 07h00 à 20h00
samedi | 07h00 à 12h00

RÉCUPÉRATION ET RECYCLAGE DES DÉCHETS

Levée des ordures

Mardi dès 7h00 | Vendredi dès 6h00

Concessionnaire

Transvoirie SA | 93, route du Bois-de-Bay
1242 Satigny | t. 022 306 15 15

Seuls les sacs à ordures fermés et les conteneurs normalisés peuvent être utilisés pour les ordures ménagères.

Ils ne peuvent être déposés que la veille des jours de levée et doivent impérativement être rentrés dans les plus brefs délais.

Le dépôt de déchets en dehors des emplacements et horaires prévus est interdit et amendable.

Ramassage du papier et du carton

Jeudis 22 juin, 27 juillet, 24 août, 28 septembre, 26 octobre, 23 novembre, 21 décembre 2017

Prière de déposer, devant votre propriété, le papier et le carton dans un conteneur à papier ou sinon les ficeler.

Ramassage des objets encombrants et de la ferraille

Jeudis 15 juin, 16 novembre 2017

TV, matériel informatique, fax, téléphones

Jeudi 6 avril 2017

Prière de déposer ces objets devant votre domicile en quantité raisonnable.

Les matériaux de construction ou de démolition ne seront pas enlevés.

Ramassage des déchets verts de jardins

Jeudis 1^{er} et 15 juin, 6 et 20 juillet, 3 et 17 août, 7 et 21 septembre, 5 et 19 octobre, 2 et 16 novembre, 14 décembre 2017

Les déchets de jardins peuvent être apportés au centre de récupération des Chânats ou déposés dans des containers verts pour le passage sur la commune.

Écopoints communaux

chemin de la Mairie
chemin de la Pralay | angle Rennex

Espace de récupération et recyclage des déchets ESREC

chemin des Chanâts | 1293 Bellevue
t. 022 774 09 50

Heures d'accès

lundi au vendredi | 14h30 à 19h30
samedi | 09h30 à 17h00

Fermé le dimanche et les jours fériés

L'ESREC, gardienné, est inaccessible en dehors de ces horaires.

Conditions d'accès et d'évacuation des déchets:

- > Les apports des particuliers sont gratuits et non limités.
- > Les artisans et les commerçants ne sont pas acceptés.
- > Il est formellement interdit de déposer des déchets hors des emplacements prévus à cet effet ou en dehors de l'enceinte.

Matériel récupéré déchets encombrants, ferraille, matériel électrique, électronique de bureau, cartouches toner, tubes néon, ampoules économiques, déchets spéciaux, bois, gravats, déchets de jardins, huile végétale, huile minérale, pneus déjantés, batteries, piles, textiles, verre, pet, alu, fer-blanc, papier, carton, capsules de café, déchets d'amiante et de placoplatre.

Les matériaux suivants ne sont pas acceptés ordures ménagères, cadavres d'animaux, déchets d'origine hospitalière, médicale ou paramédicale, épaves de voitures, déchets industriels, déchets spéciaux des artisans et des commerces.

Centre intercommunal des déchets carnés (CIDEC)

Le ramassage des cadavres d'animaux de compagnie est effectué en permanence sur appel | t. 022 342 50 43

RAMONAGE

Ramoneur officiel
M. Jonathan Jost
150, route de Ferney
1218 Le Grand-Saconnex
t. 022 757 29 33 et 079 590 15 10



RECOMMANDATIONS

Divagation des chiens

Selon le règlement sur la propreté, la salubrité et la sécurité publiques (F 3 15.04), du 17 juin 1955, l'article 41 stipule:

“Sous réserve des dispositions spéciales sur la divagation d'animaux dangereux, tout détenteur d'animal est tenu de prendre les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse pas lui échapper ou nuire au public.”

Selon la loi sur les chiens (M 3 45), les articles 18, 20, 21 stipulent:

“Détenteur

Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages.”

“Auxiliaires et promeneurs de chiens

² Ces obligations incombent également à toute personne à qui le détenteur confie son chien.

³ Les personnes qui promènent plus de 3 chiens détenus par des tiers doivent être autorisées par le département.

⁴ Les conditions de cette autorisation sont fixées par voie réglementaire et portent notamment sur les conditions personnelles à remplir et l'exigence de connaissances en matière de besoins comportementaux des chiens.”

“Tranquillité publique

Tout détenteur de chien doit prendre les précautions nécessaires pour que celui-ci ne trouble pas la tranquillité publique par ses aboiements ou ses hurlements.”

“Déjections canines

¹ Il incombe au détenteur d'empêcher son chien de souiller le domaine public, les cultures et les espaces naturels.

² Il doit en particulier ramasser les déjections de celui-ci.

³ Les communes mettent à la disposition des détenteurs les moyens nécessaires au ramassage des déjections.”

Feux de jardins

En vertu de la loi sur la gestion des déchets (L 1 20) et en particulier de l'article 15B de son règlement d'application (L 1 20.01), la population est informée que les feux de jardins sont strictement interdits sur le territoire du canton de Genève.

Est tolérée, pour autant qu'il n'en résulte pas de nuisances excessives pour le voisinage, l'incinération de déchets agricoles, tels que les ceps de vignes ou de plantes-hôtes d'organismes nuisibles de quarantaine, les souches avec racines d'arbres fruitiers et les déchets secs naturels, pour autant qu'il s'agisse d'une quantité de moins de 3 m³.

Tondeuses à gazon et machines à souffler les feuilles mortes

(art. 10B, alinéas 1 et 2, de la loi F 3 10.03)

“L'usage des tondeuses à gazon équipées d'un moteur à explosion est interdit:

- a) de 20h00 à 8h00 du lundi au samedi;
- b) le dimanche et les jours fériés.”

“L'usage de machines à souffler les feuilles équipées d'un moteur à explosion est autorisé du 1^{er} octobre au 31 janvier.

Durant cette période, il est interdit d'en faire usage:

- a) de 20h00 à 08h00 du lundi au samedi;
- b) le dimanche et les jours fériés;
- c) sur les chemins forestiers.”

Taille des haies et végétaux nuisibles ou parasites

La Mairie rappelle les dispositions notamment des articles 76 et 70 de la loi sur les routes (L 1 10):

“Taille des arbres et haies

Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à une hauteur de 4,50 m au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies doivent être taillées aux hauteurs fixées à l'article 70 et ne pas empiéter sur la voie publique.”

“Murs et clôtures

¹ Les murs et clôtures en bordure d'une voie publique ou privée ne peuvent, dans la mesure où ils sont autorisés, excéder une hauteur de 2 m. Le département peut exiger que les ouvrages autorisés soient distants jusqu'à 1,20 m du bord d'une voie publique ou privée. Il peut, en outre, exiger la plantation de végétation.”

² Dans les courbes et à l'intersection des routes ou lorsque la sécurité de la circulation l'exige, le département peut imposer la réduction de la hauteur des clôtures et des haies. ”



Quant à l'article 38 du règlement d'application de la loi sur la promotion de l'agriculture (M 2 05.01), il stipule que tout propriétaire est tenu d'éliminer les organismes nuisibles ou leurs plantes-hôtes, ainsi que les plantes indésirables pouvant infecter les biens-fonds voisins et nuire à leur bonne culture et à la santé publique.

- > Maintenir en parfait état de fonctionnement les installations de dosage du désinfectant et de traitement des eaux
- > Récupérer immédiatement les produits chimiques accidentellement répandus et les éliminer comme déchets spéciaux (au besoin aviser le SIS au 118).

Concernant ces deux objets, la Commune adresse un avis chaque année au printemps, afin de rappeler les délais pour nettoyer leur parcelle. Passé le délai indiqué, **il peut être procédé d'office aux travaux nécessaires, aux frais des propriétaires.**

Les restes de produits de traitement sont des déchets spéciaux qui doivent être retournés au fournisseur ou déposés dans l'un des trois espaces récupération (ESREC) de Châtillon, de la Praille, ou des Chanâts.

Piscines

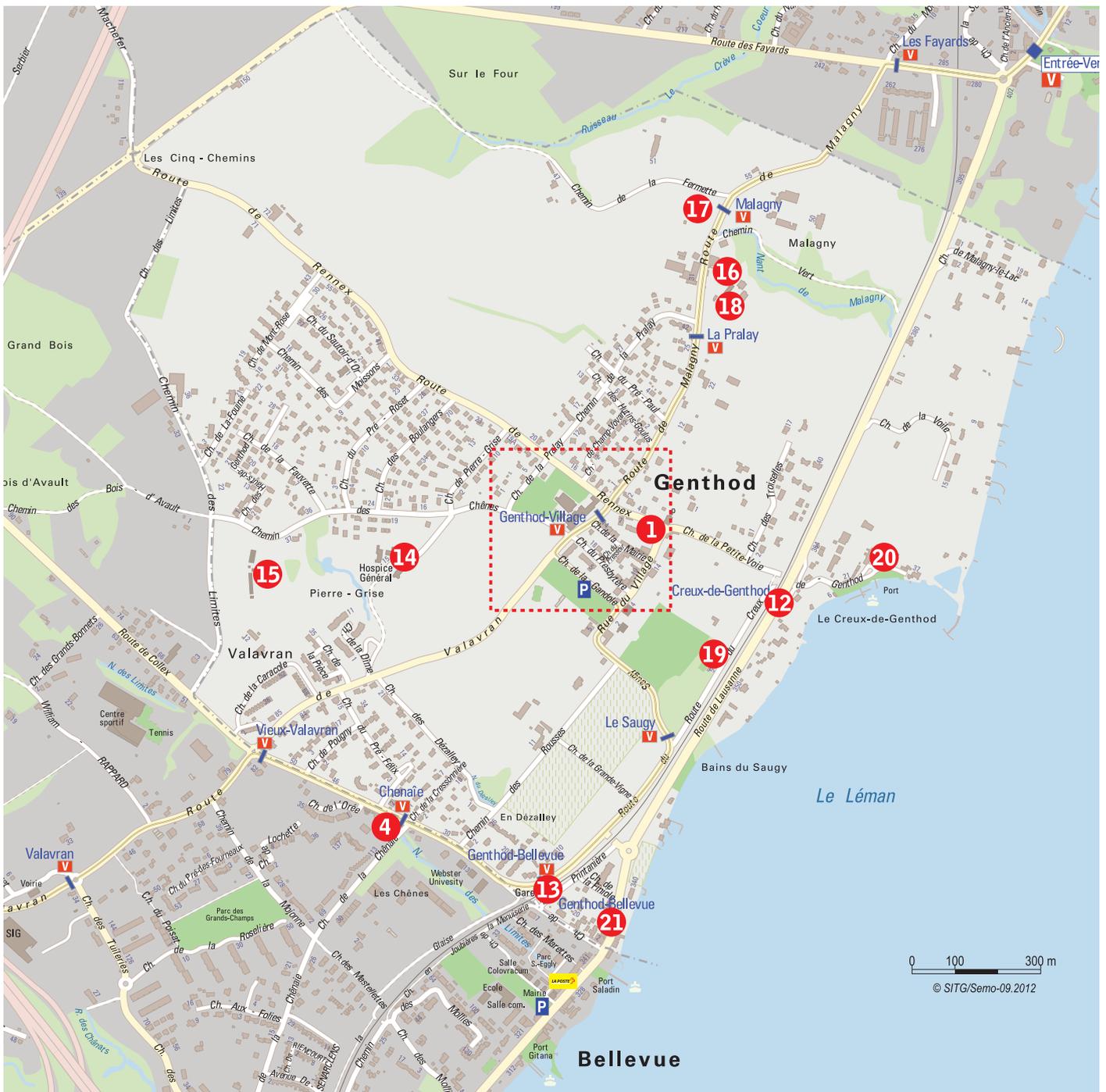
Les produits de traitements utilisés pour la désinfection des eaux des piscines (eau de Javel, acide chlorhydrique, etc.) sont toxiques. Leur manipulation et leur élimination nécessitent certaines précautions afin d'éviter toute atteinte aux personnes ou à l'environnement. Vu la loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) et son ordonnance d'application (OEaux), les propriétaires de piscines familiales sont tenus de respecter les mesures suivantes:

La "Directive sur l'évacuation des eaux des biens-fonds et des piscines familiales" informe des bonnes pratiques en la matière. Elle est disponible sur le site Internet de l'Etat de Genève www.ge.ch/eau/directives



Pour tout renseignement complémentaire: secteur protection des eaux, direction générale de l'eau | t. 022 546 76 00

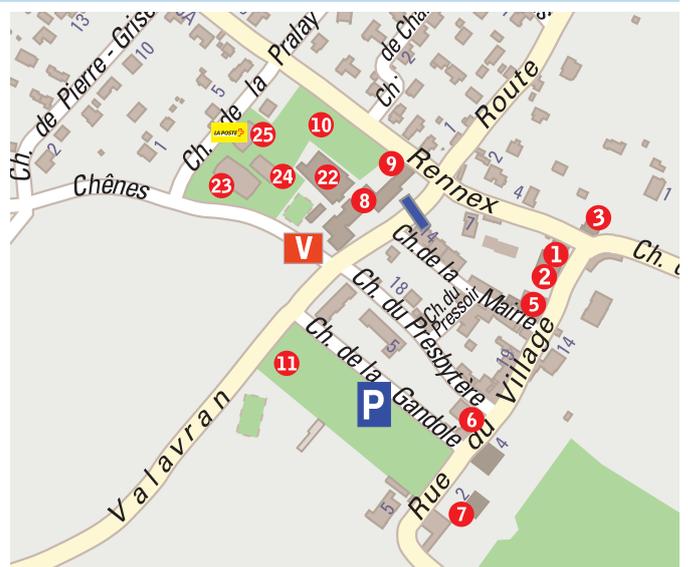
- > Choisir un produit de traitement des eaux adapté au style de piscine et en ajuster le dosage
- > Cesser tout apport de produit de traitement de l'eau de baignade 48 heures au minimum avant la vidange de la piscine afin de permettre l'évaporation du désinfectant
- > Déverser les eaux de nettoyage du bassin dans le réseau des eaux usées



COMMUNE DE GENTHOD

1. Mairie | Restaurant du Château
2. Voirie | Service du feu
3. Temple protestant
4. Chapelle catholique Sainte-Rita
5. Salle communale
6. Salle paroissiale
7. Maison Lullin | Le Saugy
8. Ecole
9. Bibliothèque
10. Cimetière

11. Terrain de jeux pour enfants
12. Gare CFF Creux-de-Genthod
13. Gare CFF Genthod-Bellevue
14. Domaine Pierre-Grise
15. Secours aux oiseaux (C.O.R.)
16. Fondation L'Essarde
17. Pension Les Mimosas
18. Ecole Anglaise
19. Tennis
20. Restaurant du Creux-de-Genthod
21. Restaurant Le Lacustre
22. Salle de gymnastique
23. Centre communal polyvalent
24. Parascolaire
25. Agence postale | Commerces





Il fait bon vivre à la campagne

AUTORITÉS MUNICIPALES POUR LA LÉGISLATURE 2015 - 2020

A la suite des élections des 19 avril et 10 mai 2015, le Maire et ses Adjoints, qui ont prêté serment le 29 mai 2015, et le Conseil municipal, qui a prêté serment le 2 juin 2015, se composent comme suit:

Mairie

Maire | **Wolfgang Honegger**

Adjoints | **Michel Stalder, Andreas Baumgartner**

Conseil municipal

Conseillers |

Carol Borloz-Neuffer (GIG)

Cristina Dellamula (PLR)

Christophe Favre (GIG)

Lorella Glaus-Lembo (PLR)

Bastien Guex (GIG)

Karen Guinand (GIG)

Olivier Joss (GIG)

Jean Keller (PLR)

Marie-France Mutillod (PLR)

Fabienne Pitteloud (PDC)

Georges Rychner (PLR)

Noun Jacques Sanou (PLR)

Joël Schmulowitz (GIG)

Elisabeth Stalder (PLR)

Julie Udry (PDC)

Aleksandra Vegezzi-Boskov (PDC)

Christine Vizcaino (GIG)

PLR | Parti Libéral Radical

GIG | Groupement pour les intérêts de Genthod

PDC | Parti Démocrate Chrétien

Bureau du Conseil municipal

2017 - 2018

Présidence | **Fabienne Pitteloud**

Vice-présidence | **Carol Borloz-Neuffer**

Secrétaire | **Elisabeth Stalder**

Répartition des tâches entre les membres de la Mairie

Maire | **Wolfgang Honegger** Administration & gestion du personnel | Aménagement du territoire & mobilité | Etat civil | Cimetière | Finances | Bâtiments

Adjoint | **Michel Stalder** Affaires sociales & naturalisations | Culture, sports & loisirs | Scolaire | Téléseu

Adjoint | **Andreas Baumgartner** Sécurité publique | Génie civil | Environnement

Commissions

Bâtiments

Président | **Noun Jacques Sanou**; Vice-présidente | **Julie Udry**; Membres | **Christophe Favre, Olivier Joss, Jean Keller, Georges Rychner, Joël Schmulowitz**

Sécurité publique

Président | **Georges Rychner**; Vice-présidente | **Carol Borloz-Neuffer**; Membres | **Marie-France Mutillod, Fabienne Pitteloud, Noun Jacques Sanou, Joël Schmulowitz, Christine Vizcaino**

Culture, sports & loisirs

Présidente | **Aleksandra Vegezzi-Boskov**; Vice-présidente | **Bastien Guex**; Membres | **Cristina Dellamula, Lorella Glaus-Lembo, Olivier Joss, Noun Jacques Sanou, Joël Schmulowitz**

Affaires sociales & naturalisations

Présidente | **Carol Borloz-Neuffer**; Vice-présidente | **Marie-France Mutillod**; Membres | **Cristina Dellamula, Karen Guinand, Elisabeth Stalder, Julie Udry, Christine Vizcaino**

Génie civil

Président | **Joël Schmulowitz**; Vice-présidente | **Elisabeth Stalder**; Membres | **Christophe Favre, Aleksandra Vegezzi-Boskov, Olivier Joss, Jean Keller, Georges Rychner**

Environnement

Président | **Bastien Guex**; Vice-présidente | **Fabienne Pitteloud**; Membres | **Cristina Dellamula, Lorella Glaus-Lembo, Karen Guinand, Marie-France Mutillod, Christine Vizcaino**

Finances

Président | **Jean Keller**; Vice-président | **Bastien Guex**; Membres | **Carol Borloz-Neuffer, Lorella Glaus-Lembo, Karen Guinand, Elisabeth Stalder, Julie Udry**

Aménagement du territoire & mobilité

Président | **Fabienne Pitteloud**; Vice-président | **Christophe Favre**; Membres | **Lorella Glaus-Lembo, Olivier Joss, Georges Rychner, Elisabeth Stalder, Christine Vizcaino**

Groupement intercommunal de la Vigne Blanche

Membres | **Carol Borloz-Neuffer, Aleksandra Vegezzi-Boskov, Marie-France Mutillod**

Commission consultative du GICORD

Membre | **Cristina Dellamula**

Groupement intercommunal de la crèche

Membres | **Lorella Glaus-Lembo, Bastien Guex**

Groupement des législatifs de la Rive Droite

Membres | **Christophe Favre**

Taxation

Président | **Wolfgang Honegger**
Vice-président | **Michel Stalder**
Membre | **Andreas Baumgartner**



Les chats aussi profitent d'une vie paisible à Genthod

Toutes les photographies ont été prises à Genthod. Un immense merci à la photographe pour son regard artistique, son temps et sa générosité.



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

GENTHOD

37, rue du Village | 1294 Genthod
t. 022 774 12 80 | f. 022 774 20 85
info@genthod.ch | www.genthod.ch

